No 13 — Rivière-du-Loup, Qué. 15 Août 1935 — 41ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1 00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1.00 par année

DES VISITEURS...

Il y a quelque temps nous parlions à nos lecteurs de la publicité que l'"Office du Tourisme" de la Province faisait aux Etats-Unis. Il se peut que ces réclames aient exercé une influence décisive : il se peut aussi que nos visiteurs des années passées aient suscité un courant... En tout cas, nos routes sont couvertes de voyageurs étrangers. On voit même un spectacle nouveau, du moins pour notre région du bas-fleuve : ces autobus géants qui transportent une trentaine de personnes, véritables "wagons", aménagés avec soin, et même pourvus d'un guide... et d'un valet nègre.

Je ne sais qui a eu le premier l'idée d'organiser ces "croisières" roulantes. Toujours est-il que l'idée a du succès. Dès la fin de juin, un autobus venant de Floride faisait le tour de la Gaspésie. Depuis lors c'est une "chaîne" presque ininterrompue. L'affluence est telle qu'il est devenu nécessaire, si l'on veut s'assurer d'un logement dans un hôtel de la péninsule gaspésienne, de retenir sa place à l'avance. Les aubergistes ont le sourire...

L'activité qui règne cette année dans le domaine de l'hôtellerie suffirait seule à prouver que le tourisme est bien une industrie. Tout le monde s'en ressent, les garagistes comme les distributeurs d'essence, sans parler des cultivateurs dont la production, en certains coins privilégiés, du moins, est réservée pour la nourriture des visiteurs.

Il est hors de conteste que notre région du "bas de Québec" est intéressante à parcourir. Les paysages sont variés, la nature est pittoresque, le climat accueillant et frais. Et il faut redire que les étrangers regardent avec une curiosité étonnée autant que sympathique cette "petite France" où nous vivons.

La plupart des localités semblent s'être mises en frais de bien paraître aux yeux des visiteurs. Les abords des maisons sont propres, les habitations sont généralement d'apparence agréable. Il va sans dire qu'il n'est pas donné à tout le monde de donner aux demeures une couche fraîche de peinture. Mais je connais des coins de la province, considérés comme beaucoup plus évolués que le nôtre, où les maisons de ferme sont d'un aspect pitoyable, le bois naturel n'ayant jamais été traité même à la chaux, et présentant une apparence de décrépitude ou de négligence de fort mauvais aloi; quant aux hangars ou aux granges, mieux vaut n'en rien dire...

Tout de même il est certains de nos gens qui ne paraissent pas se douter que leur insouciance les expose à être mal appréciés. Je veux parler de ceux qui ne savent pas encore qu'un traîneau ne doit pas nécessairement passer l'été devant la grange, qui n'ont pas encore pensé à "corder" leur bois de chauffage, qui laissent tout "à la traîne" alors qu'il suffirait de deux ou trois heures de travail pour mettre quelque ordre autour de leurs bâtiments. Et pourquoi faut-il aussi que les étables adossées au chemin public prétendent à la vue de tous cet immonde tas de fumier?... Est-il donc si coûteux ou si difficile, et n'est-il pas plutôt avantageux à tous points de vue, d'abriter l'engrais de ferme sous un appentis? Rien n'est plus dégoûtant que ces murs souillés, et il faut venir dans notre région, me semble-t-il, pour voir pareils spectacles... Peu importe que nous y soyons habitués! Quelle nécessité y a-t-il de paraître malpropres?... Quel besoin de faire éclater aux yeux de tous notre insouciance ou notre manque de savoir faire? Nous n'avons pas à rougir de notre pauvreté, le cas échéant. Ce n'est pas à la modestie de notre condition que j'en ai, mais bien plutôt à cet espèce de cynisme qui se fiche de jeter le discrédit sur un coin de province qui vaut bien les autres. Ayons quelque fierté *paroissiale* au moins! Certaines paroisses, en effet, se font un point d'honneur d'avoir belle apparence : elles ne sont pas plus riches que leurs voisines, mais elles ont le souci de la propreté. On ne peut demander davantage, mais c'est très bien ainsi. Et tout le monde peut en faire autant.

MAGAZINES "BILINGUES"

Nous avons déjà signalé ici même l'initiative étrange de quelques collecteurs d'abonnements pour des *magazines* de Toronto et de Winnipeg. On se rappelle que ces messieurs, généralement des étudiants besogneux, cherchaient à placer leur marchandise en disant que leur périodique était, soit *bilingue*, soit encore spécialement approprié aux goûts du client éventuel (de sorte que le magazine devenait théologique pour le curé, revue de droit pour le notaire ou l'avocat, publication médicale pour le médecin, et ainsi de suite).

Croirait-on que cela recommence cette année? Et ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'il arrive que les propagandistes reviennent chez ceux mêmes qui ont été trompés!... C'est ainsi que l'autre jour, à Mont-Joli, un brave homme s'est vu entreprendre par les agents d'un magazine de Winnipeg, qu'il avait reçu pendant deux ans. Nos "étudiants", parlant d'ailleurs un français assez convenable, débutèrent par vanter le bilinguisme de leur revue. Notre homme les laissa s'enferrer à fond, et alla ensuite chercher le dernier numéro du magazine pour convaincre les solliciteurs de leur... erreur. Ceux-ci ne se démontèrent pas. Mais, jouant d'un autre jeu, ils déclarèrent que, si effectivement le magazine n'était pas encore bilingue, c'était tout simplement parce que les éditeurs n'avaient pas trouvé assez d'abonnés dans le Québec : du jour où les abonnés canadiens-français seraient en nombre suffisant, le magazine arborerait immédiatement ses pages françaises...

Il nous semble que ces plaisanteries ont assez duré. Si le "Maclean" ou le "National Home Monthly" ne savent pas quelle besogne font leurs solliciteurs dans notre province, il nous paraît qu'il est temps qu'ils en soient informés. Les "étudiants" qui cherchent à se procurer quelque argent de poche en abonnant quelques-uns de nos compatriotes, au moyen de faux prétextes et de promesses ridicules, font peut-être monter le tirage de ces publications : il serait osé de prétendre que les abonnés ainsi "refaits" s'intéresseront à ces périodiques et que le tirage sera maintenu...

Ce qui est typique, c'est la façon dont on exploite les sentiments de nos bonnes gens. Pas fanatiques pour un sou — en dépit de ce qu'on croit à Toronto ou à Winnipeg — nos compatriotes, non seulement reçoivent aimablement ces étrangers qui cherchent à parler français avec bonne volonté, mais encore, sans plus se soucier de ces magazines anglais qu'un poisson d'une pomme, sont prêts à "donner une chance" aux missionnaires de Bonne Entente qui travaillent pour le bilinguisme au Canada! C'est peut-être tomber dans un piège stupide, mais, à certains points de vue, ce n'est pas si ridicule! Tout l'odieux de la situation retombe sur les exploiteurs sans vergogne qui font de l'escroquerie pure et simple en tablant sur les bonnes dispositions des *gogos* de la province de Québec!

Nous le répétons, c'est peut-être amusant pour les solliciteurs, mais la plaisanterie a assez duré! Nous prions nos confrères de la région et même de la province de mettre en garde leurs lecteurs contre cette exploitation de leur bienveillance. Si ces "étudiants" n'ont pas d'autre moyen de faire leurs études—ou même de faire le tour de la Gaspésie—, qu'ils mendient ou qu'ils travaillent le long de la route. Les anciens "compagnons du tour de France" n'escroquaient personne! Ils *voyaient du pays* sans voler les habitants. C'est une leçon qu'on peut donner aux personnages qui viennent prôner le "bilinguisme" — avant de les mettre poliment à la porte!

NOUS DEVRIONS TOUS APPRENDRE A NAGER

La natation est un très bon exercice qui fait beaucoup de bien au corps. On devrait apprendre aux enfants à nager dès l'âge de quatre ou cinq ans. Une fois qu'ils ont appris cet art, ils ne l'oublient jamais. Apprenez à nager vous-même, si vous ne le savez pas. Il y a des instructeurs partout qui vous l'apprendront en très peu de temps.

La natation met tous les muscles du corps en action; ceux qui ne sont pas exercés autrement, se développement grâce aux mouvements dans l'eau. Cet exercice a une influence sur le coeur et porte les nageurs à faire des inspirations profondes qui aide à la circulation du sang.

Si vous allez à la campagne cet été, choisissez un bon endroit ou vous baigner. Soyez prudent avant de piquer une tête dans l'eau, voyez s'il n'y a pas de cailloux ou de troncs d'arbres sous l'eau sur lesquels vous pourriez vous blesser. Les bains à la campagne sont plus profitables que ceux pris dans les grandes piscines des villes. En général, l'air de la camoagne est plus pur et le soleil est plus bienfaisant. Donc, en outre de l'exercice, la natation vous donne l'occasion de prendre l'air et de jouir du soleil.

Même les bons nageurs ne devraient pas rester dans l'eau plus d'une demi-heure. Il vaut beaucoup mieux se reposer de temps en temps. Gardez-vous de vous jeter à l'eau après un gros repas ou lorsque vous êtes fatigué. N'allez pas vous baigner seul ni trop vous fatiguer à nager, car ceci est dangereux.

Les bains de mer sont préférables à tous les autres. Cela est dû non seulement au sel qui s'y trouve, mais encore à l'effet bienfaisant des vagues.

Pour accoutumer les enfants à nager, laissez-les d'abord s'amuser dans l'eau sur le bord du rivage. Une fois habitués à jouer dans l'eau, apprenez-leur à nager. N'allez jamais les jeter dans l'eau. Ceci les effrait et peut les détourner de la natation.

DECES A ST-MODESTE

Dimanche le 11 courant décédait pieusement en notre paroisse, Sieur Thaddée Caron, à l'âge avancé de 92 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi matin à 8 heures, en cette église.

Nos sympathies à la famille.

Il ne faut pas laisser l'esprit de parti affaiblir la clarté de notre regard ni diminuer la vigueur de notre geste.

CADEAU A LADY BESSBOROUGH

Un comité formé à Ottawa sous la présidence de Lady Perley a ouvert une liste de souscriptions pour permettre aux femmes Canadiennes de contribuer à un cadeau, qui sera présenté à la Comtesse de Bessborough, avant son départ du Canada.

J'ai été chargée de percevoir les souscriptions des dames de Rivière-du-Loup et du district qui désirent témoigner leur estime à celle qui a représenté si dignement notre Gracieux Souverains au Canada, ces dernières années.

Les personnes qui veulent ajouter leur nom à la liste voudront bien m'adresser leur souscription d'ici le 25 août.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Thérèse-F. Lizotte.
Madame L.-Philippe Lizotte,
1, rue Iberville,
Rivière-du-Loup.

REMERCIEMENTS

Les religieuses de l'orphelinat remercient les organisateurs de la dernière joûte de croquet faite à leur profit. La recette fut très belle et nous louons toutes les bonnes gens qui viennent au secours des pauvres petits orphelins. Leur reconnaissance vous est acquise ainsi que celle des religieuses.

DISSOLUTION DES CHAMBRES FEDERALES

ELECTION LE 14 OCTOBRE

QUELQUES NOMINATIONS

Le premier ministre du Canada, l'honorable M. Bennett, a annoncé, hier soir, que le gouverneur général avait signé le décret de dissolution des chambres et que la date de la votation pour la prochaine élection féérale avait été fixée au 14 octobre. Les électeurs auront donc deux mois pour étudier les articles variés des divers programmes politiques qui leur seront soumis. Si nous en jugeons par les apparences, ils auront plutôt, cette année, l'embarras du choix. En sera-t-il meilleur pour cela?

Le premier ministre a annoncé en même temps quelques nominations qui viennent d'être faites par le cabinet, dont quatre nouveaux ministres. Ce sont l'honorable M. Geary, député de Toronto Sud, ministre de la justice, l'honorable M. Lawson, député de York Est, ministre du revenu national, l'honorable M. William Ernst, député de Queens-Lunemburg, Nouvelle Ecosse, ministre des pêcheries, et l'honorable M. Sam. Gobeil, député de Compton, ministre sans portefeuille.

Cinq sénateurs ont aussi été nommés dont un jour le district de Québec, l'honorable M. le docteur Eugène Paquet, de Bonaventure, et un acadien, l'honorable M. Léger, de Memramcook, pour le Nouveau-Brunswick.

Parmi les autres nominations faites ces jours derniers, mentionnons celle de l'honorable M. Guthrie, ancien ministre de la justice à la présidence de la Comission des Chemins de Fer, de M. Charles-A. Chauveau, avocat, de Québec, à la vice-présidence de la Commission de la Radio et de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, comme délégué à la réunion de la Société des Nations, à Genève en septembre prochain.

A onze heures, hier soir, on a aussi annoncé la nomination de l'honoroble M. Tilley, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, comme juge de la cour du comté de King, de M. John A. Sullivan, de Montréal, député de Ste-Anne, comme sous-ministre des Postes, et de M. Robert B. Smith, député de Cumberland, comme sous-ministre de la Marine.

Les nominations qui restent à faire devront probablement être annoncées d'hui à la fin de la semaine.

CONGRES REGIONAL DES CHEVALIERS DE COLOMB

A RIVIERE-DU-LOUP, LE 11 AOUT

Le congrès régional qui vient d'être tenu en notre ville a été un succès sous tous les rapports et les Chevaliers de Colomb ont le droit d'être fiers de leur organisation qui permet de mobiliser ainsi leurs forces et de réunir annuellement, dans un endroit de la province ou dans l'autre, un groupe important, pour étudier les problèmes d'ordre social et adopter des mesures propres à servir la cause du bien.

Convoquée par le Député de District M. J. H. Levasseur, ce congrès avait réunis des délégués des Conseils Québec, Laval, Lévis, Montmagny, Beauce et Rivière-du-Loup. Le Député d'Etat, M. Ludger Faguy ainsi que le Secrétaire d'Etat, M. J. A. Lussier assistaient à ce congrès. Parmi les délégués et les membres présents aux différentes manifestations on remarquait plusieurs Chevaliers du 4e degré, qui avaient revêtu pour la circonstance leur costume d'apparat.

La première réunion eut lieu aux salles des Chevaliers pour la réception aux délégués, puis les Chevaliers partirent en procession, avec drapeau en tête, pour se rendre à l'église St-Patrice où une messe leur avait été réservée pour 11 heures.

Une messe basse fut célébrée par M. le curé Philéas Roy, aumônier du conseil de Rivière-du-Loup. Les servants étaient deux chevaliers : MM. Dominique Thériault et Antonio Chassé. La collecte fut faite par deux chevaliers et leur dame, MM. Alex. Michaud et Adélard Michaud, membres du 4e degré. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé J. P. Nadeau, aumônier du conseil de Beauce. Avec une éloquence persuasive le distingué orateur fit voir le besoin qui se manifeste aujourd'hui, pour l'Eglise, de former des groupes forts qui sauront la défendre au besoin. Il dit comme il augure bien de cette journée commencée aux pieds des autels. Viendra peut-être un jour, dit-il, où le Souverain Pontife réunira aux pieds des autels toutes les forces qui seront disposées à lutter pour la défense de l'Eglise. Si ce jour se lève que les Chevaliers de Colomb soient préparés à la lutte et les premiers à répondre à l'appel.

Durant la messe un programme de chant contribua à la solennité imposante de l'office. On entendit l'Ave Maria de Willard, chanté par Mme Georges Thériault; Credo, de Fauré, par Mme Plamondon-Labrecque; Sanctus, de la messe de Gounod, par MM. Dr A. Couturier, L. N. Ouellet et P. E. Ouellet. Le Dr Couturier rendit aussi Santa Maria, de Fauré. A l'orgue, M. Willie Girard.

A 2.30 heures p. m., c'était la séance d'études à laquelle assistaient les délégués et nombre de chevaliers et qui fut présidée par le Député de District, M. J. H. Levasseur. Cette séance prit toute l'après-midi. Durant ce temps les dames qui accompagnaient les délégués visitaient les châtes du pouvoir et les principaux sites de la ville et des environs, sous la conduite des dames chevalières de la ville. Elles étaient finalement reçues au chalet de Mme Alexandre Michaud, à la Pointe.

Les délégués visitèrent aussi, dans la soirée, les châtes et les principales attractions de la ville.

La journée se clôtura par une conférence dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. Les dames étaient admises. Aux premières rangées on remarquait les dignitaires de l'ordre des Chevaliers, Son Honneur le maire et madame Lizotte, MM. les abbés Philéas Roy, J. P. Nadeau, J. Dumont, Alphonse Marcoux; M. Léon Casgrain, M. A. L., et madame Casgrain, M. Paul Thibault, président de la commission scolaire et madame Thibault, et autres.

Le conférencier était M. Ludger Faguy, Député d'Etat, qui avait choisi pour sujet "Reverrons-nous la prospérité?" Il fut présenté en termes heureux par M. Léo Bérubé. Le conférencier laisse de suite entendre qu'il ne prétend pas régler les problèmes de l'heure. Il envisage d'abord les causes qui ont amené l'état de choses actuel à la lumière d'autres avertis, qui ont écrit ou causé ou problème, pour en conclure que nous devons au machinisme poussé à outrance la crise qui a bouleversé le monde. C'est la conclusion de la première partie de sa conférence. Dans la seconde il s'appliquera à faire ressortir d'écrits remarquables, qui ont été livrés à la publicité depuis quelques années, ce qui, pour nous de la province, peut le mieux indiquer le remède à la pénurie de l'emploi. Les deux points principaux qu'il souligne sont le retour à la terre et la création de petites industries à la campagne.

Chargé de remercier le conférencier M. le curé Roy reflète les sentiments de tous les auditeurs en l'assurant du vif intérêt qu'il a su provoquer.

Cette soirée était agrémentée d'un programme musical. On entendit l'orchestre Sainte-Cécile dans plusieurs morceaux choisis. Mlle Thérèse Lane, joua au piano deux pièces qui furent très appréciées. Mme Plamondon-Labrecque se fit aussi entendre dans des pièces de chant. Ces artistes eurent les honneurs du rappel. Mme (Dr) A. Paradis accompagnait le chant.

Les Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup ont reçu de chaleureuses félicitations pour avoir si bien préparé le programme de cette journée et les visiteurs sont partis enchantés de la bonne hospitalité qu'ils ont reçue dans notre ville.

Décès de M. Pierre Sirois

Est décédé le 14 à St-François-Xavier, sieur Pierre Sirois, époux de dame Ethal Kenly. Il était âgé de 42 ans. Ils laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, deux enfants, Aline et Robert.

Son service eut lieu ce matin, à l'église de St-François-Xavier.

Nos sympathies.

Remerciements pour sympathies

Monsieur Cyrias Malenfant et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Madame Malenfant, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

A une assemblée des membres de la section du Barreau du Bas Saint-Laurent tenue au Palais de Justice, à Rivière-du-Loup, le 8 août 1935, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimimté :

Les avocats des districts de Rimouski, Gaspé et Kamouraska ont appris avec regret le décès de Me Paul Gagnon, de St-Octave de Métis, notaire distingué de notre région et père de notre confrère Me Louis-Joseph Gagnon;

Les membres de la section du Barreau du Bas Saint-Laurent prient notre confrère Me Louis-Joseph Gagnon ainsi que son frère Me J.-Marie Gagnon, d'accepter l'expression de leur sincère sympathie.

COPIE CONFORME
LOUIS SAINT-JACQUES,
Le Secrétaire du Barreau du
Bas Saint-Laurent.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

A une réunion du Conseil de Direction du Club de Chasse et Pêche de Fraserville, tenue le 14 août 1935, l'ordre du jour suivant a été unanimement adopté :

Il est proposé par M. E. A. Doucet secondé par M. Horace Cimon, que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Les membres du Club de Chasse et Pêche de Fraserville ont appris avec regret la mort de Madame Richard Dubord épouse de M. Richard Dubord, l'un des fondateurs et le premier président du club, et le prient d'agréer l'expression de leurs plus sincères sympathies.

Les membre du Club de Chasse et Pêche de Fraserville ont appris avec regret la mort de M. Jean-Paul Thibault, fils de feu M. Adélard Thibault, un ancien membre de ce club, et prient Madame Thibaut d'agréer l'expression de leurs plus vives condoléances.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Paul, fils de M. Ulric Lavoie, photographe et de Madame Lavoie, sera chanté lundi le 19 courant, à 8 heures en l'église de St-Patrice.

Parents et amis invités.

CONCERT

Vu, que la fanfare de la Garde Sacré-Coeur s'est trouvée dans l'impossibilité de donner jeudi dernier le concert qu'elle avait annoncé, elle aura le plaisir de se reprendre ce soir à 8 heures au parc Blais. M. Arthur Dubé, restaurateur, pour récompenser les membres de la dite fanfare leur offrira des rafraichissements pendant l'intermède.

CROQUET

Mardi, le 20 août, à 8 heures p m., le club de croquet "Les Montagnards" rencontrera sur son terrain, 16 rue Lévis, le club de Rivière-Verte, pour décider qui sera le champion pour 1935.

Le pointage est actuellement : Les Montagnards : 2; Rivière-Verte: 2.

La partie sera très contestée, car Les Montagnards sont bien décidés de garder ce titre cette année. Halte-là! Les Montagnards seront là.

Rendez-vous en foule voir la plus grande partie de croquet de la saison. Il y aura des surprises pour tout le monde. Avec la permission de Messieurs les curés des trois paroisses nous avons organisé à cette occasion, un tag-day au profit de nos Soeurs Clarisses. Soyons généreux, il s'agit d'une oeuvre de charité; que chacun donne son obole.

Les personnes qui achèteront des rubans voudront bien les conserver. Ils sont numérotés et donneront droit au tirage qui aura lieu le même soir.

En cas de mauvais temps, la partie est remise au lendemain soir.

CONCERT

Si la température le permet la fanfare de la Garde Sacré-Coeur donnera un concert au kiosque de la Pointe, dimanche prochain, à 2 heures p. m.

Aide-toi, tout seul, c'est la devise de l'orgueil rationaliste qui ne compte ques ur soi. Le ciel t'aidera, c'est la devise de la paresse et du fatalisme qui cherchent un prétexte pour fuir tout danger et tout sacrifice. Mais aide-toi, le ciel t'aidera, c'est la vraie devise de la foi chrétienne, des gens de coeur qui croient au ciel et qui savent que pour y avoir une place il faut l'avoir gagnée.

MONTALEMBERT.

En foule! à St-Ludger

Il y a, à Lourdes, le rocher de Massabielle; à Rivière-du-Loup, un rocher ressemble singulièrement à celui de Lourdes. Il domine notre rivière, comme celui de Lourdes surplombe la rivière Gave. Une grotte naturelle s'enfonce dans ce rocher des Pyrénées; une grotte qui imitera la nature sera creusée dans notre rocher... Et la ressemblance sera grande...

L'administration a fait beau le petit parc du dynamo et ses alentours... On n'y veut rien qui dépare... Les touristes affluent... On veut bien y admettre une attraction de plus, mais à une condition: "Que ça soit beau". A cette condition, la ville fournira le travail de sa main d'oeuvre et la lumière électrique ainsi qu'un plan et la surveillance de l'ingénieur, le tout gratuitement.

Madame la propriétaire du terrain a bien voulu nous donner gracieusement l'espace nécessaire, mais à la même condition : "que ça soit vraiment beau, naturel, comme à Lourdes, pas de béton!"

Les Anciens Retraitants poseront les statues de la Madone et de sa protégée.... Ils veulent bien acheter ce qu'il y a de mieux et de la meilleure maison...

Dans un petit recoin frais et gracieux de Rivière-du-Loup ce sera donc un peu comme à Lourdes... La vierge de Massabieille attire la foule des voyageurs sur les rives du Gave; elle n'éloignera pas les touristes des bords de notre intéressante rivière...

Et les amoureux... qui vont là, dans la paix élaborer de doux projets d'avenir, se sentiront, par la dame blanche et mystérieuse de la grotte, mieux surveillés... mieux protégés...

Comment paraîtra-t-elle, au tournant du chemin, la Vierge de... la Rivière-du-Loup? Compe la Vierge de Lourdes, aussi exactement que possible.

Or voici les détails que nous en a laissé, la Petite Voyante :

"La Vierge avait sa robe d'une "blancheur éclatante; une coulisse "la fermait en plis gracieux à la "naissance du cou; les manches é-"taient étroites. Un voile seulement "couvrait sa tête jusqu'à la ligne "du front; après en avoir suivi le "contour, il tombait sur les épaules "et, enveloppant à peine les bras "dans ses plis ondoyants, il descen-"dait le long des côtes jusqu'aux ta-"lons. Une ceinture bleue enlaçait "les reins; les deux bouts passés "l'un dans l'autre, sans double noeud, "flottaient par devant, larges et "sans aucun ornement, bien au-des-"sous des genoux. Les pieds se mon-"traient nus, au-dessous des der-"niers plis de la robe, et portaient "chacun une rose jaune épanouie. A "l'un des bras pendait un long cha-"pelet, avec des grains d'un blanc "brillant, une chaine jaune étince-"lante et un crucifix jaune comme "la chaine" (1)

On a retrouvé, écrit de la main de Bernadette, dans ses notes intimes, le récit de la première Apparition. Il y en eut dix-huit. Le voici dans sa limpide simplicité :

"La première fois que je fus à la "grotte, j'allais ramasser du bois "avec deux autres petites filles. "Quand nous fûmes au moulin, je "leur demandai si elles voulaient al-"ler voir où l'eau du canal allait se "joindre au Gave. Elles me répondi-"rent : Oui. De là nous suivîmes le "canal et nous nous trouvâmes de-"vant une grotte. Ne pouvant aller "plus loin, mes deux compagnes se "mirent à même de traverser l'eau "qui se trouvait devant la grotte; "donc je me trouvai seule de l'autre "côté. J'ai demandé aux deux au-"tres si elles voulaient m'aider à je-"ter quelques pierres dans l'eau pour "voir si je pourrais passer sans me "déchausser; elles me dirent de fai-"re comme elles, si je voulais. Je "fus un peu plus loin voir si je pou-"vais passer sans me déchausser, "mais inutilement. Alors je revins "devant la grotte. A peine avais-je "ôté le premier bas, j'entends un "bruit comme si c'eût été un coup de "vent. J'ai tourné la tête du côté "de la prairie, j'ai vu les arbres "très calmes. Je continuai de me "déchausser, j'entendis encore le "même bruit, et comme je levais la "tête en regardant la grotte, j'a-"perçus une Dame en blanc. Je fus "un peu saisie et, croyant être en "face d'une illusion, je me frottai "les yeux, mais en vain; je voyais "toujours la même Dame. Alors je "mis la main à la poche, je pris mon "chapelet. Voulant faire le signe de "la croix, je ne pus faire arriver la "main jusqu'au front; le saisisse-"ment s'empara plus fort de moi. La "Dame prit le chapelet qu'elle tenait "entre ses mains et elle fit le signe "de la croix. J'ai essayé alors une "seconde fois de le faire et j'ai pu. "Aussitôt que j'eus fait le signe de "la croix, le grand saisissement que "j'éprouvais disparut. Je me mis à "genoux et je dis le chapelet en pré-"sence de cette belle Dame. Après "avoir dit le chapelet, elle me fit "signe d'approcher, mais je n'ai "pas osé; alors elle disparut..." (2)

A la seizième Apparition, la Belle Dame livre son secret :

..."on était à la veille du 25 "mars (fête de l'Annonciation). Une "attraction secrète portait les âmes "pieuses à se diriger le lendemain "vers la Grotte, pour y fêter la so-"lennité mariale; mais combien plus "forte fut cette attraction dans le "coeur de Bernadette! Elle y [illegible] "connut l'appel intime, suave, [illegible] "sant, de la "Vision" lorsq[illegible] "voulait se communiquer à [illegible] "les désirs de la Voyante [illegible] "l'heure où il lui serait donn[illegible] "genouiller à ses pieds.

"Le soir, au foyer fami[illegible] "dit sa joie, son espérance. [illegible] "fut sans sommeil, mais [illegible] "bonheur.

"L'Ave mille fois répét[illegible] "la divine Mère qui prép[illegible] "le lendemain, à son enf[illegible] "te plus radieuse que [illegible] "tel était l'amour qui [illegible] "qu'Elle devança sa pr[illegible]

(Suite à la pag[illegible]

AVIS

Avis est par les présentes donné aux propriétaires qui loueront des logements aux étrangers ou à de nouveaux arrivants dans la ville qu'ils le feront à leurs risques.

Non seulement la ville ne payera pas de loyer pour ces nouveaux arrivants s'ils deviennent chômeurs mais elle refusera tout secours à ces familles qui devront tomber aux frais des propriétaires.

La même règle s'applique aux contribuables qui offrent à des gens d'en dehors du travail en ville.

On devrait s'abstenir de faire venir des étrangers pour travailler ici, car nous avons déjà assez de sans-travail.

Par ordre

Chs.-Eug. Dubé
Directeur des Services Municipaux

Les porteurs d'obligations de
L'HOPITAL LAVAL DE QUEBEC
et du
DIOCESE DE TORONTO
sont priés de communiquer avec moi.

J. E. ALEXIS DUMAS
COURTIER
75 Témiscouata Tél. 4124 St-Ludger de Riv.-du-Loup

L'Exposition du Comté de Rivière-du-Loup se tiendra à l'Isle-Verte
LES 21 ET 22 AOUT
Il y aura à cette exposition du vaudeville consistant en équilibristes, comédiens et tours de force. Aussi autres amusements divers.
ALLONS-Y EN FOULE!

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

BINGO - CONCERT et RAFRAICHISSEMENTS - DEMAIN SOIR à 7.30 hres sur le terrain de l'Hôpital.

LE MOUVEMENT SOCIAL CHRETIEN

DEUXIEME POINT

LES ESPECES DE JUSTICE

MANQUEMENT DIVERS CONTRE LA JUSTICE COMMUTATIVE

a) INJUSTICE DU SCANDALE

Je prends d'abord le bien spirituel du prochain pour observer que le scandale, scandale de moeurs, scandale aussi en toute autre matière, est bien souvent plus qu'une faute contre la charité, que c'est une injustice chaque fois qu'on ravit, qu'on vole pour ainsi dire, en la violentant, la vertu du prochain. Entendez-vous, corrupteurs de l'enfance et violateurs de la jeunesse féminine inexpérimentée? Entendez-vous, vous qui par votre autorité ou votre puissance, forcez en quelque sorte les autres à participer à vos crimes, à vous servir contre leur conscience de dociles instruments dans vos fraudes et dans vos convoitises, dans vos achats et dans vos ambitions, dans vos rancunes et dans vos lâchetés. Scandaleux, vous êtes souvent plus que des meurtriers et des assassins, arrachant ainsi au prochain son innocence et son labeur au bien, ses mérites et sa couronne éternelle. Pensez-y, infâmes voleurs.

b) INJUSTICE A RAVIR LES SECRETS

Peut-être, mes Frères, l'inconscience est-elle plus commune encore en ce qui concerne les biens, je dirai, d'ordre intellectuel du prochain. Par exemple, ses secrets.

Qui a là-dessus le sens de la justice? qui a les délicatesses qu'elle doit inspirer? On dévisage, on scrute le prochain, on braque son projecteur dans les fenêtres du voisin, on descelle ses lettres ou du moins on les retrouve, on épie son inattention et son sommeil, on le tourmente, on l'hypnotise, on le surprend en ses paroles, pour lui ravir ses pensées les plus intimes et ses secrets les plus cachés. Rapine, mes frères, vol plus coupable encore que celui de l'argent et des propriétés, ils sont moins chers à l'homme que son secret. Les curieux et les rapporteurs ont là-dessus à se bien surveiller.

c) INJUSTICE DANS LES JUGEMENTS

Et la réputation. Ah! quels graves abus, même parfois chez des personnes estimées honnêtes, voire chez les gens d'Eglise. Qui songe à toutes les injustices de ses jugements? L'injustice vient de ce qu'on juge avec usurpation, avec témérité, avec perversité. Pourtant l'apôtre saint Jacques encore l'a dit : *Tu autem, quis es qui judicas proximum?* Qu'es-tu toi-même pour juger ton prochain? (Jacques, IV, 13).

Qui vous a constitué juge de vos frères? Qui vous a conféré le royal pouvoir de la judicature et de la condamnation? Qui vous a communiqué cette délégation de Dieu? Qui vous a dispensé de la réserve de l'Eglise elle-même, laquelle ne juge point des pensées, des sentiments et des intentions, *de internis non judicat Ecclesia*, en abandonnant la sentence au seul confient des aveux secrets du chrétien? Vous, vous jugez. Jugez tout le monde, vos inférieurs, vos égaux, vos supérieurs, sans mandat, sans autorité. N'avez-vous point entendu le précepte du Maître : *Nolite judicare.*

On juge surtout avec témérité, sur les apparences les plus équivoques, des intentions les plus secrètes, sur le présent par le passé, de l'avenir par le présent, d'après les témoignages légers ou perfides de l'opinion, d'après nos sentiments pleins de préventions et d'étroitesse. Injustice, injustice fréquente et funeste.

On juge enfin avec perversité. Hélas? le fait se rencontre parfois dans les tribunaux et les cours de justice, ou peut-être dans les antichambres du palais, dans les offices des plaideurs. Il se trouve bien plus souvent dans la vie privée, où l'envie suggère d'abord le soupçon du mal puis la sentence et la condamnation des personnes.

Ah! mes Frères, que les chrétiens eux-mêmes ont à se retenir et à se mettre là-dessus en garde contre les spontanéités de la nature. Et que le mal parfois il naît ainsi des injustes jugements des hommes!

d) INJUSTICE PAR DETRACTION

L'injustice n'est-elle pas plus grave, plus pernicieuse, quand les jugement se répandent ensuite en paroles de *détraction?* "La langue est un feu, un monde d'iniquité", dit l'apôtre saint Jacques (II, 2), "elle est remplie d'un venin mortel".

Ses injustices sont sans nombre et sortent de la bouche comme d'un foyer les flammes. Elle calomnie, inventant le mal ou l'exagérant, par des procédés de langage hypocrites et insinuants, des réticences, des exclamations, des sourires, des regrets et le reste, qui dépouillent de sa réputation le prochain qui la lui volent.

Ou bien, par la médisance, elle soulève le voile qui abritait encore ses faiblesses, et ainsi lui arrache dans la pensée des autres le respect et l'honneur qui lui avaient été jusque-là accordés. Je le répète, mes Frères, en tout cela, injustice très grave, au sujet de laquelle les consciences sont le plus souvent bien mal formées. Il en est peu qui n'aient plus de regret d'une fragilité charnelle que d'un coup de langue pervers. Cependant, est-il bien sûr qu'au tribunal divin la médisance soit moins sévèrement condamnée que la faiblesse des sens. Et pourtant...

Ah! défions-nous de ces injustices à jet continu que distillent souvent nos discours où l'hypocrisie se mêle odieusement à la méchanceté, dans nos commérages et nos chuchotements, dans notre intérêt aux bavardages indignes d'une âme droite et forte, noble et loyale. Et quels dommages incommensurables, privés ou publics, résultent de ces injustices en paroles, qu'on ne parviendrait point à réparer, si l'on s'y mettait, et qui sont des rapines, elles aussi, et de la pire espèce.

e) INJUSTICE DANS LES BIENS DE LA VIE

Il va de soi que de ravir la vie, la santé, les forces, l'intégrité corporelle, la liberté physique, sont nettement contre la justice aussi. On doit surtout s'en souvenir maintenant que la science a inventé tant de méthodes de voler tous ces biens discrètement et à couvert des perquisitions de la justice. Oh! médecins, infirmières, sages-femmes, filles et mères, pharmaciens, agents publics tout autant que criminels avérés, prenez bien garde ici de vous faire une morale à la mode. La justice demeure : tu ne tueras point, tu ne mutileras point ni ne frapperas ton frère. On ne peut tuer, mes Frères, même en douceur; on ne peut détruire la vie même en son germe.

C'est que dans tous les ministères fédéraux et dans maints autres bureaux grouille une engeance qui ignore beaucoup de choses, entr'autre cette réalité que le Canada est un pays bilingue et que le tiers de sa population, la plus ancienne, est francophone.

Jules DORION.

LY-TOX

TUE RAIDE MOUCHES ET TOUS INSECTES

Garanti

AVEC MOINS, TUE PLUS VITE

Sur Qui Vous Fierez-vous pour le PARCOURS DES PNEUS ?

Tel est la déclaration du vainqueur de la Course de 500 milles, cette année, sur la dure Piste d'Indianapolis

DANS toute compagnie il existe des records de certaines séries de pneus, mais depuis seize années, les Pneus Firestone ont fait leur preuve sur la Piste d'Indianapolis dans la course de 500 milles, et les chauffeurs intrépides qui risquent leur vie, tout aussi bien que la victoire, sur des pneus, choisissent les pneus Firestone comme étant les plus sûrs et les plus résistants.

Acceptez avec confiance les recommandations de ces hommes — les pneus Firestone sont sûrs pour eux et pour vous-mêmes. Voyez aujourd'hui même le Marchand Firestone le plus rapproché.

2 PLIS CORDES SUPPLEMENTAIRES SOUS la SEMELLE SANS FRAIS ADDITIONNELS

PNEUS High Speed Firestone

GONZAGUE MORAIS

Distributeur Rivière-du-Loup.

LA BAVARDE

Rien de plus intolérable, de plus fatigant dans une société qu'une jeune fille bavarde. On a beau la fuir, elle vous poursuit de ses interminables discours et s'attache à vous comme la glu, on ne peut plus s'en défaire.

Mais écoutez-la un moment. Quel tourbillon, quelle surbondance de paroles vaines et inutiles! Comme tout cela sonne creux et faux! Y a-t-il, en effet, jamais un grain de bon sens dans les paroles débitées par une bavarde au cours de sa journée. Les cancans d'aujourd'hui, les petits scandales d'hier, les défauts de celle-ci, les ridicules de celle-là, tels sont d'ordinaires les thèmes favoris d'une bavarde.

Au milieu de ses compagnes, qu'elle domine de toute la longueur de sa langue, elle tient la conversation, les autres n'ont pas le loisir de placer un mot. Le meilleur moyen de ralentir sa fougue, c'est de garder le silence et de bailler à ses niaiseries.

La langue d'une bavarde ressemble au battant d'une cloche : elle fait du bruit et rien de plus. Heureux quand elle ne fait que cela.

La démangeaison de parler la tient sans cesse en haleine et lui fait oublier toute convenance; il faut qu'elle jase, qu'elle babille à tort et à travers, quitte à lâcher les plus grosses sottises.

Sa langue n'épargne personne, ses meilleures amies sont ses premières victimes. Mais ne lui gardez pas rancune, elle n'a pas conscience du mal qu'elle fait; voyez-la, elle s'admire, fait la belle et se croit presque un oracle, par la raison même que par pitié on se tait devant elle.

Si vous possédez un secret gardez-vous de le lui confier, elle l'aurait bientôt jeté à tous les vents.

Ce portrait rapide de la bavarde est-il exagéré? Interrogez vos souvenirs, vous vous rappellerez sans peine l'avoir rencontrée comme moi sur votre chemin.

La bavarde est un véritable fléau! il est sage de la fuir : mais il est plus sage encore de ne point l'imiter.

Comtesse Madeleine.
Grand'Mère, 1er mai 1935.

PRUDENCE ET SIMPLICITE

L'homme par suite du péché, est enclin au scepticisme, et de nos jours, peut-être plus que jamais, il respire le doute et cherche à tout passer au crible du libre examen et à tout discuter.

Cette attitude de beaucoup de nos chrétiens 20ème siècle ne concorde guère avec la parole de Notre-Seigneur : "Beati qui non viderunt, et crediderunt".

Pour vous, chers lecteurs, que votre foi soit simple, vive et éclairée; que vos convictions soient profondes. Cette conduite n'aura pas seulement d'heureux effets au point de vue chrétien, elle vous rendra en outre vigilants, prudents et généreux dans toutes les actions de votre vie.

Ainsi :—

On ne discute pas avec le vent on ferme portes et fenêtres;

On ne discute pas avec le feu, on saisit un arrosoir;

On ne discute pas avec la pluie, on ouvre son "pépin";

On ne discute pas avec le poison, on se garde de l'absorber.

De même :—

On ne discute pas avec le démon: 'Vade retro, Satana";

On ne discute pas avec une compagne ou un compagnon vicieux, on les fuit;

On ne discute pas avec un mauvais livre, on le jette au feu;

On ne discute pas avec le devoir, on l'accomplit;

On ne discute pas avec l'Evangile, on y croit et on le met en pratique;

On ne discute pas avec Dieu, on s'évertue de Le servir et de L'aimer toujours plus.

C. de C.,
Capucin.

"Le fouet, ça passe; mais Jésus, ça reste"

C'était en pays de missions. Trois petites filles dont le père était idolâtre arrivent toutes couvertes de sang après cinq jours de marche, à la résidence du missionnaire.

—"Mais d'où venez-vous en cet état leur demande ce dernier?"

—"Père, dit l'une, tu nous avais dit de revenir pour communier. Papa n'a pas voulu et comme nous partions quand même on nous a rattrapées et nous avons reçu toutes trois cinquante coups de fouet sur le dos et nous avons perdu beaucoup de sang". Et les enfants, après avoir reçu la Sainte Communion, se préparent à repartir.

—"Mais, leur dit le Père, vous allez être encore battue, vous allez recevoir encore cinquante coups de fouet".

—"Oui mon Père, mais voici dit la plus âgée, je vais te dire quelque chose. Le fouet? Oui ça fait mal! Oui mais voilà! Le fouet ça passe mais Jésus ça reste". Et elles partirent.

Cinq jours de marche et le fouet! voilà les sacrifices que font trois petites filles pour recevoir la Sainte Communion. Pour en agir ainsi, ces enfants avaient dû, au préalable, bien écouter les catéchismes du missionnaire sur l'Eucharistie. Elles devaient être bien convaincues de la grandeur et de la nécessité de ce sacrement. Elles connaissaient sans aucun doute, pour les avoir goûtés, la joie, la paix et le bonheur que procure à l'âme bien disposée la Sainte Communion. C'est pourquoi elles étaient prêtes à tous les sacrifices qui *passent* pour recevoir Jésus qui *reste*.

x x x

Beaucoup d'âmes, de nos jours, font preuve elles aussi de grande générosité envers Jésus-Eucharistie. Volontiers, elles font le sacrifice de quelques heures de sommeil le matin. Volontiers, elles s'imposent de longues marches pour se rendre à l'église et y communier. Il n'y a pas longtemps, une jeune personne disait ceci : "Durant mes vacances, je me propose d'aller, tous les matins, à la Sainte Messe et communier. Il me faudra bien faire trois milles à pieds mais j'irai".

Pourquoi tant de générosité chez cette âme? Pourquoi a-t-elle si peu peur du sacrifice? Parce qu'elle sait que le sacrifice *passe* tandis que Jésus *reste* dans l'âme pour être son compagnon, son soutien, sa force; pour la consoler et la sanctifier.

Cette âme a des imitatrices. Nous pourrions en citer toute une liste et sur cette liste nous y verrions des noms bien connus. Dans notre paroisse, en effet, on peut le dire avec fierté, il y a des âmes généreuses, avides de se sacrifier pour Jésus, remplies de ferveur envers l'Eucharistie. C'est là le beau côté de la médaille. Voyons l'autre côté, il est moins beau.

x x x

Comme ils sont nombreux malheureusement, les chrétiens qui n'entretiennent pas en eux de telles dispositions! La Communion leur dit rien ou presque rien. Aucun goût pour cet aliment divin, pour ce pain des anges. Aussi le moindre sacrifice demandé pour le recevoir les effraie. Pauvres âmes, si elles savaient le don de Dieu! Oui si elles savaient les délices que goûte une âme, bien préparée, recevant l'hostie pure et sans tache, le Dieu trois fois saint. Si elles savaient cela, rien leur coûterait. Souvent, très souvent elles sacrifieraient, elles aussi, quelques instants de sommeil, s'imposeraient quelques dérangements. On les verrait nombreuses, braver les intempéries des saisons et monter la longue côte qui conduit à l'église paroissiale. Et là, elles s'approcheraient du bon Dieu et recevraient, dans leurs coeurs, ce Jésus qui *reste* aussi longtemps qu'on ne le chasse pas par le péché mortel.

x x x

Voulons-nous savoir ce qu'est ce don de Dieu? ce qu'est la Sainte Communion? Faisons de l'Evangile et de l'Imitation de Jésus-Christ nos compagnons. Lisons souvent les passages instructifs et sublimes qu'ils renferment à ce sujet. Ouvrons les oreilles bien grandes, quand du haut de la chaire de vérité, l'on nous parle de la Sainte Eucharistie. Demandons au bon Dieu, dans une prière fervente, qu'il nous éclaire sur ce point.

Et, tout en nous instruisant sur ce grand sacrement d'amour, supplions le bon Dieu de mettre dans nos coeurs un désir ardent de le recevoir, une faim insatiable de nous nourrir de son Corps sacré. Répondons très fréquemment aux invitations qu'il nous fait. Soyons prêts à faire les petits sacrifices demandés, sacrifices qui sont en quelque sorte, des coups de fouet. Et ces coups de fouet là, ne l'oublions pas *ça passe*, tandis que Jésus *ça reste*.

Emile Faucher, O. M. I.

"La Vie Paroissiale"

Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes possédant sans doute des vertus éternelles, mais possédant aussi des nouvelles capacités. Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes qui tiennent tout seuls, sans un cadre, des hommes qui soient des aristocrates en ce sens qu'ils donnent plus à la société que ce qu'ils en ont reçu, des hommes avec un esprit puissant, virils et concentrés.

R. P. DIEUX.

Le commerce n'aidera pleinement la race, la cité, et l'individu que s'il est émancipé.

Eug. L'HEUREUX.

Quelques Spéciaux de la dernière quinzaine d'aout

Au magasin "LEGARE" de la Rivière-du-Loup

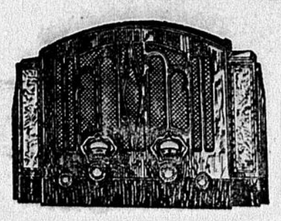

L'encouragement que nous avons reçu du public de la Rivière-du-Loup et des environs pendant notre grande Vente Provinciale vous invite à cette vente pour la dernière quinzaine du mois d'août chez Légaré.

Voyez les quelques spéciaux de cette annonce, ils ont été pris parmi des centaines d'autres, tous aussi intéressant par leur nouveauté et leurs bas prix.

WESTINGHOUSE :—Modèle tel qu'illustré, complet avec 5 lampes. Prix régulier $56.00, réduit spécialement pour cette vente à **$39.00**

GENERAL ELECTRIC :—Modèle cabinet d'une valeur régulière de $122.50. Occasion de cette vente d'ici la fin d'août chez Légaré **$86.00**

Termes Faciles sur Demande

Les prix de cette vente sont considérablement réduits et il est entendu que nous annonçons ici les prix au comptant, mais nous consentons aussi des termes faciles. Voyez un de nos représentants, pour plus de détails.

Machine à coudre
"DAVID-D"
5 tiroirs
Régulier $71.50
modèle démonstrateur, réduit à . **$25.00**

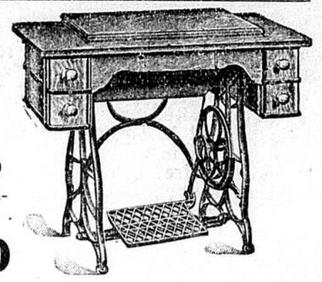

Quelques Occasions à Prix Intéressants

PRIX REGULIER $71.50 :—Mobilier de chesterfield, 3 morceaux recouverts en reps de soie. Spécial chez Légaré pendant cette vente **$59.00**

PRIX REGULIER $4.15 :—Table de centre en chêne, fini doré. Aubaine de cette vente de fin d'août chez Légaré à la Rivière-du-Loup **$2.50**

PRIX REGULIER $208.50 :—Mobilier de salle à manger, 9 meubles de style "Art Moderne" en véritable noyer. Très Spécial chez Légaré à . . . . . **$125.**

PRIX REGULIER $53.50 :—Divan de studio avec matelas à ressorts et 3 coussins recouverts en reps rouille, livré avec fauteuil pour harmoniser avec le divan. Les deux pour **$38.00**

PRIX REGULIER $178.00 :—Mobilier de chambre à coucher, quatre meubles de style "Art Moderne", en véritable noyer. Spécialement sacrifié chez Légaré à . . . . **$110.**

RIVIERE-DU-LOUP Centre.

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE En Faillite

RIVIERE-DU-LOUP Centre.

LE PETIT SACRE

Victor a 6 ans

A six ans on peut avoir usé déjà sa troisième culotte pour peu qu'il y ait, pour s'y laisser glisser, des rampes d'escalier dans le voisinage.

A cet âge on peut déjà vociférer comme un révolutionnaire s'il y a seulement deux ou trois paires de gamins enclins à manifester dans les environs.

Tel n'est pas le cas de Victor qui compte ses six années et sa première culotte. Pour lui, pas d'escalier à enfourcher, pas d'amis pour processionner dans les ruelles. C'est un enfant sage confiné dans un troisième étage avec ses frères et soeurs une marmaille que surveille maman Victorine.

LES POMPIERS

C'est un matin débordant de soleil. Les mioches dans la cuisine jouent aux pompiers en famille. Ainsi en a décidé Victor. Lui, c'est le chef. Il porte un casque allemand, souvenir de guerre et fait rouler avec fracas par ses chevaux une balayeuse hors d'usage. Au branle affolé d'une cloche d'alarme la brigade s'élance d'un galop inégal et fougueux.

Ce qui devait arriver, arriva. Dans un virage dangereux la brigade emballée se buta contre une chaise. Collision, cri des blessés, râles des mourants, et, dominant les clameurs, de la bouche du chef sortit un juron tonitruant. La marmite ou mijote la soupe aux pois en tressaute sur le poêle à gaz et maman Victorine qui a l'oreille à tout en frémit d'horreur.

—"Est-ce possible! Le petit sacre!

—"Victor ici! Qu'est-ce que j'entends?

"—Ce n'est rien maman. Papa parle comme ça lui". "Je fais comme papa!"

JE LE CORRIGERAI

Le soir, après la soupe, papa Victor lit son journal.

"Tu sais, mon homme, le petit sacre!

—"Tu dis que...

"Je dis que le petit sacre et sacre mal...

—"Ah! Je vais voir à ça. Fais-le venir que je lui administre une de ces fessées.

—Attends! Sais-tu ce qu'il a dit quand je l'ai grondé?

—"Il a dit comme ça : "Papa le dit bien lui! Je fais comme papa.

—Alors c'est moi le sacreur ici???

—Tu l'as dit. Les enfants ne sortent pas d'ici, c'est de toi qu'ils ont entendu ces jurons. Je t'ai supplié souvent de te corriger et à cause des enfants.

—Convenu! Ca m'échappe parfois, mais ce n'est pas une raison de faire comme moi. Je le corrigerai!

Et Victor fut corrigé de main de maître.

Hélas! le papa lui ne se corrigea pas.

VICTOR, FILS, A 25 ANS

Un gaillard large de thorax, fort en-gueule et qui ne joue plus aux pompiers en famille je vous prie de le croire.

Savez-vous à quoi il joue? A faire pleurer père et mère.

—"Je le corrigerai! avait dit le père.

—"Essayez donc voir un peu, maintenant, retorque en blasphémant l'ancien chef de pompiers.

—"Je te chasserai!

—"Si vous pouvez me sortir d'ici. Et Victor exaspéré sert violemment à son père les sacres, les jurons, les blasphèmes que vingt années durant il a entendu son papa adresser à Dieu, à ses Saints, à son Eglise.

RACE DE SACREURS

C'est ainsi qu'on fait une race de sacreurs.

Si les petits sacrent, c'est que les plus grands sacrent.

Si les fils blasphèment, c'est que les pères ont blasphémé.

Si les filles jurent, c'est que des mères hélas! maudissent.

Corrigez-les! Corrigez-les!

Non, non et non! Corrigez-vous! Corrigez-vous!

A. R.

POUR ELIMINER LE DANGER AUX TRAVERSES A NIVEAU

A la suite du récent accident de Laprairie, les directeurs de la Ligue de sécurité de la province de Québec présenteront aux autorités provinciales la suggestion que les samedis, dimanches et jours de fêtes, les officiers motocyclistes du département provincial de la circulation soient chargés d'avertir les automobilistes de l'arrivée des trains, aux traverses à niveau non protégées par des barrières ou un signal automatique, tout particulièrement sur les routes dans les environs des grands centres ou la circulation est la plus intense.

L'hécatombe de samedi est considéré par la ligue comme une des plus terribles tragédies jamais survenues dans la province, et J. J. Cosgrove, président du Concours de Sécurité entre les Véhicules Commerciaux, et Arthur Gaboury secrétaire de la ligue, ayant étudié les mesures à prendre pour obtenir la mise en vigueur de l'arrêt obligatoire aux traverses à niveau de chemins de fer ont offert cette suggestion à la police provinciale.

"Cet horrible accident, a déclaré M. Cosgrove, est une preuve de plus du besoin pressant d'une loi uniforme par tout le continent. Si les victimes de l'accident avaient eu l'habitude d'arrêter toujours aux traverses à niveau, la tragédie ne se serait pas produite". M. Gaboury exprima l'opinion que si la province d'Ontario suivait l'exemple de la province de Québec en ce qui regarde la loi de l'arrêt aux traverses, le Dominion en entier adopterait le règlement, et peut-être même dans tous les Etats-Unis verrait-on bientôt cette loi en vigueur.

Des ingénieurs de sécurité de la ligue ont été envoyés examiner la traverse à niveau de Laprairie où s'est produit l'accident, afin d'étudier les moyens d'en éliminer les dangers. Un rapport sera bientôt présenté aux directeurs de la ligue et communiqué aux autorités.

De plus, on apprend que la Ligue de sécurité, grâce à l'utile coopération de St. C. Holland, a fait enlever les broussailles qui cachaient la traverse à niveau située sur la rue principale de la ville de Saint-Laurent.

Ces broussailles obstruaient la vue des automobilistes et autres usagers de la route, et constituaient un réel danger à la circulation. Depuis l'enlèvement des broussailles, les automobilistes qui arrêtent à la traverse peuvent maintenant voir clairement des deux côtés de la route pour s'assurer qu'un train ne s'en vient pas. Ce geste de la ligue aidera grandement à éliminer le danger de cette traverse jusqu'à ce qu'un système adéquat de signaux automatiques soit installé, tel que demandé depuis un récent accident survenu à cet endroit où une personne perdit la vie.

St-Hubert

M. et Mme Eugène Desrosiers, née Adrienne Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 5 août sous les prénoms de Hector, Gérard, Gilles. Parrain et marraine : M. et Mme Hector Desrosiers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Eva Dionne, cousine de l'enfant.

Malade à l'hôpital.— Dangereusement malade à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, M. Elisée Boucher, de cette paroisse. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement qui lui permettra de retourner au plus tôt dans sa famille.

Va et vient.— Notre révérend curé, M. Roy est de retour d'une retraite fermée à Rimouski, la semaine dernière.

Mlles Juliette et Eva Dionne qui étaient venues passer leurs vacances chez leur mère, Mme Eugène Dionne sont retournées à Québec ces jours derniers.

Mlle Yvonne Richard, de Notre-Dame du Portage en vacances chez ses parents, M. et Mme Joseph Richard.

ISLE-VERTE

Va et vient.— Mlle Rosalia Damours, de Rivière-du-Loup en visite chez des parents à l'Isle-Verte.

M. l'abbé H. J. Carlos, aumônier du Monastère du Précieux-Sang de Sherbrooke et M. J. M. Carlos, de l'Isle-Verte sont revenus d'un voyage d'une semaine dans la Gaspésie.

M. l'abbé Arthur Beaulieu, curé de Padoue était de passage parmi nous dernièrement.

M. et Mme Henri Boucher et leur bébé sont retournés à Brunswick, après avoir passé une quinzaine chez leur mère, Mme D. Boucher.

Le Révérend Père Pelletier, professeur au Séminaire d'Ottawa était en visite au presbytère la semaine dernière.

M. Laurent Côté, de Métis Beach était de passage à l'Isle-Verte dernièrement.

A qui devons-nous ?

La machine à vapeur : Denis papin.
Le phonographe : Edison.
La photographie : Daguerre.
Le radium : Pierre Curie.
Le téléphone : Graham Bell.
La télégraphie sans fil : Ed. Branly.
L'automobile : Cugnot.
L'aviation : Clément Ader.
Le cinématographe : Lumière.
L'éclairage électrique : Edison.
Le gaz d'éclairage : Philippe Lebon.
Le dactylographe : Foucault.

UNE RECETTE

Comment s'y prendre pour plaire à son mari? Je trouve cette question dans mon courrier et je la crois assez importante pour lui donner plus d'une brève réponse.

Plaire à son mari, cela suppose d'abord qu'on l'aime de tout son coeur; plus que père et mère, frère et soeur. En entrant en ménage, alors que les habitudes se contractent et s'établissent de part et d'autre, il faut bien se souvenir que ce n'est pas à papa, à mon oncle, à mon cousin ou au voisin de la troisième ou cinquième maison qu'on doit penser, mais bien au seul homme à qui on a attaché sa vie et promis de faire la joie. Le mariage n'est la fin que des fréquentations guindées, et non celles des amabilités. Au contraire, il en est le commencement, comme il est le commencement du véritable amour, de toutes les attentions, de tous les dévouements renouvelés et multipliés à souhait. Le seul principe qui vaille en amour, c'est l'oubli de soi. Ce qui importe, ce n'est pas d'aimer comme on voudrait aimer; s'est d'aimer la personne choisie comme elle veut être aimée. Tout est là. Pour y réussir, il faut d'abord s'empresser de connaitre ses goûts, deviner ses préférences. Cela est très important. Il y a des femmes qui sont toujours prêtes à convenir qu'elles s'accorderaient très bien avec un tel ou un tel. Trop tard, ma chère, pour regarder ailleurs.../ Il n'y a plus de si... il n'y a que la réalité.

Si votre mari aime les délassements, une veillée chez le voisin de temps à autre, une partie de cartes en famille, et que vous vous ambitionnez à votre tricotage, vous pouvez être une tricoteuse bien d'avance, mais vous n'en êtes pas moins une femme acariâtre et détestable. Il faut trouver le tour pour tout: pour le travail, pour le plaisir. C'est cela qui met dans le coeur et dans la vie l'heureux équilibre qui balance tout.

Je connais une femme qui, depuis au moins dix ans, se plaint de son mari; elle croit se donner raison, s'attirer des sympathies en déclarant :—

"Ca faisait à peine un mois que nous étions mariés et — le sans-coeur! — il prenait une heure par soirée pour lire les journaux en fumant sa pipe".

Quant on pense! C't'enfant, elle aurait voulu se faire bercer... Et la prétendue martyre criait au scandale. Son mari aimait la tranquillité, la vie calme. C'était un fort bel atout qu'elle aurait dû ménager. Quelle chance pour elle de lire avec lui, comme lui, pour entamer ensuite la conversation sur tel ou tel fait divers, ou de coudre ou de repriser tranquillement dans son ombre, en songeant comme cette femme poète :—

"Nous nous aimons si bien que nous pouvons nous taire!"

C'est si facile d'être heureux! Il n'y a qu'à ne rien compliquer...

Les hommes sont, à tout âge, de grands enfants. A mesure que les responsabilités pèsent sur leurs épaules, ils aiment qu'on les plaigne quand ils ont des soucis, qu'on les écoute quand ils sont en veine de confidences, qu'on les dorlote quand ils sont malades — et puis, un mal de tête, ça fait bien plus mal à un homme qu'à une femme... — et que, en tout temps, on les encourage. Il faut qu'ils retrouvent parfois en leur épouse quelque chose de la tendresse qui faisait dire à leur mère : "Pauv' p'tit garçon!"

Et, surtout, il faut éviter de se plaindre et de gémir à propos de tout. N'importe quel mari sera fier d'avoir une femme courageuse. L'énergie, cela s'apprend, comme le brailleement se cultive. Les lamentations n'ont jamais rien arrangé. Il y a des femmes qui font tout l'ouvrage de la maison sans paraître exténuées : elles ne travaillent jamais par bourrée, en tournant la maison à l'envers, emplissent la cuisine de linge ou de meubles, sous prétexte de grand ménage toutes les cinq ou six semaines. Elles évitent ainsi la fatigue du surmenage et l'occasion de se montrer maussades. Comment voulez-vous qu'un homme reste épris d'une femme sans cesse excités, énervée, essoufflée, échevelée, et fatiguée? Il y a des femmes qui travaillent à leurs forces à coeur d'année et qui, pour cela, n'en seront jamais plus appréciées. Cela tient à une mauvaise distribution du travail, surtout à une mauvaise éducation.

Bien oui! Je sais de bonnes vieilles mamans qui ont bien mené leur affaire, à leur façon, et qui hausseront les épaules en lisant ces lignes. Elles seront prêtres à dire à leurs jeunes filles :—

"Toutes ces simagrées, moi, je n'en ai jamais fait autant avec vot' père et on s'arrange bien".

Elles oublient de reconnaître, ces braves femmes, que les temps changent, que leurs fils vont veiller plusieurs fois la semaine, en voiture fine et dans leurs plus beaux atours, fument des cigarettes et en offrent à leurs blondes, s'il vous plait. Elles ne songent pas qu'une fois mariés, ils seront de toute façon beaucoup plus exigeants que ne l'était leur père.

Quoi qu'il en soit, et même si cela peut paraître prétentieux, je garantis ma recette, car je sais bien ce qu'elle vaut...

Françoise Gaudet-Smet.

Un pays peut changer de nom ou d'allégeance, mais de mère, jamais... si sa mère est la France.

Abbé A. LACASSE.

Notre premier capital, c'est le capital humain.

Abbé Lionel GROULX.

LES SAISONS DE CHASSE

Le Service des Parcs Nationaux du Canada, Ministère de l'Intérieur, Ottawa, vient d'émettre des règlements, concernant les oiseaux migrateurs, pour l'année courante.

Un résumé des règlements applicables à la province de Québec est donné ci-dessous.

SAISONS DE CHASSE

Les deux dates incluses dans chaque cas.—

Canards, oies, bernaches, foulques et râles : Du 1er septembre au 15 décembre.

Bécasse, Bécassine de Wilson ou Jack snipe; Du 1er septembre au 15 décembre.

SAISONS DE PROHIBITION

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Canards huppés (Branchus), Canards Eiders, Cygnes, Grues, Courlis, Chevalier semi-palmés, Barges, Maubèches à longue queue, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Huitriers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de ressac, Tourne-pierres, et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des oiseaux non-gibier suivants :

Pingouins, Petits Alques ou petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Stercoraires (Labbes) Plongeons (Huards), Murres, Pétrels, Puffins (Macareux ou Perroquets de mer), et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants : Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mésanges, Coucous, Pies, Moucherolles, Gros-becs, Colibris (Oiseaux-mouches), Roitelets, Martinets (Hirondelles pourprées), Etourneaux des prés, Engoulevents d'Amérique (Mangeurs de maringouins), Sittelles, Orioles, Merles, (Rouges-gorges), Pies-grièches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, viréos, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents criards, Pics dorés (Piverts), Troglodytes et tous les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester, tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur, toute l'année excepté les canards en saison de chasse.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateurs tués pendant la saison non-prohibée sera permise dans la province de Québec jusquau 31 mars subséquent.

LIMITE DU NOMBRE DE PIECES

Canards 25, Oies 15, Bernaches 15, Râles 26, Bécassines de Wilson ou Jack-snipe 25, Bécasses 8, et pas plus de 125 Bécasse en une seule saison.

FUSILS ET ENGINS DE CHASSE

Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur support, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No. 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque (tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever et plus tard qu'une heure après le coucher du soleil.

PENALITES

Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règnements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et de pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

Imposantes funérailles de M. Jean-Paul Thibault

Samedi le 3 août, à 8 heures dans ont eu lieu les funérailles de M. J.-l'église des Saints Mrtyrs, Québec Paul Thibault, fils de Mme J.-Ad. Thibault.

L'inhumation eut lieu à St-Patrice de Rivière-du-Loup.

Le convoi funèbre arriva ici vers 1.30 heure. Un libéra fut chanté par le Rév. M. Philéas Roy, curé.

Au choeur on remarquait MM. les abbés Côté et Viel, le Rév. Frère Antoine, du collège de St-Patrice et sa communauté ainsi que le Rév. Frère Camille, directeur du collège de St-François-Xavier.

A l'orgue, le chant fut exécuté par la chorale du collège. M. Willie Girard touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Paul et Lucien Chenard, Walter Hodgson et Patrice Breton.

Une foule considérable de citoyens des trois paroisses assistaient à l'inhumation qui eut lieu au cimetière de St-Patrice.

Nous réitérons à Madame Thibault ainsi qu'à tous les membres de la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre.

Mgr BELIVEAU.

Heureux l'homme es champs, s'il savait son bonheur.

VIRGILE.

LA RETRAITE FERMEE : SA NECESSITE

Personne ne doute on ne devrait douter de cette nécessité. Les Souverains Pontifes ont béni cette oeuvre et l'ont appelée providentielle. Les évêques lui accordent leurs précieux encouragements et leur appui. Les prêtres et les laiques affirment à l'envie, que, pour la vie intime du chrétien, comme pour la vie de la société et de l'Eglise, les retraites fermées sont d'un "secours indispensable".

Il ne s'agit pas évidemment d'une nécessité de moyen de salut, ni d'une obligation créée par un précepte de l'église. Autrefois, les retraites fermées n'existaient pas et nos pères, nous l'espérons, opéraient le salut de leur âme. La multitude continuera à se sauver sans recourir à la retraite. "Si vous voulez entrer dans la vie, enseigne le divin Maître, gardez mes commandements". Mais, pour les âmes qui veulent vivre pleinement leur foi, pour les chefs de famille qui comprennent la grandeur et la difficulté de leur mission, pour la société chrétienne, qui ne peut se maintenir et se développer sans le généreux concours d'une véritable élite, la retraite fermée est vraiment nécessaire. Elle répond à cet appel de l'Esprit Saint : "Je t'attirerai dans la solitude et là je lui parlerai au coeur". Elle porte un remède efficace à ce manque de sérieux dont souffre la société et dont se plaint encore amèrement l'Esprit-Saint : "La terre est désolée parce que personne ne réfléchit dans l'intime de son coeur".

Avant d'agir, il faut d'abord réfléchir. C'est dans la retraite du mont Sinai que Moise reçut le dépôt de la loi; c'est dans la retraite du désert que saint Jean-Baptiste se prépara à sa mission de précurseur; c'est dans la retraite que le Sauveur, par le jeûne et la prière, se prépara à sa mission rédemptrice; c'est dans la retraite du cénacle que les apôtres furent comblés des dons de l'Esprit-Saint; c'est dans la retraite que Dieu s'est suscité les plus fervents apôtres de la nouvelle loi, qu'il a converti les plus illustres pénitents.

Seule, en effet, la retraite permet à l'intelligence des chrétiens de pénétrer les vérités surnaturelles, de fortifier les convictions et de les faire passer dans la vie. Dans le silence, Dieu se révèle à l'âme et l'âme, écoutant la voix de Dieu, se parlant à elle-même, comprend mieux ses devoirs et se dispose à les mieux accomplir. Le retraitant se dégage de la préoccupation de ses intérêts personnels et temporels, il se sent membre d'une société surnaturelle dont les intérêts doivent passer les premiers, il se convainct de la nécessité d'en remplir les obligations et d'en défendre les droits.

Dans la société chrétienne, il faut des âmes meilleures que le vulgaire, il faut des saints... qui vont par des chemins plus hauts, à des destinées plus sûres et certaines; la retraite fermée les formera et les gardera. Il faut aussi des chefs, des apôtres qui, avec la parole qui émeut, donnent l'exemple puissant des actes courageux qui entraînent et qui organisent, par les oeuvres, les luttes pour le bien : la retraite fermée fera éclore cette élite vraie, généreuse dont chaque paroisse, chaque association réclame le concours. "J'ose affirmer, disait le comte de Mun, qu'il n'y a pas, pour la vie privée comme pour la vie publique, pour les devoirs de la famille comme pour les fonctions sociales, pour les hommes d'Etat, comme pour les simples particuliers, de plus forte et de plus salutaire préparation. Les retraites fermées, ajoutait-il, sont le foyer où s'allume la flamme de toutes les autres oeuvres".

En effet, c'est bien dans le silence et le recueillement de la retraite que le chrétien entretient, sauvegarde et augmente sa foi, qu'il développe ses propres énergies de vie surnaturelle et qu'il tend à mettre en oeuvre toutes ses ressources intimes pour le bien et le salut du prochain.

L. ST-G.

Ste-Hélène

Divers.— Mme Démétrius Marmen, Mlles Blanche et Madeleine Marmen ont passé une douzaine de jours à Edmundston, Van Buren et St-Léonard; ils ont rendu visite à M. H. E. Marmen, fils de Mme Marmen.

M. et Mme Louis Pouliot, d'Ottawa étaient de passage à Ste-Hélène, lundi dernier.

M. et Mme Louis Philippe Desjardins et leurs enfants, de Québec, passent quelques jours chez M. J. E. Desjardins.

Mlle Gisèle Goulet, de Rivière-du-Loup passe une semaine chez sa grand'mère, Mme D. Marmen.

M. l'abbé Emile Bernier et sa soeur, Lucienne, de St-Eleuthère, passent une huitaine chez des parents.

Mme Emile Tardif et Mme Philémon Lafaille, de Montréal sont en visite chez leurs parents depuis quelque temps.

Mlle Deschênes, de Montréal, en promenade chez sa tante, Mme Ls Deschênes.

M. et Mme Cyrille Pelletier sont en promenade pour une huitaine aux Etats-Unis.

M. le curé Martin a suivi la première retraite ecclésiastique à Québec.

La Fonderie de l'Islet, Ltée

L'ISLET, STATION

Nous avons préparé une vente spéciale de poêles à des prix excessivement bas que nous pouvons vendre commençant à $15.00 et plus. Nos prix défient toutes compétitions dans les poêles émaillés et nous invitons tout acheteur à venir se convaincre de nos bas prix. Nous avons aussi de bons poêles de seconde main de $5.00 en montant.

Vous êtes cordialement invités à venir visiter notre assortiment complet de poêles et Laveuses électriques à la Succursale L'Islet, St-Ludger.

Polycarpe OUELLET, fils,
Représentant.

13 — 1 fs p.

En foule ! à St-Ludger

(suite de la 1ère page)

"Grotte. Elle l'attendait, douce, lumineuse, souriante. Bernadette, "toute confuse, lui demanda pardon "de son retard; elle fut rassurée, et "l'heure de béatitude commença pour "la petite Voyante. Jamais la céleste Dame ne s'était montrée si "bonne, si encourageante; aussi l'enfant se souvenant qu'Elle n'avait "pas encore dit son nom, lui demanda-t-elle par deux fois : "Madame, "voudriez-vous avoir la bonté de me "dire qui vous êtes!" Un sourire fut "la seule réponse; mais ce sourire "avait tant de douceur, qu'une troisième fois Bernadette, se faisant "plus suppliante, recommença sa prière. Alors la Dame, toujours debout "sur le rosier, "prit un air grave et "parut s'humilier. Elle joignit les "mains, les porta sur le haut de la "poitrine, regarda le Ciel; puis, séparant lentement ses mains, et se "penchant vers l'enfant, Elle laissa tomber ces mots :

"Que soy era Immaculado Counceptiou!"

"Je suis l'Immaculée Conception!"

"Puis, sans autre regard, sans adieu, Elle disparut "laissant à Bernadette cette image et ce nom". (3).

Cette humble chronique sera publiée, dans le "Saint-Laurent", le 15 août, fête de l'Assomption au Ciel de la Vierge qui en est descendue jusqu'à Lourdes... Et, le jour de la solennité de l'Assomption, dimanche, le 18 août, nous, les Anciens Retraitants de la Maison bénie de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, nous monterons tous en corps, des quatre coins de la ville, au sanctuaire de St-Ludger. remercier notre Bonne Mère de ce nouveau succès! et la prier de réaliser dans tous ses enfants de Rivière-du-Loup l'union dans l'amour mutuel, dernier souhait du Sauveur et seul gage certain de notre retour à la prospérité : "Par-dessus tout, ce que je vous "commande", c'est de vous aimer les uns les autres" (St-Jean, XIV, 1-31).

S'aimer, c'est avant tout de rester unis au prix de n'importe quel renoncement, n'importe quel sacrifice, unis entre nous et avec nos bons curés, tous nos bons curés unis, prêts à recevoir d'eux le mot d'ordre, prêts toujours à les seconder, à courir au-devant de leurs désirs, et à les défendre si jamais ils sont attaqués. Plus encore, aucun de nos projets pour le bien, pour la charité, pour l'action catholique dans toute la ville, ne saurait même être conçus sans l'assentiment unanime de ces chefs qui sont les nôtres.

Demandons à la Vierge Immaculée lors de notre chemin de croix, elle qui suivit le premier et le plus douloureux, de ne jamais dévier de cette résolution que nous avons prise dès le début, et "rien ne saura jamais nous résister".

En foule, plus que jamais, à St-Ludger, à 4.15 heures, p. m., dimanche prochain pour le pèlerinage mensuel des Anciens Retraitants!

Vierge de Lourdes, priez avec vos enfants de Rivière-du-Loup qui veulent revoir des jours heureux et prospères dans l'union, l'harmonie, la charité!

JEAN LAVIGNE.

P. S.— Assemblée générale à 3 heures, avant le chemin de croix, dans le soubassement de la sacristie de St-Ludger.

(1) La Confidente de l'Immaculée, page 21.

(2) Même ouvrage, page 16.

(3) Même ouvrage, page 47.

Cours Privés ECOLE BEAULIEU - SCHOOL

Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur de l'Ecole Normale Laval de Québec, certificat de "French 6" and 'Public Speaking S. 10" du Harvard University Cambridge Mass., est heureux de vous annoncer qu'il continuera en septembre prochain ses cours réguliers et privés de français, anglais, matières commerciales, préparera jeunes garçons et filles pour brevet d'enseignement, etc.

N. B.—N'acceptera pas plus d'une quinzaine d'élèves réguliers le jour, acceptera élèves de 7 ans et plus, études et devoirs complets seront faits en classe sous surveillance et attention spéciale à l'anglais ou autres points faibles des étudiants.

Pour inscriptions ou renseignements s'adresser de 9.30 heures de l'avant-midi à 12 heures, au No. 20 rue de la Cour à partir de mercredi le 14 août au jeudi le 22.

11 — 3 fs

St-Joseph, Kam.

Baptêmes.— Le 29 juillet, Joseph, Joachim, Raymond, enfant de M. et Mme Isidore Pelletier. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Bérubé.

Le 3 août, François, Raymond, Fernand, enfant de M. et Mme Léo Soucy, née Irène Deschamps. Parrain : M. François Soucy, grand oncle de l'enfant; marraine: Mme Joseph Deschamps, grand'maman de l'enfant.

Le 3 août, Marie, Ange Pauline, enfant de M. et Mme Philippe Chénard, née Rose-Anna Pelletier. Parrain et marraine : M. et Mme Adélard Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 juillet a eu lieu le service de M. Arthur Cloutier, âgée de 54 ans et 11 mois. La levée du corps fut faite par M. le curé Laforest. Les porteurs étaient ses trois fils : Antonio, Paul-A., Laurier et son neveu, Gérard Cloutier.

Charles Cloutier, son frère, conduisait le corbillard et son neveu, Joseph Sirois, portait la croix.

Le deuil était conduit par ses fils et ses deux filles Jeannette et Juliette, ses belles filles Mme Ant. Cloutier et Mme Ernest Cloutier ainsi que sa soeur, Mme Emile Sirois, et un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Nos visiteurs.— M. l'abbé Thomas Bélanger, du Collège Ste-Anne ainsi que H. l'abbé Alexandre Soucy, de St-Alexandre, en visite au presbytère.

M. Antonio Ayotte, Mme Arthur Ayotte, Mlle Annette Soucy, Mme Guy Fortin et son fils, Milton, tous de Berlin Falls N.-H., en visite chez MM. Emile, J.-Emile, Lionel et Léo Soucy, leurs neveux.

Mlle Marie-Anne Bérubé, institutrice près de la Station de Ste-Anne, en visite chez M. le curé Ulderic Bélanger, Octave Bélanger, tous ses anciens amis et élèves de classe.

Jeune homme demandé

On demande un jeune homme pour travailler sur la ferme. Références exigées. S'adresser à
Alph. ROY,
Rivière-du-Loup ,Centre.

13 — 1 fs p.

La femme à la maison

Une femme ne doit jamais être négligée. Quelles que soient sa condition, la nature de son travail, elle doit être habillée convenablement et ne se présenter à son mari qu'avec toute la recherche dont elle dispose.

L'intérieur indique une femme ordonnée, une toilette fraîche, simple, mais très propre, une femme soigneuse. Si l'on a quelque grosses besognes à faire il faut profiter de l'absence du mari, agir rapidement, remettre tout en place pour son retour et être soi-même sous les armes. Il ne doit pas retrouver une ménagère échevelée, les pieds dans des savates, la jupe taché, le corsage attaché avec des épingles et à "crevés" alors que le style de l'époque n'exige point que la chemise douteuse passe à travers ces jours de souffrances.

La femme en "souillon" n'est nullement critiquée, il y a des circonstances atténuantes, le nettoyage de la maison, la lessive. Mais tout cela doit se faire en sourdine. La fatigue porte à la négligence, il faut la dominer. Et encore peut-on avoir une tenue en bon état propre, raccommodée au besoin. Il faut en outre apprendre des précautions, être adroite. Faire bien vite; c'est une question d'habitude et de délicatesse de mouvements.

Pour un travail bien fait adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT".

BIENTOT !
UNE
SEMAINE D'AMUSEMENTS

Le Fameux Cirque Sims
A RIVIERE-DU-LOUP
Lundi prochain, le 19 aout
POUR TOUTE LA SEMAINE

sur le terrain voisin de la patinoire Courcelette, rue Ste-Anne.

Attractions diverses - Jeux et Amusements variés - Caroussel - Fouet - Roue Ferris

St-Eleuthère

Baptêmes.— Le 10 juillet, Joseph, Henri, Donat Aubé fils de Léon Aubé et de Marie Louis Plourde. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Aubé, de St-Malachie.

Le 11 juillet, Joseph, Henri Morin fils de Joseph Philippe Morin, forgeron et de Marie Girard. Parrain: Gérard Morin et marraine : Mlle Marguerite Lévesque.

Le 14, Joseph, Henri, Jacques, André Bérubé, fils d'Antonio Bérubé et d'Alphonsine Gervais. Parrain et marraine : M. et Mme Félicien Garland, d'Estcourt.

Le 16 juillet, Marielle, Camilla Landry, fille de Didier Landry et de Irène Tardif. Parrain et marraine : M. et Mme Xavier Landry.

Le 24, Joseph, Gaston Bérubé, fils de Louis Bérubé et de Dellie Bérubé. Parrain et marraine : M. et Mme Ulderic St-Pierre.

Le 25, Marie, Florence, Carmen Nadeau, fille d'Ivanhoe Nadeau et de Marie-Louise Ouellet. Parrain et marraine : M. et Mme Eliud Nadeau.

Le 29, Marie, Gisèle, Antoinette Landry, fille de Ludger Landry et d'Yvonne Levasseur. Parrain et marraine : M. et Mme Ulderic St-Pierre.

Le 29, Joseph, Wilfrid, Lauréat Sirois, fils d'Adélard Sirois et de Lauretta Murray. Parrain et marraine : M. et Mme Wilfrid Sirois, de St-Athanase.

Le 6 août, Joseph, Guy, Jean-Marie, fils de M. et Mme Joseph Ouellet. Parrain et marraine : M. Jean-Baptiste Ouellet et Mlle Eva Ouellet, de Québec.

Le 9 août, Marie, Lorraine Landry fille de Xavier Landry et de Jeanne Lévesque. Parrain et marraine : M. et Mme Omer Landry.

Va et vient.— Mlle Irène Milliard était de passage cette semaine à St-Athanase aux funérailles de sa grand'mère, Mme Alfred Chouinard.

M. et Mme Napoléon Plourde ainsi que leur fille, Eva, étaient de passage chez M. Léon Aubé, dimanche, ainsi que M. Elzéar Marchand, de St-Antonin.

Notre-Dame-du-Lac

"Les Compagnons de Notre-Dame" ont donné une belle soirée, dimanche, le 11 courant.

La salle était remplie. Ce fut un succès complet. Tous et chacun des personnages ont interprété leur rôle à la perfection.

L'assistance n'a pas ménagé les applaudissements et les remerciements élogieux de Monsieur le chanoine Gagnon, à la fin de la soirée, en font preuve.

"Les trois sagesses du vieux Wang-" est une histoire vraie, qui restera gravée dans la mémoire de ceux qui ont eu la bonne fortune de venir l'entendre.

Nous remercions ce groupe de jeunes gens du courage qu'ils ont eu de préparer cette soirée, au milieu de leurs vacances d'été et pour le bel oeuvre de leur couvent.

BASE-BALL

Dimanche le 11 août, le club de Eagle Lake, Maine recevait le Cabano Jr. Notre club fut l'objet d'une belle réception. Un excellent souper leur fut servi au couvent du village. Il ne fut joué que 7 manches. Le résultat est celui-ci :

Cabano . . .	200 010 0	3
Eagle Lake . .	020 000 0	2

Batteries : Eagle Lake : Alphée Bérubé et G. Freiman; Cabano : Arthur Leblanc et W. Slight.

Retirés au bâton : A. Bérubé, 6; A. Leblanc, 17.

Magasin E. BRETON
221 RUE LAFONTAINE

DEPARTEMENT D'EPICERIES

Extra Spécial pour jusqu'au 23 août

FEVES AU LARD Clark 2 boites de 30 oz pour	.25	Pointes d'Asperges Clark, Boite de 12 oz pour	.23
2 boites de 18 oz pour	.18	Boite de 20 oz pour	.35
2 boites de 10 oz pour	.14	SAUMON RED COAT 2 boites pour	.23
3 boites de 6¾ oz pour	.14	POUDRE A PATE BLUE RIBBON boite de 1 livre pour	.23
CORNED BEEF CLARK 2 btes pour	.27	PATES ALIMENTAIRES REGAL Macaroni, paquet 1 lb pour	.37
SOUPES CLARK 3 btes pour	.22		

Département de la Vaisselle, Aluminium, Etc.

PROFITEZ DE CES AUBAINES

BOUILLOIRES galvanisées, grandes	.95	Un bel asortiment de Théières, Cafetières, Bouilloires, Marmites à soupe, etc. pour	98
MARMITE à confitures, 16 chop. impériales	.79		
GOBELET en granit blanc, 2 pour	.25	BALAIS de crins et vadrouilles pour épousseter, les deux pour	1.15

Faites des Economies en achetant chez nous, à très Bas Prix.

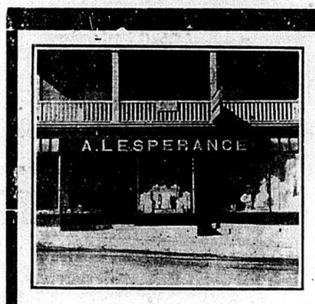

A. LESPERANCE
LE MAGASIN DES SPÉCIALITÉS
POUR FILLES et GARÇONS
A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE DES CLASSES

LE PLUS GRAND POUR

HABITS EN FLANELLE
NON DOUBLES
DRAB, GRIS, BLEU MARIN.
POUR PETITS GARCONS. Grand. 23-32
Pantalons aux genoux, très durables, se lavant bien.
Prix, chaque 2.75

Habits en Tweed Carreautés
Tout laine, très durable. Gilet bien doublé, en satin fermier, pantalons longs. Pour garçons. Grandeurs 28 à 32.
Prix 5.75

CHOIX D'HABITS GARCONS

HABITS EN TWEED
BRUN OU GRIS MELANGE
POUR GARCONS. Grandeurs 25 à 28.
Ces habits sont bien confectionnés en bon tweed durable. Gilet doublé, pantalons courts aux genoux. Ce qu'il faut pour écoliers. Prix 3.98

Habits en même Tweed
QUE MENTIONNE PLUS HAUT
Grandeurs 28 à 32
Pantalons longs.
Prix 5.75

Habits, tweed tout laine
GRIS OU DRAB
Très bien doublés, pantalons longs, breeches et pantalons longs, pour garçons. Grandeurs. 28 à 32. Prix 8.65

Habits en serge cheviot
Bleu marin ou en tweed gris.
3 MORCEAUX
Gilet, veste et pantalons longs, coupe parfaite, très bien finis, pour garçons. Grandeurs 34 à 36. Prix 8.50

Habits en serge bleu marin
Tout laine, extra bonne qualité
3 MORCEAUX
Gilet, breeches, pantalons longs. Confection parfaite. pour garçons. Grandeurs 28 à 32.
Prix 9.65

CHANDAILS,
BAS LONGS,
en coton, laine, cachemire,
BAS GOLF,
CAMISOLES,
CALECONS
COMBINAISONS

Habits en tweed tout laine
GRIS OU DRAB
Doublure de première qualité.
3 MORCEAUX
Gilet, breeches, pantalons longs, pour garçons. Grandeurs 28 à 32. Prix 8.65

CHEMISES,
CHEMISETTES,
BRETELLES,
CEINTURES,
CRAVATES,
CASQUETTES,
PANTALONS, BREECHES.

ROBES DE COUVENT POUR VOS FILLETTES

CHANDAILS EN LAINE
ROBES :
en broadcloth,
en crêpe,
en laine.
SOUS-VETEMENTS,
BAS,
ROBES DE NUIT,
VOILES de première communion,
COURONNES, ETC.

ROBES
EN SERGE BOTANY NOIR
TOUT LAINE
Modèle approprié pour tous les couvents. Confection parfaite sous tous les rapports. Nous avons dans deux qualités populaires.
Prixde . . . . . 2.19 et 2.98

Une plume fontaine et un crayon automatique
DONNES GRATIS
avec chaque habit pour garçons ou chaque robe de couvent
ACHETE DE NOUS.

Entre le Bureau de Poste et la Banque Canadienne Nationale
RIVIERE-DU-LOUP STA.

A. LESPERANCE

TELEPHONE NO. 4803

GRANDE VENTE DE CHAUSSURES

Toutes les chaussures d'été sont réduites au prix coutant:-

Souliers blancs, souliers drab et brun, ainsi que bien d'autres lignes.

C'est le temps de vous en procurer à bon marché.

VENEZ LES VOIR AU MAGASIN

T. GAMACHE

37 RUE LAFONTAINE, STATION.

NOUVELLES LOCALES

—Son Eminence le Cardinal Villeneuve est de passage en ville aujourd'hui. Il a pris le dîner au presbytère de Saint-Patrice.

—M. l'abbé Joseph Paré, ancien vicaire à St-Patrice est en visite au presbytère de cette paroisse.

—M. et madame J.-Aurèle Pouliot, et leurs enfants, de Québec, M. et madame Lionel Perreault, de Providence, R.-I., Mademoiselle Marie-Laure Pouliot, de Fall-River, Mass., et M. Paul-Emile Santerre, de Québec, étaient en visite chez M. Auguste Pouliot, de cette ville, pour une quinzaine.

—Mademoiselle Isabelle Caron quitte la Rivière-du-Loup pour quelques mois. Au cours de son voyage elle sera l'invitée de ses soeurs madame Albert Lefèbvre, de Montréal, madame Armand Pelletier, de St-Jean de Dieu, de Montréal et de la Révérende Soeur Pauline de Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. De Rivière-du-Loup à Lévis, Mademoiselle Caron était accompagnée de sa mère, Madame Jos. Caron.

—Mademoiselle Lucienne Lord est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. et madame Ernest Rivard, de l'Isle-Verte, Mademoiselle Annette Harvey, de Pointe-au-Pic, MM. Paul Lauzier, Lucien Côté, Léo Desrosiers, de l'Isle-Verte, étaient en ville au début de la semaine, par affaires.

—Mademoiselle Marguerite Pouliot, de cette ville, fait un séjour d'un mois à Providence, R.-I., l'invitée de M. et madame Lionel Perreault. Elle rendra aussi visite à sa soeur, Marie-Laure ainsi qu'à d'autres parents des places environnantes. Elle fait le trajet en automobile.

—Mademoiselle Marguerite Dawson, de Montréal, fait un séjour à la Rivière-du-Loup.

—Mademoiselle Gilberte Sirois, fait un séjour à Joliette, l'invitée de sa soeur, Madame Marcotte.

—M. et madame Joseph Bérubé, M. et madame Siméon Basselet, ainsi que leur fils Emilio, de Lewiston, Maine, et M. Benjamin Levasseur et M. et madame Joseph Levasseur, d'Auburn, Maine sont en promenade chez M. et madame Stanislas Bérubé.

M. Joseph Laplante, du village Blier, était en ville en fin de semaine par affaires.

—M. et madame Ernest Bernier, ainsi que leur jeune fille, Marguerite, sont de retour d'un voyage d'un mois, où ils ont visité le Bic, Sacré-Coeur, Rimouski, Mont-Joli et Dalhousie.

—Mademoiselle Marie-Louise Nadeau est de retour d'une quinzaine passée à Rimouski, chez son frère, M. Louis-Philippe Nadeau.

—M. David Labrie, de St-Hubert, de passage en ville par affaires.

—M. J.-A. Chamberland, de St-Philippe de Néri, était à la Rivière-du-Loup hier, par affaires.

—M. et madame Siméon Basselet, de Lewiston, Maine, M. Benjamin Levasseur et M. et madame Joseph Levasseur, d'Auburn, Maine sont partis dimanche pour faire le tour de la Gaspésie.

—N'oubliez pas que chez T. Gravel les pistaches sont toujours fraîches et valent la peine d'être achetées.

—Mademoiselle Léone Martin, de cette ville est de retour d'un voyage à Edmundston, N.-B.

—Mademoiselle Georgette Martin, d'Edmundston, N.-B. est en visite chez son beau-frère, M. J.-B. Lévesque, de cette ville.

L'expérience d'une femme

Mme H. A. Strand d'Annandale, Minn., écrit : "Je souffrais d'étourdissements, maux de tête, vomissements et constipation, je ne pouvais digérer ma nourriture. Après avoir fait usage de 3 bouteilles de Novoro du Dr Pierre, je puis dire que mes intestins fonctionnent régulièrement, mon appétit a augmenté, je puis digérer ma nourriture et je me sens plus forte". Cette préparation herbeuse salutaire stimule les procédés de la digestion et de l'élimination, elle aide spécialement dans le cas d'intestins paresseux. Un essai vous en prouvera ses mérites. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce, il est fourni par des agents locaux ou directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Heureux gagnant

Les billets vendus pour une râfle par M. Charles Roussel, ont donné pour gagnant, M. Albert Leclerc, fils de M. Jos. Leclerc, Squateck. Nos félicitations.

Trois-Pistoles

Mlle Imelda D'Auteuil, de St-Jean Société, Mlle Thérèse Côté, des Trois-Pistoles, sont les deux heureuses gagnantes des deux $2.50 en or qui ont été tirés jeudi soir chez Mme Trefflé Lagacé, coiffeuse.

Naissance

M. et Mme Philippe Nadeau, née Jeannette Morin, de St-Ludger, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 11 août sous les prénoms de Marie, Odette, Céline. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Plourde, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jos. Morin, tante de l'enfant.

BOXE CE SOIR

AU GYMNASE NATIONAL

Jeudi soir, le 15 août

Venez admirer le résultat des défis lancés de Ruff Grondin vs Oscar Gagnon, pour 8 rondes; Final Strangler Frank vs Kid Henry dans lutte, 2 dans 3 à finir.

Ce sont les finals de la soirée. N'oubliez pas de venir voir trois autres préliminaires qui seront des surprises et des choses inoubliables.

Rendez-vous ce soir au Gymnase National, St-Ludger. Admission 15c. Sièges réservés, 25c.

Naissance à St-Honoré

M. et Mme Emile Lebel, née Bernadette Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 8 et baptisé le 11 août, sous les prénoms de Joseph, Alfred, Emile. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Lebel, grands parents de l'enfant.

Terre à vendre

Un lot en culture avec maison et dépendances ainsi que roulant; aussi un lot à bois, en plein village de St-Hubert. Conditions alléchantes. Le propriétaire, M. Alfred Sirois, malade.

Alfred SIROIS,
St-Hubert.

13 — 3 fs p.

Mariage à St-Hubert

Le 22 juillet, M. J. Alfred Rousseau unissait sa destinée à Mlle Eva Mailloux. M. Louis Gosselin servait de témoin à son neveu, et M. Emile Mailloux à sa fille. Le mariage fut béni par M. le curé Roy, curé de St-Hubert. M. Armand Morin agissait comme garçon d'honneur et Mlle Yvonne Gosselin, comme fille d'honneur. Après la cérémonie un succulent déjeuner fut servi chez les parents de la mariée. Et le soir la réception eu lieu chez M. Gosselin, parent du marié.

Le même jour eut lieu le mariage de M. Elias Boucher à Mlle Rosanne Ouellet. M. Jean Boucher, oncle du marié lui servait de témoin et M. Jules Cimon, servait de témoin à sa belle-soeur.

Nous souhaitons bonheur et succès aux nouveaux mariés.

VIEILLES ECARDES

Je répare les vieilles écardes et je les remets à neufs. Mes prix sont de 25 à 50 sous au plus.

Je file aussi la laine. La fine à 20c et la grosse à 15c la livre.

Je fais l'ouvrage au métier à 10c l'once et les couvertures et les étoffes à 12c l'once.

Mme Elie MAILLOUX,
Lamy.

Le bonheur et la "tenue" dans l'intimité

AVANT ET... APRES

—Jeanne?
—Mon ami?
—Je suis jaloux...

Madame qui se refait une beauté devant sa psyché, se retourne brusquement, et se demande si son époux ne devient pas fou.

Pourquoi Mon Dieu? s'écrie-t-elle.

—Chaque fois que vous sortez, vous vous faites très belle, sans doute pour tous ceux qui passent dans la rue, et je remarque que lorsque vous rentrez jamais vous ne prenez ce souci...

—Mais, mon ami...

Oui, je sais... au temps de nos fiançailles, vous étiez pimpante mais depuis que vous êtes mariée, il semble que vous allez vers une masse de fiancés, sauf moi... Alors, je vous imagine, lorsque vous m'attendiez, en train de vous soigner minutieusement... Tout était pour moi, dans ce temps-là... la poudre, les belles lèvres rouges, le rose des joues et les jolies robes. Mais maintenant je les paie, ces robes, je ne les vois plus... Vous les enfermez ou vous ne les revêtez plus que pour sortir sans moi! Pour mon usage personnel, il reste le visage tiré à la peau luisante, les cheveux décoiffé, les robes défraichies... et les baillements par surcroît!

—Quel réquisitoire! s'écria Madame avec un rire qui sonne faux.

Elle s'avoue cependant que son mari a raison. Pour l'intimité, elle se néglige, parce qu'elle est fatiguée de s'embellir pour le dehors. Et puis s'habiller de belles toilettes chez soi, est-ce raisonnable? Non... Quel problème compliqué que celui de plaire à son mari et plaire au dehors...

Il a cependant quelques droits.

Vous aimez cependant que je sois belle, quand nous allons chez des amis?

—Assurément!

Vous profitez de ma beauté, des toilettes que vous m'offrez, de mon entrain...

—Eh! oui, mais de si loin...

—Vous fais-je un reproche de vous voir sans smoking, sans fleur à la boutonière? Vous me demandez même souvent la permission de revêtir votre pyjama.

—Il est si joli...

Ma robe d'intérieur est si originale...

Monsieur et Madame se regardent. Ils sont vaincus. Chaque médaille a son revers. Les deux côtés ont du bon, mais chacun dans leur genre.

Pour le dehors, on hisse le pavillon, pour le dedans, on le replie.

Cependant Madame retient qu'il faudra qu'elle surveille sa beauté et réprime ses baillements... — (De "La Revue de Madame").

SQUATECK

Mariages.— Lundi le 12 août, a été béni le mariage de Mlle Imelda Viel, fille de M. et Mme Louis Viel et de M. Albert Ouellet, fils de M. et Mme Augustin Ouellet, de St-Hubert. Les nouveaux époux ont pris le déjeuner chez le père de la mariée et partirent ensuite pour St-Hubert. Ils doivent se rendre aussi à Packington et à Notre-Dame du Lac pour visiter leurs parents.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Va et vient.— Notre curé, le Rév J. A. St-Pierre est parti lundi pour se retraite, à Rimouski.

M. et Mme Louis Beaulieu, de Squateck, M. et Mme Arthur Beaulieu, de Biencourt se sont rendus la semaine dernière à Ste-Anne de Beaupré.

En visite au presbytère et chez M. Wilfrid Beaulieu, la semaine dernière, Mme Edouard Ménard, de Montréal, leur cousine.

M. et Mme Antoine Viel sont allés à Cabano, par affaires, chez M. Thomas Viel. Ils se rendirent aussi chez leurs parents, M. et Mme Ernest Guérette, de St-Louis du Ha! Ha! et chez leur frère, M. et Mme Alfred Guérette, d'Edmundston.

Mlle Josette Lajoie, de Québec, en visite chez son oncle, M. Philias Laplante.

De passage à Squateck et à Biencourt chez des parents et amis, M. et Mme Augustin Ouellet, M. et Mme Charles Ouellet, Mlle Imelda et Georges Ouellet, tous de St-Hubert.

M. et Mme Albert Michaud, M. et Mme Philippe Michaud, M. et Mme Paul Michaud, tous de Notre-Dame du Lac, visitaient leurs parents, la semaine dernière.

M. et Mme Firmin Michaud, M. et Mme Louis et Francois Viel, M. et Mme Wilfrid Beaulieu,.

Mlle Adélia Pelletier, après avoir passé deux mois chez ses parents, de St-Arsène est revenue chez sa tante, Mlle Eugénie Pelletier.

En promenade chez M. et Mme Jos. A. Viel, dimanche, M. et Mme Jos. Dumont, ainsi que M. et Mme Philippe Morneau, tous de Notre-Dame du Lac.

M. et Mme Ernest Guérette et leur fils Julien, de St-Louis du Ha! Ha! en visite chez leurs enfants, M. et Mme Antoine Viel.

Mlle Marie Laplante, et Mme Edgar Tremblay, étaient de passage à Cabano la semaine dernière.

M. et Mme Jos. Beaulieu et leur famille sont allés en pique-nique à la Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

M. le docteur Roy, de St-Jean de Dieu, était de passage dans notre paroisse par affaires, mardi dernier.

M. Charles Talbot, de St-Jean de Dieu a visité ses neveux, MM. Jos. et Charles Talbot.

Mlles Anna et Aurore Beaulieu, MM. Laurent et Gérard Beaulieu, de St-Hubert, étaient en visite chez leur frère, M. et Mme Louis Beaulieu, la semaine dernière.

Mlle Cécile Blanchet s'est rendue à l'hôpital de la Rivière-du-Loup la semaine dernière.

M. Laurcat Viel est en promenade à Québec chez des parents et amis.

Mlle Rose-Aimée et son frère, M Alfred Laforest ont passé le dimanche chez leurs parents à St-Arsène.

En visite chez M. et Mme Léon Pelletier, dimanche le 11 août, M et Mme Albert Bouchard, M. et Mme Edmée Latulippe, de Cabano, M. et Mme Thomas Gagnon et leurs enfants et M. Alfred Boulay, de St-Epiphane.

Trois-Pistoles

Honneur au mérite.— Nous présentons nos félicitations à Mlle Juliette Beaulieu et à Mlle Cécile Belzile qui ont obtenu leur certificat d'études de 6ème année après avoir subi avec succès leur examen le 10 juin dernier.

LES ENFANTS DE L'ORPHELINAT INVITÉS AU CARNAVAL

Les enfants de l'orphelinat auront, la semaine prochaine, le plaisir de leur vie, invités qu'ils seront d'être les hôtes de la Gérance du fameux Cirque Sims qui vient s'installer dans notre ville pour une semaine à partir de lundi, le 19 août.

Le Cirque Sims donnera ses représentations sur le terrain voisin de la patinoire Courcelette, rue Ste-Anne, et l'admission sur le terrain sera gratuite. Le Cirque Sims a la réputation d'être le mieux tenu et de satisfaire entièrement le public partout où il passe.

Cette année, Fred W. Sims présente un illusionniste de renom, Ramon le Grand, magicien extraordinaire, dont plusieurs des exploits n'ont été accomplis, jusqu'à présent, qu'en Orient. Pour n'en mentionner que quelques-uns, vous asssisterez au phénomène de la suspension aérienne (Levitation) qui consiste à faire tenir une femme dans les airs sans support, le coupage par moitié d'une femme avec une scie ordinaire et enfin la princesse sans corps. Dans cette dernière représentation vous ne verrez que la tête et les jambes de la princesse Falanda, mais rien pour bloquer la vision là où devrait être le corps. Ce phénomène a étonné les savants et les médecins du monde entier. Ce ne sont là que trois des dix tours de magie qui vous seront donnés pour un seul prix d'admission de dix sous (.10c).

En outre de ces attractions, le Cirque en offre encore beaucoup d'autres pour amuser jeunes et vieux. Nous ne mentionnerons que la Roue Ferris, la plus haute du Canada, le Fouet (Whip), le plus rapide au monde, et le favori de tous les temps, le Joyeux Caroussel.

Véritablement c'est la plus grande fête carnavalesque que W. Sims ait jamais organisée.

Le "Midway" vous offrira une promenade lumineuse aux sons d'une musique légère, le long de laquelle vous pourrez prendre part à différents jeux comme le Bingo, le "Penny Arcade", des jeux de balles, enfin tout ce que vous pourrez désirer pour garder de votre passage au Cirque un souvenir inoubliable.

Prenez note de la date : LE 19 AOUT ET LA BALANCE DE LA SEMAINE, et de l'endroit : TERRAIN VOISIN DE LA PATINOIRE COURCELETTE, rue Ste-Anne.

Ne manquez pas de venir assister au superbe CARNAVAL que vous offrira le

FAMEUX CIRQUE SIMS

PRIX DU MARCHE de l'U.C.C.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 12 août 1935, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

ANIMAUX VIVANTS

PORCS VIVANTS	la livre
Pores à bacon (select)	
190 à 230 lbs	10.00
Prime de	$1.00
180 à 230 lbs	10.00
Porc de boucherie 160 à 240 lbs	9.50
Pores légers et à engrais	
120 à 160 lbs	9.50
Pores lourds 240 à 270 lbs	9.00
Truies	6.00 à 7.00
VACHES	la livre
Choix	3¼ 3½
Bonne	2¾ 3
Moyenne	2¼ 2½
Commune	1¾ 2
Très commune	1¼ 1⅓
VEAUX DE LAIT	la livre
Choix	6 6½
Bon	5½ 6
Moyens	4½ 5
Commun	3½ 4
VEAUX DE CHAMP	la livre
Bon	3 3¾
Commun	3 3¼
AGNEAUX du PRINTEMPS	la lb
Bon	6½
Moyen	5½
Commun	4½
MOUTONS	la livre
Bon	2 2½
Commun	1½ 2
BOUVILLONS	la livre
Choix	6 6¼
Bon	5 5½
Moyen	4½ 5
Commune	3½ 4
Commune (léger)	2½ 3
TAURES	la livre
Choix	4¼ 4½
Bon	3¾ 4
Moyen	3 3¼
Commune	2 2½
TAUREAUX	la livre
Choix	3 3¼
Bon	2½ 2¾
Moyen	2¾ 2½
Commun	1¾ 2

ANIMAUX ABATTUS

PORCS	la livre
Pores frais No. 1, 90 à 140 lbs	.12
Pores frais, No. 3, 175 à 225 lbs	.10
VEAUX	la livre
Bons	.07½
Moyens	.06

VOS VENTES
Montréal, 12 août 1935.

OEUFS	
A-Gros	27
A-Médium	25
B	22
C	20
MIEL BLANC	
Chaudière de 5 lbs	.09
Chaudière de 30 lbs	.08½
MIEL BRUN	la livre
Chaudière de 5 lbs	.08½
Chaudière de 30 lbs	.08¼
POIS	le minot
Canadiens	$1.70
FEVES	le minot
Canadiennes	$1.80
BEURRE ET FROMAGE	
BEURRE	la lb.
No. 1 pasteurisé 987 btes	20¼
No. 2 pasteurisé 62 btes	19¾
FROMAGE	la livre
No. 1 blanc 1289 btes	9 7/16
No. 2 blanc 24 btes	8 7/16
No. 1 coloré 262 btes	9½
No. 2 coloré 38 btes	8½

Ces ventes sont organisées par l'U. C. C., sous la direction de M Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U C. C. Ltée

VOS ACHATS
Prix du gros, pris à Montréal.

FARINE de PAIN au char, en sacs	
Première patente	2.45
Deuxième patente	2.25
Forte à boulanger	2.20
Farine à pâtisserie	2.15
GRAIN MOULU	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.35
Blé d'Inde concassé	1.35
ALIMENTS A BETAIL	la tonne
Son	22.25
Gru rouge	24.25
Middling	30.25
Farine de viande cuvée (85 pour cent)	59.00
Ecailles d'huitres	17.00
Gravier	14.00
Farine fourragère	32.00
Gluten	28.00
Blé à engrais No. 6	.74
Avoine alimentaire No. 1	.42
Orge Canadien Ouest No. 3	.43
Mais Sud Africain	.64
Sarrasin le 100 lbs	1.30
SEL	le sac
En pierre (sac de 100 lbs)	1.25
Gros (sac de 140 lbs)	.80
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
TOURTEAUX	la tonne
De lin	$37.00
De coton	$44.00
Drèches de brasserie	$24.00

MARCHE DES BESTIAUX
ARRIVAGES

A la Pointe St-Charles, lundi, le 12 août 1935: Bétail, 824; veaux, 1232; porcs, 1334; moutons, 2165.

BETAIL

Les ventes se sont faites avec une lenteur un peu décourageante tout le long de l'avant-midi et ce n'est que tard dans l'après-midi que les acheteurs se décidèrent enfin à accepter les prix demandés. Il n'y eut pratiquement que les vaches qui eurent à subir une légère baisse dans les prix; les autres classes se sont vendues à de prix fermes. Bien que l'on ne croit pas que les prix changent beaucoup au cours de la présente semaine, il y a cependant une certaine tendance à la baisse qui pourrait devenir réelle si la température élevée se maintient.

VEAUX

La demande pour les bons veaux de lait fut remarquablement active et les prix ont avancé d'un demi sou la livre pour les meilleurs sujets. Les veaux de champs se sont également vendus à bons prix et il est permis d'escompter que la tendance actuelle à chance de rester la même pendant le reste de la semaine. Il faudrait cependant que l'on surveille la qualité des expéditions. Il fait réellement plaisir de noter ici que les veaux de lait expédiés cet été sont de qualité supérieure à ce qu'ils ont été depuis nombre d'années, particulièrement les expéditions qui nous sont venues de Joliette, St-Hyacinthe et Berthier.

Naissance

Jeudi le 8 août a été baptisé Joseph, Charles, Henri, enfant de M. et Mme Ulric Paquet. Parrain et marraine : M. Henri Dessaint fonctionnaire Civil et madame Dessaint, d'Ottawa, cousins de l'enfant. Porteuse, Mlle Ombéline Paquet, tante de l'enfant.

Tous nos hommes d'affaires et de profession du district trouveraient certainement profit à annoncer dans Le Saint-Laurent.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
ACHAT ET VENTE
DE
VALEURS DE PLACEMENT
MONTREAL
Québec Trois-Rivières Ottawa Paris, France
LOUIS PRATTE
Courtier en assurances
Représentant de la Maison à la Rivière-du-Loup

LOUIS PRATTE
Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale,
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc., etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.
OBLIGATIONS
Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.
Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

A VENDRE
A St-Arsène
Un camion d'une tonne et en plus en parfait ordre.
Aussi en main 25 wagons neufs au prix de $60.00 partant promtement.
S'adresser à
Edmond RIOUX,
Saint-Arsène.

Hiram Saindon
St-Arsène.

Sucre granulé, 100 lbs	5.20
Sucre granulé, 10 lbs	.53
Ciment	
Clôture de broche 5, 6, 7 et 8 fils	
Broche à piquets à	04¾c
Corde lieuse (650) 5 lbs	.48
Son	1.25
Gru rouge	1.30
Gru blanc	1.60
Vim	.85
FARINES :	
Magic, coton	2.15
Médora, coton	2.25
Lac des Bois	2.35
Supérieure, coton	2.50
Marianne, coton	2.70
Harvest Queen, coton	2.75
Five Roses, coton	3.00
Sel Liverpool, 140s	1.00
Tabac en feuille (bon)	.15
Mélasse Extra Fancy	.60
Melasse W I B, le gallon	.23
Melasse W I B, au baril de 45 à 50 gallons	.20
Graisse, marque Bijou :	
Paquet 1 livre	.13
Paquet de 4 livres	.50
Chaudière, 5 lbs	.70
Chaudière, 10 lbs	1.35
Chaudière, 20 lbs	2.25
Miroir en feuille, toutes grandeurs.	
Moulures à cadre, de toutes sortes.	
Coton à tisser, gros, écru	.45
Liqueur sirop pour Chartreuse, Gin, Rhum, Scotch, Cherry, Brandy, bout. 12 oz	.35
6 tasses et 6 soucoupes	.50
Huile à Centrifuge, la pinte	20c
Huile à harnais, la meilleure	75
HUILES POUR AUTOS	
Polarine, le gallon	55c
Marvelube, le gallon	.75
Mobiloil, le gallon	1.10

Elisée Bilodeau
ENTREPRENEUR
Plombier — Couvreur
FERBLANTIER
Réparations de tous genres
Casier Postal 312
Trois-Pistoles, Qué.

TEL. 325 C. P. 0
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ
GEORGES COTE, N. P.
Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour, - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175 — Résidence: 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
ASSURANCES GENERALES
65 rue LAFONTAINE, - RIVIERE-DU-LOUP.

A. BOUCHARD, Enr.
NEGOCIANT EN GROS
Rue Lafontaine :-: Téléphone : 72
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. ALPHONSE LANGLAIS
NOTAIRE
Sequestre-Officiel - Loi d'Entente
-: BUREAUX :-
Lundi et mardi Rivière-Bleue, P. Q.
Jeudi, vendredi et samedi Rivière-du-Loup, P. Q.
Rue de la Cour.

Tél. 3034
Dr J. E. Pelletier
SPÉCIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa.
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Grande Réduction dans toutes les lignes d'été.
GRAND SPECIAL SOULIERS BLANCS pour Dames et enfants, à partir de ..... .90
Nous venons de recevoir un beau choix de costumes dans toutes les couleurs pour l'automne.
Grande réduction sur toutes nos robes de crêpe et ensembles couleurs pastel, etc. Nous vendons tout sans égard au prix coûtant afin de faire place à la marchandise d'automne.
Chapeaux de crêpe blanc .40 Sacoches blanches.... .45
Nous avons un beau choix de lingerie marque La Déesse
Gilets de laine, blancs et autres couleurs à moitié prix.
Une visite vous convaincra que nos prix sont les plus bas
LE MAGASIN EST OUVERT TOUS LES SOIRS
Mme ALONZO PLOURDE
ANSE-AU-PERSIL

THEATRE PRINCESSE
JUSQU'A JEUDI SOIR "LA DAME AUX CAMELIAS"
VENDREDI ET SAMEDI - 16 ET 17 AOUT
SPLENDIDE SPECTACLE Où abondent les situations comiques et les chants harmonieux avec jolies filles et superbes mise en scène!
LAUREL et HARDY dans Victor Herbert's "BABES IN TOYLAND"
90 MINUTES DE GAIETE avec CHARLOTTE HENRY
LE PLUS GRAND DE TOUS LES SUCCES MUSICAUX COMIQUES
Aussi: Cartoons en couleurs et Nouvelles
LUNDI MARDI MERCREDI - 19 20 21 AOUT
L'artiste parfait Harry BAUR, Suzy VERMON dans
"UN HOMME EN OR"
Jusqu'à quel dégré d'abnégation peut aller un époux pour conserver l'amour de sa femme?
Matinées: mardi, jeudi, sam. à 2.15 h. Le soir 2 représentations 7.30 et 9 h.

Vos YEUX sont votre MEILLEUR ACTIF !
IL NOUS est souvent DEMANDÉ de changer les lunettes achetées de COLPORTEURS ou VENDEURS AMBULANTS de lunettes! Rien d'étonnant à cela, car
L'EXAMEN SÉRIEUX de la vue doit être fait par un OPTOMETRISTE COMPETENT et à l'aide des instruments électriques appropriés.
VOUS PROTÉGEREZ votre vue en la faisant examiner à notre SALON D'OPTIQUE privé, au moyen d'instruments électriques modernes par
L'Optométriste-Opticien Spécialiste
PELLETIER, O. D.
Diplômé de l'A. O. O. P. Q. de l'Université de Montréal.
VERRES, STYLE NOUVEAU, qui vous feront bien voir et bien paraître et, étant taillés ici-même, seront une économie de temps et d'argent.
BAGUES DE FIANCAILLES
ALLIANCES
CADEAUX DE NOCES
NOS BAS PRIX conviendront à tous
Au Magasin de BIJOUTERIE et LUNETTERIE
J. H. PELLETIER
327 Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Rivière-du-Loup.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis .. $1.50

UNE CHOSE VAUT...

Les vacances s'en vont bien.

Dans un mois, nos écoles — pour ne point parler des collèges, des couvents, des universités — auront vu leur morne solitude se changer en générateux peuplements d'écoliers et d'écolières.

Les parents diront : enfin!

Les enfants : déjà!

Ils auront raison les uns et les autres.

Les enfants sont la nation de demain; la foi ou l'indifférence de demain, la fierté ou la servitude de demain, l'ambition et l'honneur ou la routine et l'effacement de demain.

Et cette nation-là est entre les mains des maîtres et des maîtresses d'école.

Rôle important, s'il en est un, d'où dépendent tant d'importantes choses.

Tant mieux si ceux qui ont à le remplir le comprennent et sentent sur eux les yeux de la religion et de la race.

Tant mieux aussi si parents et commissaires l'apprécient comme ils doivent, s'ils voient dans l'engagement des instituteurs ou des institutrices aure chose qu'une question de salaires.

Las! si on mesure l'estime que nos gens font du rôle d'un maître ou d'une maîtresse d'école par le salaire que trop souvent ils leur payent, cette estime n'est pas grande.

Les institutrices — on pourrait en dire autant des instituteurs, qui sont moins nombreux — les institutrices ne sont point payées; les petites institutrices laïques de nos écoles de campagne. Reconnaissons-le, c'est une honte.

Aux maîtresses qui se sont imposées de longues études et de fortes dépenses pour obtenir leur brevet d'enseignement; qui sont chargées des fonctions extrêmement importantes et délicates de l'éducation et de l'instruction des enfants, qui accomplissent, la plupart du temps dans des conditions assez difficiles, un travail très pénible et épuisant; aux maîtresses d'école en qui les parents et la nation même mettent leur confiance, de qui ils exigent beaucoup, aux institutrices, à peine le salaire d'une servante, d'une bonne à tout faire!

Il n'est pas une province dans tout le Dominion où l'on paye si peu les institutrices que dans Québec. — Si c'est une bonne note ou un compliment, grand bien vous fasse! —

La moyenne des traitements était, l'année dernière, de $245 pour la province; pour les districts que comprend notre région, la moyenne était inférieure à ce chiffre, n'atteignant pas $200. Et, encore là, n'étaient les quelques commissions scolaires qui ont à coeur de maintenir des salaires convenables, la moyenne serait plus basse.

Le malheur est que, pour favoriser un penchant déplorable à la lésinerie en matière de traitement scolaire, il y a surabondance de diplômées, que les nouvelles, et les moins qualifiées peut-être, s'offrent au rabais. Les institutrices d'expérience se voyant supplantées et constatant le peu de cas qu'on fait de leurs services se découragent, se tournent vers d'autres emplois. En fin de compte, c'est l'instruction des enfants qui en souffre; les inspecteurs sont unanimes à le constater.

"Pour conclure, disait M. J.-Ed. Boily, inspecteur régional des districts scolaires de Chicoutimi-Charlevoix-Lac St-Jean, pas de salaire, et dont fléchissement de l'enseignement, malgré un dévouement inlassable de la plupart des titulaires... Aussi les classes nulles, ou à peu près, ont été plus nombreuses que jamais dans mon district... J'ai vu une institutrice de six ans d'expérience dans la même école, recevant un salaire de $325 remplacée par une jeune débutante qui avait offert ses services à raison de $175." (Rapport pour la région no 4, 1933-34).

Non! il faut absolument payer nos institutrices, leur payer un salaire qui ait du bon sens. $300 pour une bonne institutrice est très loin d'être exagéré et laisse encore de la marge pour le dévouement gratuit.

En principe, on en a pour son argent. Quand on ne paye point, on n'a pas lieu d'être exigeant ni difficile.

Mais vous n'y pensez pas, par ces années de crise, nous n'avons pas le moyen de faire davantage; nos commissions scolaires sont si pauvres; bon nombre d'entre elles sont sous le contrôle de la Commission municipale.

D'abord, dans les autres provinces, on trouve moyen de payer un salaire plus élevé qu'ici et l'on n'est pas plus riche.

Ensuite, vaudrait bien mieux ne rien débourser pour le contrôle plus ou moins parasitaire de la Commission municipale et attribuer ces argents aux pauvres institutrices qui le méritent autrement.

Ensuite, il le faut! C'est bien simple!

Nous avons dans Québec un système scolaire des mieux bâtis, qui laisse aux parents, sous la surveillance et l'aide de l'Etat, la plus raisonnable liberté. Mais, en grâce, que les parents se montrent à la hauteur. Que l'opinion paroissiale et publique seconde les commissaires qui montrent à l'exercice de leur charge le plus d'intelligence et de bon sens. La Province verse aux écoles différents octrois, on en a remanié l'attribution dernièrement, de façon à encourager les commissions scolaires à donner un salaire plus élevé à leurs institutrices. Il ne faut pas trop espérer que cela aura un gros effet. Sans être absolument au courant de ces choses, il me semble qu'un octroi fixe de tant à chaque commission scolaire qui payera un salaire de tant, serait préférable à un octroi global de 50 ou de 100 mille dollars devant être partagé entre les commissions scolaires qui payeront tel salaire donné. Dans le premier cas les commissions scolaires sauraient exactement sur quoi tabler, tandis que dans le second cas la part de chacune diminue nécessairement dans la proportion qu'augmente le nombre d'écoles qui payent le salaire déterminé, et les commissaires ne savent point à quoi s'en tenir quand ils passent les contrats d'engagement des institutrices.

On ne nous en voudra pas d'y être allé si franchement.

Encore une fois, c'est un principe de sens commun : une chose vaut ce qu'elle coûte. Ce serait malheureux que l'instruction primaire, chez nous, ne coûtât pas grand'chose.

André LALIBERTE, ptre.
"Le Progrès du Saguenay".

Remerciements pour sympathies

Madame J.-Ad. Thibault et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de leur récent deuil, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, télégrammes, fleurs, cartes de sympathies, visites ou assistance au service chanté à Québec, ainsi qu'au Libéra dans l'église de St-Patrice et à l'inhumation dans le cimetière de la même paroisse.

A tous un cordial merci.

Mariage à Cacouna

On annonce pour le 17 août, le mariage de Mlle Berthe Sirois, fille de Mme Vve Joseph Sirois, de Cacouna, avec M. Lucien Belzile, fils de Mme Vve Bruno Belzile, des Trois-Pistoles.

Pas de faire-part.

Naissance

M. et Mme Omer Vaillancourt, (née Olivine Lapointe), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 août et baptisé le 6, sous les prénoms de Joseph, Rémi, Pierre. Parrain et marraine : M. et Mme Félix Vaillancourt, de St-Mathieu, grands'parents de l'enfant. Porteuse : Mademoiselle Lucienne Lapointe, tante de l'enfant.

Naissance aux Trois-Rivières

M. et Mme Elisée Pinet, des Trois-Rivières, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 9 août sous les prenoms de Marie. Aline. Parrain et marraine : M. et Mme Héroux, de Montréal. Porteuse : Mlle Berthe Richard, de Rivière-du-Loup.

Dentier perdu

Un dentier, d'en haut, avec dent et cap en or a été perdu à la Pointe ou dans le chemin à venir en ville. Récompense promise à la personne qui le remettra à M. Camille St-Pierre, Rivière-Verte, Co. Tém.

13 — 1 fs p.

Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

PARLONS FRANCAIS

Veillons avec un soin jaloux à tout ce qui est propre à conserver notre idiôme national au foyer, à l'école, dans les relations mondaines, dans le monde des affaires, dans la vie publique et administrative. Exigeons la connaissance du français dans tous les services publics. N'accordons nos faveurs qu'aux maisons d'affaires qui se montrent assez soucieuses de leur clientèle française pour lui témoigner quelque respect et la courtoisie la plus élémentaire... Si nous laissons affaiblir en nous-mêmes le culte de la langue, si nous laissons entamer sur un point quelconque du territoire les droits de la langue et son usage public ou privé, nous sapons à la base toute l'oeuvre de civilisation française édifiée par trois siècles d'efforts et de sacrifices.

H. BOURASSA.

Prochain mariage

Proulx-Marquis.— Le 27 août sera béni à l'église de St-Ludger, le mariage de Mlle Marguerite Proulx, fille de M. et Mme Edouard Proulx, de St-Ludger, avec M. Paul-Etienne Marquis, plombier, fils de M. et Mme Ovide Marquis, de cette ville.

Pas de faire-part.

CABANO

Mariages.— Les mariages suivants ont été célébrés en notre paroisse, cette semaine :

M. Antoine Lebel, comptable au service de la Cie Fraser a uni sa destinée à Mlle Annie Dickey, fille de M. John Dickey, entrepreneur.

M. René Lang, employé de Chemin de fer à Edmundston, N.-B. a uni sa destinée à Mlle Irène Pelletier, fille de M. Georges Pelletier, cultivateur de Cabano.

Nous souhaitons à ces jeunes époux tout le bonheur auquel ils ont droit.

Service anniversaire.— Le service anniversaire de feu Dame Joseph Lebel sera chanté en notre paroisse, samedi le 17 courant.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Balle au camp.— Nous n'avons pu avoir de partie dimanche dernier, la température étant trop inclémente. Dimanche prochain, notre club ira rencontrer celui de Trois-Pistoles.

St-Paul de la Croix

Exposition.— Le 19 août aura lieu l'exposition des Dames Fermières. Bienvenue à tous.

Va et vient.— M. et Mme Jos. Ouellet étaient visite à Rivière-Bleue et Les Etrois, dimanche dernier.

M. et Mme Cyprien Pelletier, M. Hermel Boucher, de Trois-Pistoles et M. Xavier Pelletier, de Hartford, en visite chez M. Camille Pelletier.

M. et Mme Napoléon Dumas, de Lauzon et leur famille, en visite chez M. Louis Caron.

M. Arthur Dubé, de St-Cyprien, en visite chez son grand'père, M. Epiphane Thibault.

M. Baptiste Bossé, MM. Charles Eugène et Emile Bossé, Napoléon Côté, Mlle Rose-Aimé Bossé, de Rivière-Bleue, Mlle Lucienne Dubé, de St-Epiphane en visite chez M. Jos. Caron et M. Jos. Ouellet.

M. et Mme Alfred Dubé, de St-Epiphane, de passage à St-Paul de la Croix.

M. et Mme Jos. Ouellet, M. et Mme Jos. Caron, de passage à St-Arsène et St-Epiphane.

M. Elisé Ouellet, M. et Mme Omer Thibeault, M. et Mme Narcisse St-Pierre en visite à St-Eloi chez leurs parents.

M. et Mme Omer Lepage et leur famille, M. Joseph Caron, d'Estcourt en visite à Ste-Françoise.

Chronique radiophonique

PROGRAMME :
(Heure Avancée)

JEUDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
7.00 WJZ String Ensemble.
8.00 WOR Opéra : Carmen de Bizet.
9.30 WJZ Fanfare Goldman (aussi CRCM).
10.00 WJZ Orchestre Symphonique.

VENDREDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
7.00 WJZ String Ensemble.
8.00 WEAF Jessica Dragonette, soprano.
8.30 WOR Eddy Brown, violoniste.
9.00 WJZ Opérette : Love Me for Ever.
10.00 WJZ Orchestre Symphonique de Chicago.
10.00 CRCM D'Un Jardin de Roses.
10.30 CRCM Sinfonietta (aussi WJZ).

SAMEDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
7.30 WABC Symphonie de San Francisco (peut-être CKAC).
8.30 WOR Philharmonique de N.-York (aussi CRCM).
8.30 WJZ Fanfare Goldman.
9.00 WABC Catherine Toomey, soprano et orchestre de concert.
10.00 CRCM Fiesta.
10.30 WEAF Orchestre Symphonique de la Caroline du Nord.

DIMANCHE :

2.45 CKAC Emission de Budapest, Hongrie.
3.00 CKAC Orchestre Symphonique de Howard Barlow.
6.00 CRCM Les Grenadiers Canadiens.
6.30 CRCM Le Trio Lyrique.
7.00 CRCM La Symphonie de Vancouver.
8.00 WJZ Orchestre de concert.
9.00 WABC L'Heure de l'Amérique.
10.00 CRCM La petite Symphonie de Radio Canada.

LUNDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
6.00 WJZ Fanfare de l'Armée Américaine.
7.00 WJZ String Ensemble.
8.30 WFAF Margaret Speaks, soprano.
9.00 WEAF Orchestre de concert.
10.00 CRCM Babillage Caprice.
10.30 WEAF Fanfare Max Bendix.

MARDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
6.30 CRCM Récital d'Orgue.
7.00 WJZ String Ensemble.
8.00 CRCM Le Quatuor Alouette.
8.00 WOR La Petite Symphonie.
9.30 CRCM Russian Symphonic Choir.
9.45 CRCM Fanfare Goldman.
10.30 CRCM Ici Paris.

MERCREDI :

6.00 CRCM En dinant : musique de concert.
7.00 WJZ String Ensemble.
8.00 WJZ Varieté Musicale.
9.30 CRCM Alfred Wallenstein, Sinfonietta.
10.00 CRCM Concert Caravan.

Jeudi de 8.00 à 11.30 au poste WOR (710 kilocycles) vous entendrez l'opéra Carmen de Bizet. Les acteurs sont les suivants :

Don Jose ..... Armand Tokatyan Ténor.
Escamillo ..... Joseph Royer Baryton.
Zuniga ..... Louis D'Angelo Basse.
Morales ..... Ralph Magelssen Baryton.
Carmen ..... Bruna Castagna Soprano.
Micaela ..... Alice Mock Soprano.
Frasquita ..... Thelma Votipka Soprano.
Mercedes ..... Philine Falco Soprano.
Dancairo ..... Abrasha Robofsky Baryton.
Ramendado ..... Albert Mahler Ténor.

Jeudi de 9.30 à 10.00 P. M. au poste WJZ (760 kilocycles) la fanfare Goldman executera les morceaux suivants :

Excerpts from "Lohengrin" Wagner
Fantaisie, Tramp, Tramp ..... Goldman
Prelude ..... Rachmaninoff
March, His Honor ..... Fillmore
Grand March, University Goldman

Samedi de 8.30 à 10.30 au poste WOR (710 kilocycles) la Philharmonique de New-York executera les pièces suivantes :

Symphony No. 4 F. mineur ..... Tchaikovsky
Ouverture to "Oberon" ..... Weber
Two Slavonic Dances ..... Dvorak
Les Preludes ..... Liszt

Samedi de 8.30 à 9.30 au poste WJZ (760 kilocycles) la fanfare Goldman exécutera les morceaux suivants :

Ouverture to "Rienzi" ..... Wagner
Come, Sweet Death; Choral No 147 ..... Bach
Universal Judgment ..... de Nardis
Finale, "New World" Smyphony ..... Dvorak
Valse Lulle ..... Rogers
Ave Maria ..... Schubert
Stenondoah ..... Goldman

Nouveaux BAS PRIX
Lampes "Edison Mazda"
Il nous fait plaisir d'annoncer au public la baisse suivante sur les lampes.
(Ampoules électriques)

	ANCIENS PRIX	NOUVEAUX PRIX
15 watts	.25	.20
25 "	.25	.20
40 "	.25	.20
60 "	.25	.20
75 "	.50	.30
100 "	.50	.40
150 "	.75	.50
200 "	1.05	.80
300 "	1.75	1.35

Procurez-vous des lampes à bas prix au
MAGASIN DE FER Enr.
POSTE L. P. PROULX
84 LAFONTAINE RIV.-DU-LOUP, STA.
TELEPHONE: 67

St-Léon-le-Grand

Dimanche le 28 juillet, M. et Mme Cirice Lafrance, des Trois-Pistoles, ainsi que M. Joseph Lafrance et Mme J. L'Heureux, de Montréal, étaient en visite au presbytère chez leur frère, M. le curé Lafrance.

Mardi dernier, M. Alphonse Paré, éditeur-propriétaire du journal "Le Saint-Laurent" était de passage à St-Léon en compagnie de M. l'abbé J. A. April qui rendirent visite à notre curé.

La semaine dernière, deux frères MM. Victorin-Jacques et Dare-Jacques, nous quittaient pour aller revêtir la soutane chez les RR. PP. Oblats à Montréal. La jeune soeur, de ces vaillants jeunes, Mlle Albertine avait précédé leur départ, étant entrée au Noviciat chez les RR. SS. du Saint-Rosaire, à Rimouski.

Cette semaine, Mlle Belley, institutrice s'en va rejoindre au noviciat des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal, Mlle Bernadette Desjardins, une autre institutrice de St-Léon.

Cette semaine aussi, les Révérends MM. Hermel Pelletier, curé de St-Zénon du Lac Humqui, Pierre Sirois, curé d'Albertville, J. B. Beaupré, curé de Ste-Marguerite, François Lavoie, curé de Ste-Irène, précédés de M. l'abbé Leo Hudon, curé de St-Tharcicius se sont trouvés réunis chez notre curé, le Reverend M. Pierre Lafrance.

Les taillades du comté de Témiscouata par le Gouvernement Bennett

(Communiqué par M. Jean-François Pouliot, M. P.)

La loi odieuse de redistribution a enlevé au comté de Temiscouata quatre paroisses :

Notre-Dame du Portage,
Trois-Pistoles, (ville et paroisse, y compris Tobin),
Ste-Françoise,
St-Jean de Dieu.

Depuis lors, quatre nouvelles paroisses de colonisation ont été établies dans le comté de Temiscouata :

St-Elzéar,
St-Emile d'Auclair,
Le Jeune,
St-Jean de la Lande.

Les lecteurs du "Saint-Laurent" seront sans doute surpris d'apprendre que le nombre total des électeurs sur la liste électorale du comté de Témiscouata était, aux élections générales de 1930, 20,737, et que leur nombre total est, cette année, 20,703 soit une différence de 34 seulement.

L'homme propose...

M. Bennett a dû être encore plus surpris que les lecteurs du "Saint-Laurent" en voyant ses plans iniques si bien déjoués.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Etes-vous Indolent?
Pour éliminer les impuretés qui sapent vos énergies, prenez chaque semaine un ou deux verres de
Revigorant et Effervescent
SEL ANDREWS POUR LE FOIE
En Boites—35c et 60c
Très Grosse Bouteille, 75c 34RF

Remerciements pour sympathies

Les familles Ludger Gauvin, Théodule Botiuc, J. A. Goupil et Wilfrid Michaud remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, tributs floraux ou assistance aux funérailles.

Lot à vendre

131 acres de terre, titres clairs, à 6½ milles du village. Il y a 30 acres de défriché. Petite maison, grande grange. S'adresser à

Jos.-W. CHAMBERLAND,
Ste-Rose du Dégelé,
Témiscouata.

13 — j. n. o.

Voyage aux Etats-Unis

Pour tous vos voyages longue distance, aux Etats-Unis ou en Canada demandez mes prix et vous aurez la satisfaction de voyager confortablement et à de très bas prix.

Charles MORNEAU
Téléphone 20
Saint-Arsène.

9 — 16 fs p. p.

Aux Municipalités Scolaires

Vous pouvez vous procurer à *L'Imprimerie du "Saint-Laurent"*, les formules d'engagement pour institutrices, au meilleur prix possible.

Les commandes par la malle reçoivent toujours notre meilleure attention.

—Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie du "SAINT-LAURENT", de Rivière-du-Loup. Vous aurez entière satisfaction et à de très bas prix.

Figure d'Oblat

Le P. Victor Lelièvre

Il est un homme dont toute la vie n'a voulu connaître que la joie de servir les petits, et cet homme passe, sans que sa figure éveille autre chose, chez certains des nôtres, qu'une dédaigneuse indifférence : Ah! oui, vous voulez parler du P. Lelièvre, le père des ouvriers de Saint-Sauveur de Québec? Et quand ces mêmes gens ont dit : le père des ouvriers, il semble que ce père a été trouvé trop léger... Eh bien, pourrions-nous leur répondre, l'Oblat de Saint-Sauveur est mieux que le père des ouvriers, il est le père d'une multitude d'âmes et d'une multitude qui dépasse de bien loin les trop étroites limites ou de Saint-Sauveur ou de la Maison Jésus-Ouvrier, sa résidence actuelle.

Le P. Victor Lelièvre n'est et ne veut être qu'un Oblat, l'homme qui met sa gloire à évangéliser les pauvres, à porter la parole sainte, non seulement à ceux qui la manquent, mais même à ceux qui la refusent. Et quand on remplit un tel ministère depuis trente ans et qu'on y a mis tout son souffle et toute sa ferveur, elles ne se nombrent plus les âmes que cette ferveur et ce souffle touchent de la grâce. La véritable grandeur du P. Lelièvre, c'est que son coeur ne connaît pas de différence et que son zèle ne connaît pas de repos. Les plus malheureux, les plus délaissés, les honnis du monde, ont d'avance ses sollitudes, et leur détresse le prend, dans la joie, à toutes les heures du jour et de la nuit. L'honneur de l'âpôtre, c'est de ne pas se refuser au travail.

Dimanche dernier, à l'heure religieuse du soir, Maison du Sacré-Coeur de Hul, je pris plaisir à l'observer. Je le vis avec les traits du P. Lacasse, de joyeuse et pieuse mémoire, quelques-uns (par le geste, surtout) du P. Guertin. Voilà, pensais-je, deux rayonnantes figures oblates fondues en une figure fraternelle. Le bronze, on le voit, est d'une belle coulée, et ce n'est pas étonnant qu'il sonne dans une égale et puissante sonorité et les glas de l'âme morte dans son péché et les alleluias de la résurrection. La nature a donc bien servi l'apôtre des humbles, et la grâce a tout de suite embelli tout ce en quoi il faut trouver quelque séduction. Chez le Père, les traits et les gestes comme la voix commandent, supplient, éveillent, redressent, rejettent dans une atmosphère de repentir, d'espérance et d'amour. Les dures et lumineuses vérités qui étincelaient dans la parole du P. Lacasse, l'onction et le coup de clairon du P. Arthur Guertin, ont passé tout entiers dans la prédication ardente du P. Lelièvre.

Mais il est chez l'apôtre du Sacré-Coeur une vertu d'un caractère particulier, et c'est l'art de parler aux foules, de les prendre comme par la pointe de l'âme et de les jeter, étourdies, heureuses, aux pieds du bon Maître. Il faut le voir à Saint-Sauveur de Québec ou sous les grands arbres de Jésus-Ouvrier causer, pleurer, espérer, avec ses chers ouvriers. Leurs misères et physiques et morales, il les connait toutes; et les capacités de relèvement, même d'apostolat. Alors, il n'hésite pas à parler leur langue, à employer les mots qui disent tant de choses profondes au plus profond de leurs coeurs simples, et, tout à coup, à les saisir des plus terribles comme des plus consolante vérités. Qui lui a résisté?

L'éloquence du prestigieux Oblat se moque de l'éloquence et voila le secret de ses victoires. Le Père Victor Lelièvre n'a jamais trouvé le temps de fréquenter la chaire Notre-Dame: il est plutôt de l'école de Montmartre, école populaire, de langue spontanée, incisive, impérative. Tel le grand Père Lemius, entendu, au congrès Eucharistique de Montréal, le P. Lelièvre voit réellement la miséricorde divine s'apprêter à descendre sur son auditoire; alors, à cette foule, il dit, d'émotion, sa vision d'amour, et commande la réflexion, le repentir, la contrition. Ce travail apostolique, ce travail de convertisseur, est un travail qui presse et ne peut s'embarrasser des divisions majestueuses des sermons au XVIIe siècle, ni des savantes démonstrations des conférences du XIXe. Voilà pourquoi l'orateur des ouvriers ne s'inquiète pas des jeux de la rhétorique, quand ils n'atteignent pas directement les âmes. A la recherche des brebis perdues, il faut sortir des sentiers... Mais ces courses, ces brisures, qui sont à la fois des élans à transporter les masses, donnent à la parole de ce prédicateur sainement populaire un naturel, une flamme, une séduction irrésistibles.

On devine que le temps a appris bien des choses à cet homme d'une prodigieuse activité. Celle-ci, qui n'a échappé à personne et qui lui sert chaque fois un succès : c'est de mettre la joie au service de l'Evangile. La bouche parle de l'abondance du coeur, et le missionnaire qui est un christophore ne peut s'empêcher de montrer à l'immense tourbe des âmes désespérées Celui que les Ecritures nomment les "délices des enfants des hommes". Le P. Lelièvre sait le prix de la joie et qu'il ne faut pas pleurer "comme ceux qui n'ont plus d'espérance". Tous les triomphes de la parole lui viennent de cette joie intérieure d'aimer et de faire aimer. Le fondateur des Oblats de Marie-Immaculée ne reconnaîtrait-il pas là le secret qui a transformé le petit peuple de Marseille, les paysans de la Provence, les Pèlerins de la Salette, de Pellevoisin et du sanctuaire de Montmartre?

Victor BARRETTE.
"Le Droit"

Le Canadien National est le partenaire du cultivateur.

Comme agent de transport le Canadien National est d'une si grande utilité qu'il est impossible de dire quel commerce ou quelle industrie en bénéficie davantage; chose certaine, l'agriculture profite largement de ses services et avec elle tout le pays puisque les produits agricoles sont à la base de notre vie économique et que leur vente influe considérablement sur les conditions d'embauchage.

L'an dernier le Canadien National a transporté plus de 8,500,000 tonnes de produits agricoles, soit une augmentation de 6.44% sur 1933. Ce total comprend 134,700,000 boisseaux de blé, 14,000,000 boisseaux de maïs, 35,700,000 boisseaux d'avoine et 15,500,000 boisseaux d'orge. L'ensemble de ces produits accuse une augmentation de 4.1% sur l'an dernier.

Fait notable, chaque tonne de ces produits a été transportée en moyenne sur une distance d'environ sept cent cinquante milles.

Sans doute, une partie de ces produits aurait pu être transportée sur les marchés sans l'aide du chemin de fer, mais à un coût beaucoup plus élevé pour le producteur et en quantité beaucoup moindre. De fait, la presque totalité des chiffres cités plus haut s'applique à des grains chargés dans des wagons à des points servis exclusivement par le Canadien National.

Cette énorme récolte est composée d'apports de partout, souvent de petits hameaux isolés. Elle représente l'effort de ces milliers de canadiens et de canadiennes qui, chaque année, peinent pour ajouter des millions à la fortune de notre pays. Pour accomplir cette tâche fructueuse ils ont pour partenaire et serviteur le Canadien National.

Si imposants que soient les chiffres cités plus haut, ils ne représentent qu'un pourcentage de la récolte normale que nos régions agricoles peuvent produire et du volume de traffic que le Canadien National est en mesure de transporter. Ils ne servent donc ici que de points de comparaison.

Et le transport des produits agricoles n'est que l'un des services rendus au Canada par le Canadien National. Son activité revêt toutes les formes du transport et il est en mesure de donner toujours le meilleur service, *toute l'année*, beau ou mauvais temps; un service courtois, efficace et économique. C'est pourquoi il se permêt de solliciter votre encouragement.

Durant l'été le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

ECZEMA DU BÉBÉ
Il vous repugne de voir votre bébé souffrir d'échauffaison, de démangeaison et d'eczema. Appliquée cependant après le bain, l'Onguent du Dr. Chase previent ou soulage ces troubles angoissants. C'est un traitement médecinal éprouvé par le temps qui conserve la peau saine
L'ONGUENT du Dr. Chase

HOGG SCHOOL / ECOLE
DE RIVIERE-DU-LOUP
La seule école bilingue commerciale du district
UN COURS PREPARATOIRE —Pour enfants de 7 ans ou plus
UN COURS PRIMAIRE —Programme du Département de l'Instruction Publique.
UN COURS COMMERCIAL ABREGE —1 an ou 2 ans.
UN COURS SPECIAL DE COMMERCE —2 mois ou 10 mois
UN COURS PREPARATOIRE —Au cours classique.
L'ANGLAIS ENSEIGNÉ PAR UN PROFESSEUR DE LANGUE ANGLAISE
"A date cinq de nos élèves ont été placés"
En plus de qualifier nos élèves, nous les aidons à se trouver une position.
POUR PROSPECTUS ILLUSTRE :-
J. WALTER HOGG, Principal
43 Ave Hotel de-Ville, Riv.-du-Loup, Centre

(Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière).

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'élevage des reines-abeilles

Une méthode d'élever des reines consiste à placer un rayon bâtit au centre du couvain d'une colonie possédant une bonne reine, peu essaimeuse et bonne productrice de miel, dont on veut avoir des descendants. Ce rayon doit être surveillé quotidiennement. Dès que des oeufs sont trouvés dans ce rayon on le brosse pour le débarrasser des abeilles et on l'introduit dans une colonie dont on a ôté la reine et le couvain une heure avant d'introduire le rayon. De 11 à 12 jours après des cellules royales seront trouvées sur ce rayon et elles pourront être distribuées dans des colonies orphelines ou dans des ruchers pour les faire féconder. Elevez toujours ces reines de votre meilleure colonie afin d'obtenir de plus fortes récoltes.

LA REINE ABEILLE PROLIFIQUE

La base de succès pour l'obtention d'une bonne récolte de miel l'an prochain consiste à placer à la tête de chaque colonie une jeune reine vigoureuse au début du mois d'août. Ainsi elle aura assez de temps pour élever une forte population d'abeilles avant de finir la formation du couvain.

Pour compléter la tâche qu'on attend d'elle, la reine doit avoir amplement d'espace pour la production maximum d'oeufs et il doit toujours y avoir une réserve adéquate de nourriture pour le couvain qu'elle élèvera. Toutes les autres conditions étant satisfaisantes, les colonies fortes auront à leur tête de jeunes reines vigoureuses dès l'automne; c'est la condition essentielle pour obtenir des colonies actives au printemps suivant et une forte population d'abeilles travailleuses au temps de la production du miel.

L'EAU FRAICHE AUX VOLAILLES

Une abondante quantité d'eau propre et fraîche doit être accessible en tout temps aux volailles en croissance ou en production. Si l'eau constitue 66% de l'oeuf, elle est nécessaire aux fortes pondeuses pour cette raison et parce qu'elle aide grandement à l'assimilation des aliments. En plus de jouer un rôle favorable à l'état sanitaire de ces oiseaux, elle favorise également la bonne saveur des oeufs.

LES PARASITES EXTERNES DES VOLAILLES

Les poux et les mites sont souvent la cause majeure d'une faible production d'oeufs durant la chaude température de l'été. Les poux peuvent être contrôlés au moyen d'onguent bleu appliqué sous les ailes et autour de l'anus. Les mites qui séjournent sur les oiseaux la nuit et dans les fentes ou dans les joints des planchers et des murs doivent être traitées différemment.

Ordinairement l'huile de charbon tue bien les mites, mais comme il s'évapore rapidement les bienfaits n'en seront que passagers. Une excellente préparation à appliquer sur les perchoirs et les nids est celle qui est faite d'une partie d'acide carbolique crute ou préférablement de sulfate de nicotine dans trois ou quatre parties d'huile de charbon.

Rivière-Ouelle

Baptêmes.— Joseph, Charles, Cyprien, fils de Jos. Pelletier et de Bernadette Plourde. Parrain et marraine : M. et Mme Charles Plourde, de Rivière-du-Loup.

Marie, Hélène, Murielle, enfant de Remi Gagnon et de Camilla Richard. Parrain et marraine : M. et Mme Sylvio Richard, de Rivière-du-Loup.

Marie, Marguerite, Claudette, enfant de Camille Martin et d'Eva Boucher. Parrain : M. Roméo Boucher; marraine: Rose-Anna Boucher de Rivière-du-Loup.

Joseph, Arthur, Stanislas, fils de J.-Baptiste Gagnon et de Madeleine D'Anjou, Parrain et marraine : M. et Mme Jos. D'Anjou, de St-Pacôme.

Joseph, Gilles, Jean, Guy, fils d'Albert Dubé et de Brigitte Gagnon. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Dubé, de Rivière-Ouelle.

Marie, Pierrette, Carmelle, enfant de Joseph Bonenfant et de Juliette Emond. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Emond, de Rivière-Ouelle.

Joseph, Jacques, Léopold, fils de Léopold Richard et de Jeanne Gagnon. Parrain et marraine : M. et Mme Frérédic Gagnon, de Rivière-Ouelle.

Joseph, Louis, Marius, Henri, fils du Capt. Jos. Pelletier et de Blanche Dionne. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Pelletier, de St-Roch.

Joseph, Auguste, Léon, fils d'Auguste St-Onge et d'Aimée Lizotte. Parrain et marraine : M. et Mme Léon Pelletier.

Joseph, Jacques, Bertrand, fils de Pierre Casgrain et de Célina Plourde. Parrain : Gérard Gagnon; marraine : Jeanne Dube, cousine de l'enfant.

Marie, Berthe, Jacqueline, fille de Jos. Michaud et de Délima Emond. Parrain et marraine : M. et Mme François Michaud, de Rivière-Ouelle.

Décès.— Décédait à Rivière-Ouelle à l'âge de 75 ans, Dame Louis Bérubé, née Célanire Roy.

Son service et sa sépulture eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Mariage.— Le 27 juillet, M. Rolland Levesque, fils de Louis Lévesque unissait sa destinée à Mlle Georgine Bérubé, fille de feu Pantaléon Bérubé.

Nos voeux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

Vu et vient.— Mlle Laétitia Lebrun, de Ste-Anne était en visite chez sa belle-mère, Mme Alfred Lebrun.

Mlle Reséda Lebel, de Rivière-du-Loup a fait un court séjour chez son oncle et tante, M. et Mme Léon Gagnon, de Rivière-Ouelle.

Mlle Cecile Milliard et Mlle Alice Roussel, sont retournées dans leur famille, au Lac de l'Est, après une vacance passée chez leurs parents et amis à St-Pacôme et Rivière-Ouelle.

Mlle Léonie Gagnon est revenue d'une promenade à St-Onésime chez les amis.

Mlle Rose Ouellet, de St-Onésime est retournée dans sa famille, après avoir passé quelque temps chez M. Polycarpe Gagnon.

St-André

Mariage.— Mercredi le 7 août, M. le curé J. Fleury bénissait le mariage de M. Emile Boucher à Mlle Jeanne Lemieux. M. Albert Boucher servait de témoin à son frère et M. Joseph Lemieux accompagnait sa fille.

Pendant la messe de mariage, un programme de chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mme Armand Martin, organiste.

Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception chez le père de la mariée. L'heureux couple est ensuite parti pour un voyage au Saguenay et Tadoussac. A leur retour, ils iront demeurer à Montréal.

Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Notes sociales.— La Révérende Sr St-Georges, des SS. de l'Enfant-Jésus, de la Rivière-du-Loup a passé quelques jours chez son père, M. Théophile Morin.

M. et Mme Dr Ulric Blier et leur fillette, de St-Ephrem de Beauce, étaient de passage à l'hôtel Darisse dernièrement.

M. et Mme Ernest Michaud, de Montréal visitaient des parents la semaine dernière.

M. et Mme J.-L. Roberge, de Lévis et leur famille passent la saison d'été à la Villa Rita.

Mme Marcellin Pettigrew, de Québec et Mme Edouard Pettigrew, de l'Isle-Verte, étaient parmi nous, ces jours derniers.

M. et Mme Michel Roy et leur fillette Jacqueline, de Montréal, — et en visite chez M. Albert C. Marquis, il y a quelque temps.

M. et Mme A. Cantin et leur jeune fille Ghislaine sont retournés à Québec, après avoir passé un mois à l'hôtel Bellevue.

M. et Mme Emile Ouellet étaient en voyage à StéCyrille dimanche dernier.

Mlle Pauline Filion, de Boischatel chez M. Odilon Sirois.

Mlle Yvonne Chamberland de Rivière-du-Loup visitait des amis dernièrement.

M. et Mme Ferdinand Landry nous ont quittés pour aller demeurer au Nouveau-Brunswick.

M. et Mme Antoine Audy, Mme Joseph Grenier, de Québec et Mlle Bernadette Marcoux, de Lévis, en visite chez MM. Ludger et Emile Ouellet.

Mles Gertrude et Yvette Moreau, de St-Pascal chez M. et Mme Alfred Michaud, dimanche.

M. l'abbé A. Taiboutot, Mme Jules Lévesque et Mlle Elisabeth Lévesque sont allés à St-Clément jeudi dernier, à leur retour M. Jean Michaud les accompagnaient.

Mlle Eva Caron, de Lewiston est venue passer quelque temps dans sa famille.

Mlles Yvonne et Annette Lapointe en voyage à St-Philippe de Néri.

M. Lucien Paradis, de Montreal chez son père, M. Ludger Paradis.

M. J. C. Lebel et Mlle Gabrielle Lebel, de Rivière-du-Loup chez M. Honoré Lebel, dimanche.

Mont-Carmel

M. l'abbé Frs. St-Pierre, curé, était cette semaine à St-Pascal, chez ses parents.

M. Eugène Lévesque, marchand, de passage à Québec, jeudi dernier, dans l'intérêt de son commerce.

M. Hervé Duperré, de passage à Kamouraska et St-Denis, dimanche dernier.

M. et Mme Georges Paradis, à Rivière-du-Loup, mardi dernier.

M. Thomas Lévesque, M. Réal Lévesque ainsi que Mlle Lucie Lévesque chez M. Rodrigue Labrie, de Kamouraska, le 28 juillet.

M. Jos. Morin, meunier, de St Pascal, dans sa famille, dimanche dernier.

Trois-Pistoles

Baptême.— Le 5 août a été baptisé Joseph, Gilbert enfant de M. et Mme Philippe Damours (Alma Tremblay). Parrain et marraine : M. et Mme Elie Tremblay (Marie-Ange Côté), oncle et tante de l'enfant.

Sépulture.— Le 5 août a été inhumé Jean-Paul-Yvon, enfant de M. et Mme Alphonse Fournier (Annette Roy), décédé le 4, à l'âge de 15 jours.

Mariage.— Le 7 août a été béni le mariage de M. Joseph Rioux, cultivateur de St-Jean de Dieu, avec Marie-Louise Lagacé (Vve Désiré Ouellet).

Nos meilleurs souhaits.

Soirée de Folklore.— Une soirée de folklore a été donné lundi, le 5, dans la salle du Couvent de Jésus-Marie au profit de cette institution, par un groupe d'artistes de la Living Room Furniture de Montréal. Cette soirée à remporté un magnifique succès.

Vu et vient.— Mlle Marie-Louise Labrie, de St-Eloi est en promenade chez sa soeur, Mme J.-D. Paradis.

Mlle Alice Morin est de retour d'un voyage à Price.

M. Samuel Boucher et sa famille, de Fall-River, Mass., passent quelque temps chez des parents.

Mlle Jeanne Belzile, de Montréal est en vacances chez son père, M. Charles Belzile, chef de police.

Mlle Caroline L'Italien est de passage à Amqui actuellement.

M. et Mme Louis Lauzier de Laval des Rapides passent quelque temps à Trois-Pistoles, les invités de M. Jos. Lauzier.

Mme Eddy Dionne, de Lévis est de passage dans sa famille.

Mme J.-H. Rouseau et sa fillette, Jacqueline sont parties pour Tracadie, N.-B., où elles passeront quelque temps.

Mlles Blanche et Jeanne Audet, d'Amqui étaient à Trois-Pistoles la semaine dernière.

Mlle Yvette Marquis, de Québec passe une quinzaine à l'hôtel Labrie.

Mlle Charlotte Martin, G. M. G., du Hâvre St-Pierre est en vacances chez son père, M. J.-U. Martin.

Mlle Jeanne Lemieux, de Québec est actuellement l'invitée de Mme (Dr) O. Lacroix.

Mme Camille Morin, de Rivière-du-Loup était en ville ces jours derniers.

Mlle Lucile Michaud a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup.

Mlle Bernadette Parent de Québec était en visite chez Mme Réné Rioux, la semaine dernière.

Mlle Bertha Lavoie, de Montréal est en vacances chez son père, M. H. Lavoie.

Mme J. Boissonneault, de Québec fait un court séjour à Trois-Pistoles.

Mme Ed. Houde, passe quelque temps chez Mme P. R. Thivierge.

M. Napoléon Beaulieu, de Worcester, Mass., est retourné dans sa famille après avoir passé un mois en visite chez des parents.

M. et Mme E. C. Dagenais, de St-Jean passent quelque temps chez M. Jos. Côté, tailleur.

Mlles Fernande et Yolande Picard sont de retour d'un voyage à Matane.

Mlle Gisèle Duval passe quelque temps à Ste-Claire.

Mme M. Tardif, de Québec, fait un court séjour à Trois-Pistoles, l'invitée de sa soeur Mme L. P. Breton.

M. J. L. Desjardins était de passage à Rivière-du-Loup samedi dernier.

Kamouraska

Notes.— M. et Mme Edmond Michaud, de Manchester, N.-H., étaient ces jours derniers les hôtes de M. et Mme Xavier Ouellet.

Mme Alex.-Aimé Boivin est de retour à Kamouraska où elle occupe sa résidence d'été avec sa famille, après un séjour de quinze jours à Berdgeronnes et Tadoussac.

Mme Rodrigue Labrie visitait jeudi dernier sa fille, la Révérende Sr Marie de St-Rodrigue, de l'Orphelinat des SS. du Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup.

M. et Mme Beresford Scott, de Québec, étaient en fin de semaine de passage ici.

MM. Thomas, Louis et Réal Lévesque, chez M. Rodrigue Labrie, dimanche dernier.

Mlle Antoinette Cid, de Tadoussac est actuellement à Kamouraska, l'invitée de Mlle Emilia Boivin.

Le 3 aout, M. et Mme Rodrigue Labrie avaient le plaisir de saluer l'arrivée de leur fille aînée, la Révérende Soeur (St-Hortensius, des SS. de la Charité, accompagnée de la Révérende Soeur St-Louis-Denis. A cette occasion, il y eut reception d'un grand nombre de parents et d'amis parmi lesquels nous avons remarqué outre M. le curé O. Lamonde qu'elle eut le bonheur de connaître, M. et Mme Louis Dionne, Mlles Alma et Marianne Dionne, de St-Denis; Mlle A.-H. Langlais, de Lévis, Mme Télesphore Pelletier, de St-Germain; M. et Mme A. N. Labrie, inspecteur, Mme Alphonse Michaud, de Montréal, M. Fernand Michaud, M. Willie Labrie, naturaliste, Mme Israel Michaud, M. et Mme Xavier Ouellet, Mlle Jeanne d'Arc Ouellet, M. Fernand Michaud, Mlle Fernande Michaud, etc., etc.

Mardi matin, elle partait pour Québec où elle ira mercredi à la mission du Havre St-Pierre, Saguenay.

Mariage.— Le 8 juillet a été béni le mariage de M. Rosaire Labrie à Mlle Marie-Louise Voyer.

Et le 10 juillet, celui de M. Lionel Boucher à Mlle Marie-Anna Lévesque.

A ces nouveaux époux nous souhaitons bien du bonheur.

St-Epiphane

Après avoir passé quelques jours chez des parents, M. et Mme Arsène Deschamps, Mlle I. Dupuis, de Montréal, est allée visiter l'Isle-Verte, St-Paul de la Croix.

Mlle Marie Deschamps est de passage à la Rivière-du-Loup, en compagnie de sa cousine Mlle Dupuis qui retournait dans sa famille à Montréal.

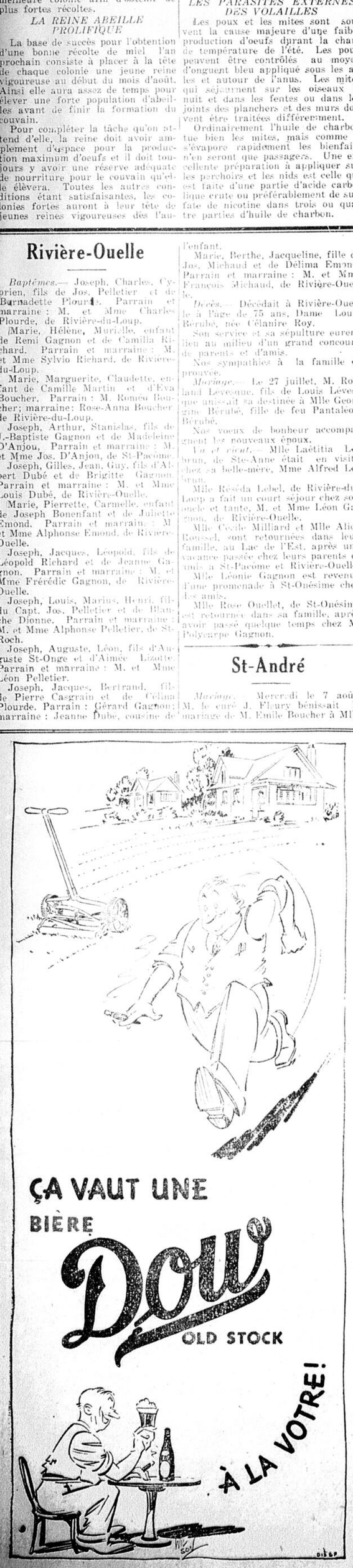

CIGARES WHITE OWL STREAMLINE 5¢

Réclame de la Division de Québec Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

TEL: Bureau 139 Résidence 208

LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur
RAYON X
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP. CENTRE.
Tous les samedis, de mai à novembre, le bureau fermé à midi.

E. A. DOUCET
AGENT D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON
Rue de l'Eglise Rivière-du-Loup.
Téléphone Kamouraska.

LA BONNE LECTURE

Autant la mauvaise conversation et la mauvaise lecture sont dommageables au coeur et à l'esprit, autant la bonne lecture et la bonne conversation sont utiles au développement de l'intelligence et à l'édification morale.

Devant les enfants il ne faut jamais entretenir une conversation qui pourrait blesser leur innocence. Il faut au contraire leur parler de choses saines pour éveiller leurs facultés. Et dès qu'ils vont à l'école, il faut les faire lire. Lire à haute voix, devant la famille, afin que tout le monde entende et que la lecture profite à tous. Ce genre de lecture est beaucoup plus profitable que la lecture silencieuse à celui qui lit et les autres qui se fatigueraient peut-être à lire seuls prennent plaisir à écouter.

Il est à souhaiter que s'établisse cette coutume dans nos familles. Après souper, quand le ménage est fait et que la prière est dite, qu'on se rassemble et que pendant quelques instants, ne serait-ce que dix minutes, on écoute la lecture d'un bon livre ou du journal sain. Nos gens sont assez heureux pour le posséder ce journal; nul autre ne doit entrer dans leurs maisons parce que leur journal catholique et français leur suffit. Le lire en commun est en parler après, c'est le moyen de rendre fructueuses les leçons que le bon journal porte régulièrement aux familles catholiques.

Les enfants grandiront plus sérieux et plus sages avec la bonne lecture. Et leurs parents seront plus heureux en élevant une famille dans laquelle on honore la vérité.

Jacques SAURIOL.

PERDUE

Une couverte brune a été perdue sur la rue Lafontaine. Récompense promise à la personne qui la remettra au bureau du journal.
13 — 1 fs p. p.

Oiseaux à vendre

BONS CHANTEURS.
Pour informations, s'adresser à Mme Georges-Edouard COTE, 18, Ave Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup.
13 — 3 fs p.

Moulin à vendre

Moulin marque "Singer", en bonne conditions à vendre à un prix modéré. S'adresser à
Louis SAINDON,
St-Arsène.
13 — 1 fs p. p.

A VENDRE

Deux engins neufs, 5 forces; 1 engin usagé, 7 forces; 1 moulin vanneur presque neuf, 24 pouces de cylindre venant de la maison Légaré.
S'adresser à
Edmond RIOUX,
Marchand,
Saint-Arsène.
12 — 4 fs p.

NOUVEAU PROCÉDÉ

Nouveau procédé de nettoyage pour pantalons blanc, manteaux, robes, chapeaux, gants, cravates, etc. Pressage de vêtements pour dames et messieurs. Teinture. Attention spéciale aux commandes d'en dehors.

G.-E. MOREL,
54, rue Saint-André,
Rivière-du-Loup, Station.
9 — 8 fs p. p.

Petites Annonces

Fleurs Fleurs

Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée.
Marie-Louise PAQUET,
Fleuriste,
Tél. 3993 18, rue Lévis.
52 — 2 fs

A vendre

Terre à vendre, de 17 arpents par 35, sur la route nationale. Pourrait servir pour trois ou quatre établissements, située à un mille et demi de l'église, avec roulant, à vendre à sacrifice, pourrait être vendu séparément ou en bloc. Toutes ces terres sont dans la plus belle partie de Notre-Dame du Lac, Témiscouata et sont toutes en culture.

Pour conditions ou informations, s'adresser à Alfred Saindon, St-Modeste, Co. Rivière-du-Loup, qui conduira gratuitement les acheteurs sérieux.
10 — 4 fs p. p.

ON DEMANDE

A acheter une caisse enrégistreuse automatique, 1 tiroir. Pour plus d'informations, s'adresser au bureau du "Saint-Laurent".
9 — j. n. o.

Maison à vendre

Une propriété située dans le village de St-Hubert, à quelques minutes de l'église à trois milles des clubs de la Grande Fourche et du Lac St-Hubert, possédant l'eau et la lumière électrique, et pouvant aussi servir de maison de campagne pour une nombreuse famille désirant jouir de la belle saison, à distance assez éloignée du chemin public et à bonnes conditions pour un prompt acheteur.
S'adresser à
J.-E. PARADIS, N. P.,
St-Hubert.
1 — j. n. o.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

A VENDRE

Un ameublement de chambre à coucher, comprenant : un lit de fer double, un matelas, un sommier (spring), un bureau de toilette, une commode. Aussi 2 bouts de comptoirs 11 x 12 pieds, dessus en bois dur; une garde-robe, 2 grandes portes vitrées de 6 pieds de haut, et 6 pieds de large pouvant contenir 200 robes ou 125 habits.

En plus un grand assortiment d'habits et pardessus. Chapeaux, casquettes, souliers, etc., etc.,
Chez A.-E. THIVIERGE,
Rivière-du-Loup, Station.
10 — 4 fs p. p.

AVIS

J'ai le plaisir d'informer mes clients que je viens de faire l'acquisition d'une machine spéciale pour poser les caoutchoucs sur les roues des voitures. Ouvrage garanti et satisfaction assurée. Prix modérés.

Achille CHARTIER,
Voiturier,
Côte Saint-Jacques,
Rivière-du-Loup.
9 — 4 fs p.

Maison à louer

A ST-FRANCOIS-XAVIER

Une bonne maison de 10 appartements tous finis à neuf, située au No. 19, coin des rues St-Charles et Pouliot, à louer à un prix modéré.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à
Elisée MICHAUD,
Ste-Hélène, Co. Kam.
12 — 3 fs p.

B.P. 122 TEL. 3034
DR L. PELLETIER
CHIRURGIEN — DENTISTE
EXTRACTION
ET TOUS TRAVAUX DENTAIRES
SANS DOULEUR
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.
(VOISIN, "Chateau Grandville")
Tous les samedi de mai à novembre, le bureau ferme à midi.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE No. 90
EN FORCE LE 29 AVRIL 1935

*No 1 Passager					*No 2 Passager
6.30 A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.	3.00 P. M.	
10.20 A. M.	Arr.	Edmundston, N. B.	Dép.	11.20 A. M.	
*No 3 Mixte					*No 4 Mixte
11.30 A. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.	9.50 A. M.	
1.25 P. M.	Arr.	Connors N. B.	Dép.	8.00 A. M.	

*Service quotidien, excepté le dimanche.
Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART,
Gérant.

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau : 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Tél. : 3633 C. Postal 86
C. R. ANCTIL
ASSURANCES
Successeur de
JOS.-N. ANCTIL
Rivière-du-Loup, Station.
97, Témiscouata.

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
100 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup
Tel. 141

HIRAM SAINDON
Vérificateur
autorisé par la Comission Municipale à faire la vérification des livres de toute Corporation Rurale, Municipale ou Scolaire de la Province de Québec.
St-Arsène
Co. Témiscouata.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et ventes d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Dr LUC LEBEL
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André
RIVIERE-DU-LOUP
STATION
TELEPHONE 54

Casier Postal : 7 Telephone { Bureau : 226 / Résidence : 4733
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU: 20 RUE ILAIS
RESIDENCE: 20 RUE IBERVILLE

SERVICE DE CAMIONS
Pour vos déménagements et autre transport de marchandises, adressez-vous à
HENRI POTVIN
TEL. 4024
19, rue Bellevue Rivière-du-Loup
J'ai un gros camion ayant une plate-forme de 8 x 16 (768 pds. cubes), fermé, ce qui permet de faire le transport vite, proprement et à très bas prix.
Votre patronage sollicité.

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 380

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCES GENERALES
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie.
Bureau et résidence: 100 Lafontaine - Hotel St-Louis - Tél. 818
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

PIERRE L'ERMITE

LE MERLE DANS LE CERISIER...

("la Croix")

Avez-vous vu, ce mois-ci, à la campagne, un merle dans un cerisier...?

Il arrive dans l'arbre en grande toilette, le bec peint en jaune, l'oeil brillant, la queue en l'air, tout frétillant sur ses deux pattes...

L'arbre entier est à lui... "Qui qu'en grogne...?"

Et il tape à droite...

Et il tape à gauche...

Il tape dans les cerises... dans toutes les cerises.. Et allez donc!.. Il les fait sauter autour de lui... Stupidement, il en gaspille vingt, en picorer une... Il s'arrête... arde la galerie : "Hein.. suis-n type assez à la hauteur...?"

Et il recommence... Bing!..... Bing.... Bing!...

Enfin, il repart, très content de lui, et s'en va recommencer la même idiotie dans le cerisier voisin....

x
x x

Ce merle-là, c'est une certaine petite madame que je connais bien.

Ses cerisiers, ce sont les différents salons, où, gentiment, son petit doigt en l'air, elle va, chaque jour, siroter sa tasse de thé, entre 5 et 7 heures.

Elle arrive, elle aussi, en belle toilette, sur ses deux pattes, l'oeil brillant, les joues ocrées, les lèvres roses, frétillante, pimpante, craquante...

x
x x

Et tout de suite... Pan!... Pan!.. pan!...

Les cerises?... C'est vous... c'est moi... c'est tout le monde...

Qu'est-ce qu'il "prend", le malheureux prochain!

En quelques coups de bec, chacun a son compte. Et, sans appel, il est expédié, autant qu'elle le peut, à l'insuccès, au ridicule, à la ruine.

Pour une chose vraie, il y en a trente-six qui sont fausses, exagérées, inventées de toutes pièces.... Un besoin de parler... de se faire le bec...

Oh! le merle n'est pas en peine... Il n'est jamais en peine!...

Et quand il a bien cassé toute la vaisselle, il part, sifflant, content de lui, recommencer son petit manège dans un autre salon.

x
x x

Voulez-vous une précision...

Je viens de la vivre, hier, cette précision.

Représentez-vous un salon de la bourgeoisie parisienne.

C'est Mme N..., la meilleure des créatures, mais influençable comme une pellicule de Kodak, qui reçoit...

C'est même la dernière réception avant les vacances.

Elle reçoit simplement... aimablement.

Dans son salon, chacun est 'chez soi'. On goûte... on bridge... on brode... on cause surtout.

Et, en même temps, Mme N... fait un peu de correspondance... deux ou trois cartes pressées.

Pour finir, elle a pris, aujourd'hui, son carnet de chèques, en vue d'une offrande qu'elle voulait faire, depuis longtemps, à son curé.

Juste à ce moment, le merle arrive.

x
x x

Très largement chapeautée, poudrée, peinturée, la dame entre dans le salon où bavardent déjà une demi-douzaine de jeunes femmes.

—Quelle chaleur! s'écrie-t-elle, c'est à en mourir!... Quand je suis montée dans ma voiture, c'était un four!...

—Une tasse de thé...? demande la bonne Mme N..., assise à son petit bureau.

—Merci... Il fait vraiment trop chaud!...

—Une orangeade, alors...?

—Oui, plutôt.

x
x x

Tout en se dégantant, le merle, de son oeil de gallinacé, examine tout autour de lui... se rapproche du petit bureau, sur lequel traînent du papier à lettres, des journaux, des biscuits secs et le carnet de chèques, grand ouvert.

La maîtresse de maison range tous ces "impédimenta" pour faire place au verre d'orangeade qu'on apporte sur un plateau.

Mais, tout de suite, le merle a répété le carnet.

—Comme vous êtes gentille, ma chère!... Je suis sûre que vous alliez me faire un petit chèque...?

—J'allais, en effet, en faire un...

—Parfait!

—Mais pas pour vous!... pour mon écrasé curé, sur les épaules duquel on a mis un tel fardeau!

—Pour votre curé!...

x
x x

Et le merle éclate de rire... de ce rire narquois, perlé, qui siffle entre de jolies dents.

—Eh bien! ma chère, il faut croire que vous avez de l'argent à perdre!...

—Mais non... Pas du tout!...

—Mais si!... Puisque vous portez de l'eau à la rivière...

—Vous croyez...?

—Si je le crois!... Votre curé ...? Mais il n'a qu'à frapper du pied pour trouver tout l'argent qu'il veut!...

Et la petite dame prend un gâteau... deux gâteaux... les croque... les croque...

—Mais ils sont excellents!...

—Un peu salés...?

—Par cette chaleur, c'est parfait! Où les achetez-vous donc?... Mon mari, qui est si gourmand, en raffolerait!...

x
x x

C'est avec regret que Mme N... abandonne son idée de générosité.

Elle remet la question sur le tapis:

—Alors, vraiment, vous croyez qu'il n'a pas besoin qu'on l'aide ...?

—Lui...?

Un vrillant petit coup d'oeil...

Un brusque haussement d'épaules qui en dit long...

—Tenez... ils sont si bons, vos biscuits, que je vais vous en reprendre un troisième...

A ce moment, d'autres dames arrivent... le salon s'encombre... La maîtresse de maison donne les cartes écrites à la femme de chambre, referme le carnet de chèques, le met dans son bureau, et se mêle à la foule.

Alors, le merle, qui vient de terminer son plein d'essence, debout sur ses deux pattes, devant une glace, rajuste son immense chapeau, s'essuie les lèvres... y remet un doigt de rouge...

—Adieu, ma chère... Tout est toujours bon, chez vous, mais surtout vous!...

Et, allégrement, elle repart pour un autre cerisier...

x
x x

Sans compter les autres jours, combien m'a-t-il fait perdre, hier, ce merle-là, pour ma pauvre Sainte-Odile...?

Mille...? cinq mille...? dix mille...?

Je l'ignore...

En tout cas, c'est cher pour un merle.

Mais le plus fort, c'est que demain, cette petite dame lira cet article où l'on ne parle que d'elle. et, comme dans le sonnet d'Arvers, elle dira : "Quelle est donc cette femme...?

Et ne comprendra pas...

Pierre L'ERMITE.

Permets que ma chanson soit fille
de ta faulx, et ma plume une soeur
de ta hache!

Blanche LAMONTAGNE.

La chose la plus commode à la maison

Régale les connaisseurs de thé vert

"SALADA"

THÉ DU JAPON 33F

Funérailles de Mme Marcel Michaud

Le 30 juillet ont eu lieu les funérailles de Mme Marcel Michaud,, née Léontine Richard, décédée à l'âge de 76 ans, chez son gendre, M. Ludger Gauvin.

Elle laisse dans le deuil. trois filles : Mme Théodule Bolduc, née Marie-Louise,; Mme Ludger Gauvin, née Anna et Mme J. A. Goupil. née Laetitua; un fils, M. Wilfrid; un petit-fils, Marcel Gauvin.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. T. Thibaudeau. Le service fut chanté par M. l'abbé Ouellet et MM. Dumont et Marcoux de St-Ludger assistaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs d'honneur étaient : MM. Onésiphore Gendron, J. A. Pelletier, Auguste Pelletier et Louis Proteau. Le corps était porté par MM. Désiré Lévesque, Télesphore Caron, Jos. Raymond, Philippe Raymond. Les porteurs de la bannière : MM. Aurèle Dumont et J. T. Saindon. Les rubans de la bannière par Mmes Emile Ouellet, John Murphy, David Charrier et W. Walsh.

Conduisaient le deuil, son fils : Wilfrid et son petit-fils, Marcel Gauvin; ses gendres : MM. Ludger Gauvin, Théodule Bolduc et J. A. Goupil, de Québec; ses neveux, Télesphore Landry et Georges Michaud, J.-Paul Goupil; ses nièces, Mmes Geo. Michaud, Télesphore Landry, Amédée Pelletier, de St-Epiphane, Mlle Marie-Louise Michaud, Mme Joseph Desjardins, Mlles Annette Michaud, Anne-Marie Desjardins.

Parmi l'assistance : MM. J. A. Bell, François Gendron, Elzéar Gauvin, François D'Amours, Ernest Charette, R. Viel, Oscar Gendron, J. Richard, Alex. April, Henri Emond, A. Marmen, James Royer, Théodule Darisse, Philippe Côté, A. Maillet, M. D'Amours, Léon Ouellet, marchand, Alphonse Ouellet, Ernest Dumas, conducteur, P. Lavoie, Mmes Louis Proteau, Henri Sirois, Mlle Sirois, M. Philippe Rioux, P. Lauzier, Philippe Pouliot, J. T. Chouinard, W. Parsons, J. T. Michaud, Polycarpe Ouellet, E. Ouellet, A. Chalifour, L. Dionne, C. Hodgson, Emile Dubé, Jérôme Lévesque, Magloire Bourgoin, Mme Jos. Guy, Ovide Gagnon, Ernest Lavoie Julien Plante, Jos. Tremblay, Arthur Allard, Paul-E. Richard, L. Beaulieu, L. Lapointe, A. Caron, Maurice Desmeules, Zébédée Hudon, H. Hébert, P. Rhéaume, Laurent Boulanger, et une foule d'autres dont il serait trop long d'en énumérer les noms.

Tributs floraux.— Couronne de fleurs par la famille J. A. Pelletier; Gerbe de fleurs par son fils Wilfrid.

Offrandes de messes.— M. et Mme Ludger Gauvin, M. et Mme Théodule Bolduc, M. et Mme J. A. Goupil, M. et Mme Alphonse Bourdeau, M. et Mme Léon Bélanger, Mlle H. M. L. Lavoie, M. A. Couturier, M. D.; Famille J. A. Pelletier, M. et Mme Arthur Allard.

Bouquets spirituels :— Famille Joseph Desjardins, Famille Georges Michaud, Mlle Alice Sirois, M. Alexandre Bourdeau, Québec; M. et Mme Amédée Pelletier, St-Epiphane; M. et Mme R. Drapeau, Québec; Mme Ovide Emond, Mme Jos. Lévesque.

Sympathies.— M. et Mme Jos. Gagnon, Mlle Alice Carrier, M. et Mme René Dumont, Famille Alex. Dumas, conducteur, Mme J. S. Sans-façon, Québec; Raymond Pelletier, M. et Mme Ernest Côté, Famille Alphonse Clermont, Famille Achille Rioux, Famille Chs. Pettigrew, M. et Mme Jos. Gendron, Chs.-Eugène Nadeau, Mlle Bertha Lévesque, Mme J.-Bte. Lavoie, Roland St-Pierre, M. et Mme Télesphore Landry, Mme E. D. Ouellet, M. et Mme Jean Desmeules, M. et Mme Joseph Couillard, Famille Philias Martineau, Famille J. Lévesque, M. Oscar Gendron, Famille Elzéar Corbin, Famille Wm. Parsons, Mme Polidor Lebel, M. et Mme Adélard Ouellet, St-Ludger; M. et Mme W. Bélanger, Famille Napoléon Caouette, Famille Eugène St-Pierre, M. et Mme Pierre St-Pierre, M. et Mme J. Royer, M. et Mme Albert Nadeau, M. et Mme Louis Pelletier, Famille Jos. Guy, Famille Ernest Lévesque, M. et Mme Lauréat Boulanger, M. Ernest Dumas, Famille Joseph Saindon, M. et Mme Eddy McKinnon, M. et Mme Willie Murphy, père, M. et Mme Amédée Bonneau, M. Napoléon St-Pierre, Famille Geo. Hodgson, M. et Mme W. L. Pigeon, Mlles Louis Michaud, Famille Paul-Alex. Bélanger, St-Antonin; M. et Mme Jules-Albert Viel, M. et Mme W.-H. Boulay, Famille Louis Proteau, Notre-Dame du Portage; M. J. N. Desbiens Mme H. St-Laurent, M. et Mme Ph. Lévesque, M. et Mme Magloire Bourgoin, M. et Mme Jos. Rhéaume, M. et Mme Achille Chénard, Famille Timothée Bérubé, M. et Mme François Gendron, Famille Paul Mercier, M. et Mme Armand Pelletier, Rivière-Ouelle; M. et Mme J. L. Drolet, Mme J. H. Pelletier, Lévis; M. et Mme J. C. Marquis, M. et Mme Lazare Cazes, Dr et Mme Alfred Pouliot, Québec.

Offrande de messes.— Mme J. H. Genest, Québec;. Sympathies.— M. et Mme Hormidas Ouellet, M. et Mme Alexis Dumais, M. et Mme Albert Dubé, M. et Mme Louis F. Bélanger, M. et Mme Philippe Carrier, Famille Philippe Pouliot, Famille J. O. Nadeau. Mme Vve Ludger Lévesque, Famille Alphonse Lévesque, rentier. Offrande de messes.— Mme Vve F. X. Boucher, Québec; Famille Albert Michaud, Trois-Pistoles; Famille Auguste Pouliot, M. et Mme L. P. Dubé, M. et Mme Jos. St-Pierre, Québec; M. et Mme Albert Gagnette, Famille Albert Brisson, Québec; M. et Mme Léon Ouellet, M. et Mme Ernest Pelletier, M. et Mme Charles Eugène Dubé, M. et Mme Alex. Michaud, Mme J. E. Bégin, Famille Aimé Dionne, Famille J. Ulric Bélanger, M. et Mme Alex. Aprii M. et Mme Ludger Desbiens, M. J. Ernest Piuze, Famille A. Mérette, Mme David Delisle, Famille Ludger Bouiet, Québec; M. et Mme Henri Sirois, M. et Mme Louis Ph. Lévesque, M. et Mme Ph. Tremblay, Mme A. Potvin, Mmes Benjamin et Wilfrid Michaud, Mlle Gertrude Gorham, M. et Mme Emile Bélanger, Québec; Mme Vve Télesphore Lafleur, Québec; M. et Mme Eugène Michaud, marchand, Mme Odilon Bélanger, M. et Mme Philippe Beaulieu, M. et Mme Henri Sheedy, Lévis; M. et Mme J. A. Morin, M. et Mme Charles Blanchet, M. Rosaire Dubé, Mlle Rose-Ernestine Dubé Famille Mme David Pelletier, Mme Charles Mercier, Mlle Justine Guy, Lévis; M. et Mme Ernest Charette, Famille Auguste Pelletier, Famille Alphée Rossignol, Famille J. E. Bouchard, Famille Joseph Richard, M. et Mme R. Murphy, M. J. A. Fillion, M. et Mme W. J. Walsh, Arthur Pearsons, M. et Mme Irénée Marquis, Télesphore, Maurice et Roland Goupil: Famille Laurédan Morissette, Québec.

"Le Saint-Laurent" offre l'expression de ses plus vives sympathies aux membres de la famille en deuil.

MAL DE DOS disparaît bientôt par l'usage de PILULES.. du Dr CHASE pour les Reins et le Foie

Les renards et les corneilles ont enlevé beaucoup de jeunes dindons dans certains secteurs des comtés de Leeds, et Lanark, Ontario.

MORT DE MONSIEUR ARTHUR BOUCHER

M. Arthur Boucher, 57 ans, est décédé subitement, vendredi dernier sur le "Rivière-du-Loup", à dix minutes de Tadoussac. La mort inopinée de M. Boucher a causé beaucoup d'émoi en notre ville, où il comptait un large cercle d'amis. Le défunt était marchand général à l'Islet. Pendant la saison maritime il était maître d'hôtel à bord du "Rivière-du-Loup".

Outre son épouse, née Imelda Giasson, M. Boucher laisse pour pleurer sa perte : cinq filles : madame (capitaine) Brisebois, Thérèse, mesdemoiselles Marguerite, Rolande, Carmelle et Paula Boucher, et un fils, M. Louis-Jules Boucher. Lui survivent également ses frères, le capitaine Jos. Boucher, commandant du New-Northland et le R. F. Joachim, de l'Académie Commerciale de Québec.

Les funérailles ont eu lieu à l'Islet.

Le "Saint-Laurent" prie la famille en deuil d'agréer ses plus vives condoléances.

L'HYGIENE par Dr

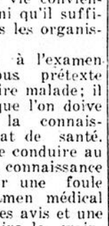

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'examen médical périodique

Les promoteurs de méthodes nouvelles sont souvent ignorés ou ridiculisés. Lorsque, dès 1861, le docteur Horace Dobell lança l'idée de l'examen médical périodique, personne ne sembla prêter attention à cette théorie. Toutefois, cete semence n'a pas été stérile; quelques années plus tard elle a pris racine et aujourd'hui elle porte des fruits.

L'examen médical périodique de personnes en bonne santé apparente a certains buts basés sur la condition actuelle du sujet. Beaucoup de personnes ont peu de résistance et sont faibles toute leur vie, dû au fonctionnement défectueux de leur organisme; d'autres hébergent dans leur système, toute leur vie durant, des maladies qui minent lentement leur santé; d'autres enfin ne jouissent pas de toute leur santé physique et morale, ce qui leur serait rendu s'ils vivaient de façon plus hygiénique. En d'autres mots, l'on peut dire que la compétence, l'efficacité du travail, le bonheur, la vie même sont mis en danger par l'ignorance du fonctionnement et des besoins de notre organisme.

L'examen médical périodique bannit cette ignorance puisqu'il révèle toute condition anormale du corps humain, malaises parfois insoupçonnés, et met devant nos yeux les habitudes défectueuses de vie que nous pouvons avoir. La vérité ainsi établie au sujet de notre état, il ne reste plus qu'à corriger les défauts, traiter la maladie si elle existe et adopter une règle de vie selon l'hygiène et les besoins de l'organisme.

Cette surveillance de la santé de tous doit être à base individuelle car, comme individus, nous sommes tous différents les uns des autres; notre hérédité n'est pas la même, notre entourage a été différent et, par conséquent, nous n'avons pas les mêmes besoins. Nous pouvons affirmer que tout le monde devrait boire du lait pasteurisé parce qu'il est plus sain et le seul qui nous donne la vraie sécurité; il en est de même d'une alimentation bien ordonnée pour tous. On peut aussi ajouter que tous nous avons besoin de repos, d'exercice, d'air pur et de soleil. Mais nous ne pouvons pas affirmer qu'un même régime de vie conviendrait à tout le monde, ni qu'il suffirait aux besoins de tous les organismes.

D'aucuns s'objectent à l'examen médical périodique sous prétexte qu'il ne faut pas se croire malade; il est difficile de croire que l'on doive préférer l'ignorance à la connaissance exacte de son état de santé. L'ignorance ne peut que conduire au désastre tandis que la connaissance des faits peut prévenir une foule d'inconvénients. L'examen médical périodique, suivi de sages avis et une claire explication, bannira les craintes inutiles qui rendent la vie malheureuse et laissent toujours quelques doutes.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Missionnaires Dominicains

NOUVEAU DEPART POUR LE JAPON

DEMANDES DE SECOURS

Quatre Pères Dominicains quittent le Canada en septembre pour le diocèse de Hakodaté au Japon. Ce nouveau contingent porte à une soixantaine le nombre des Missionnaires canadiens partis pour cette mission depuis sept ans : 26 Dominicains, 5 Frères des Ecoles Chrétiennes et plus de 35 Soeurs des diverses communautés, Soeurs de l'Immaculée-Conception, Dominicaines de Nancy (à Valleyfield), de la Congrégation Notre-Dame, de l'Assomption. Les Ursulines de Québec se préparent à les rejoindre.

Les ouvr'ers de la mission augmentent en nombre; la moisson est immense : elle compte cinq millions de paiens; les besoins se renouvellent et se multiplient; les secours sont indispensables. Pour vivre, en effet, une mission demande l'aide incessante du fidèle aussi bien que le sacrifice et le dévouement quotidien du missionnaire. Les Pères Dominicains se souviennent avec reconnaissance de leurs bienfaiteurs et collaborateurs; et au nom du Sauveur des âmes, pour le salut des milliers de paiens dont ils ont la charge ils se permettent respectueusement de faire un nouvel appel à tous les fidèles, amis des Missions, aussi bien qu'à leurs Frères et Soeurs en Saint-Dominique, religieux, religieuses, et tertiaires.

Comment aider les Missions et les Missionnaires?

1.—Par la prière d'abord, une prière quotidienne.

2.—En envoyant aussi pour eux des honoraires de messes, des trentains grégoriens, on unit plus intimement ses intentions à celles du missionnaire et on l'aide dans son apostolat des âmes.

3.—Par des secours d'argent. Les besoins d'argent se font sentir avant tout : pour subvenir aux frais d'entretien des Missionnaires, pour construire de nouvelles églises, restaurer celles qui tombent en ruine en fonder de nouveaux postes pour construire un petit séminaire dont la fondation s'impose, car une mission ne s'organise pas sans un clergé indigène. La propagande par le livre, le journal et les tracts sont de première importance. Il faudrait aussi des salles de réunion pour les associations des jeunes gens, puis des jardins d'enfance, des écoles, un sanatorium pour tuberculeux, des hôpitaux, des orphelinats, etc...

Si l'on donne peu, le sou du pauvre s'ajoute à d'autres. Les Pères acceptent aussi des dons contre une rente viagère.

4.—On peut adopter un missionnaire, un catéchiste, en défrayant leur entretien annuel. On peut fonder une bourse pour l'entretien à perpétuité d'un missionnaire et devenir ainsi par lui missionnaire à perpétuité.

5.—On demande des garnitures d'autel, de la lingerie de sacristie, des vêtements sacerdotaux de diverses couleurs, des vases sacrés : calice. cires, ostensoirs, etc...

6.—On recueille les vieux bijoux : bagues, pendentifs, médailles d'or, montres, tous les débris d'or ou d'argent qui dorment dans les tiroirs et que l'Oeuvre des Missions transformera en vases sacrés

7.—On recevrait encore avec bonheur, pour l'usage des Missionnaires et des pauvres, des couvertures de lit en laine, des sous-vêtements en laine, du coton en pièce, de la serge noire en pièce pour douillettes.

Tout offrande sera reçue avec la plus vive gratitude par les Missionnaires comme par le Christ lui-même. Que peut le missionnaire qui se donne sans le fidèle qui donne? Que serait notre Eglise du Canada sans les Missionnaires et les secours venus de France?

"Le devoir le plus élevé de la charité chrétienne, le plus grave, est la conversion des infidèles"... "De toutes les oeuvres catholiques la plus grande et la plus sainte est l'Oeuvre des Missions". (Notre S. Père Pie XI).

On est prié d'expédier ses offrandes et d'adresser toutes ses correspondances au :

Révérend Père Directeur des
Missions Dominicaines,
329, Grande-Allée,
Québec.

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District gare Windsor, Montréal.

Vos muscles sont-ils en condition?

Des muscles solides, bien développés — rêve de tout homme — sont, avant tout, le résultat d'une bonne santé.

Tout homme fatigué, affaibli, nerveux, manquant d'appetit, peut recouvrer une bonne santé et la solidité de ses muscles s'il prend les PILULES MORO. Pour vous traiter, n'attendez jamais l'épuisement complet et ses conséquences telles que: troubles d'estomac. maux de reins, rhumatisme Au premier avertissement de manque de force, prenez les PILULES MORO pour vous fortifier. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566 rue S.-Denis, Montréal.

Cette annonce est faite de bonne foi; nous tenons à votre disposition les preuves écrites de ce que nous avançons.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 22 août 1935, des soumissions pour la reconstruction du quai du Cap-aux-Meules, îles de la Madeleine, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la reconstruction du quai, Cap-aux-Meules, I.-M., P. Q.".

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., de l'Association des constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste du Cap-aux-Meules, I.-M., P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformement aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er août 1935.
12 — 13

Heures de la marée

(Heure Avancée)

MOIS D'AOUT

	A. M.		P. M.
15	4.04	..	4.28
16	4.48	..	5.12
17	5.32	..	5.57
18	6.16	..	6.39
19	7.03	..	7.29
20	7.55	..	8.22
21	8.53	..	9.23
22	10.02	..	10.35
23	11.27	..	11.57
24	12.49	..	1.09
25	1.23	..	1.53
26	2.07	..	2.43
27	2.53	..	3.18
28	3.29	..	3.49
29	4.02	..	4.18
30	4.33	..	4.48
31	5.03	..	5.18

Remerciements pour sympathies

La famille Joseph D'Amours remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph D'Amours, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

St-Alexandre

Etaient de passage à St-Alexandre, ces jours derniers, M. et Mme Edmond Leblanc, et Mlle Madeleine Chouinard, de Montréal. Ils étaient les invités de leurs parents, M. Joseph Chouinard.

10c. POURQUOI PAYER PLUS?

Le meilleur de tous les attrape-mouches Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

FEUILLETON DU "SAINT-LAURENT"

Les linceuls blancs

PAR

Madame A. B. LACERTE

No 26

En pénétrant dans le salon, notre héros y chercha tout de suite Lorraine (ce qui n'a pas lieu de nous surprendre); il la vit examinant un album de gravures... Penché sur le même album, et semblant porter intérêt à ce qu'il contenait.... ou à sa compagne, était Gédéon Prisme... A cette vue, Raal sentit tout son sang refluer à son coeur; il sentit ses poings se serrer, et ce ne fut qu'[redacted] qu'il ne s'élança pas vers les deux jeunes gens, pour les séparer l'un de l'autre... Sa Lorraine.... Et ce garçon... si méprisable!...

Mais une exclamation d'étonnement et de plaisir venait d'accueillir l'arrivée du secrétaire de M. Hallier; Lorraine et les demoiselles Blanchaud étaient, évidemment, charmées de le voir! Quant à Gédéon Prisme par exemple, son mécontentement était évident. Mais, ayant jeté un regard sur sa soeur, son visage changea tout à coup... c'est qu'il comprenait... bien des choses... Eh! oui! La présence de Réal était plutôt désirable... en vue de certaines confidences qui lui avaient été faites, la veille.

En ce temps dont nous parlons, la danse ne constituait pas le seul amusement possible; on ne dansait qu'en de rares occasions; à une soirée dansante ou à un bal. A part cela, lorsque les jeunes gens se réunissaient, c'était pour causer, pour faire de la musique et du chant, ou pour jouer à quelques jeux amusants appelés "jeux de société". Cela peut paraître un peu fade cette manière de passer une soirée, à la jeunesse d'aujourd'hui, qui semble mue par un perpétuel mouvement; mais, croyez-le, on s'amusait fort bien à cette époque où se passe ce récit; intelligemment aussi... intellectuellement souvent.

AuE chelons donc, en ce soir dont nous parlons, la conversation fut générale, tout d'abord, puis, Lorraine fut priée de jouer du piano. Elle exécuta un morceau classique; ensuite, quelque chose de plus léger et elle fut chaleureusement applaudie. Elle refusa de chanter cependant, donnant pour prétexte de son refus, son deuil si récent.

Réal dut s'exécuter, à son tour, puis les demoiselles Branchaud, qui étaient assez bonnes musicienne.

Athala Prisme fut demandée à chanter, et aussitôt, Réal lui offrit son bras pour la conduire au piano. S'installant devant l'instrument (un splendide piano de concert) elle chanta un extrait de l'opéra Carmen. Elle chanta surtout l'une des parties les plus difficiles "Parlez-moi de ma mère"; si difficile était cette partie, que Lorraine et Réal, qui connaissaient parfaitement tout l'opéra, se regardèrent en souriant; à moins d'être une véritable cantatrice; à moins de posséder une voix vraiment extraordinaire, Mlle Prisme allait... assommer ce chant si beau!

Mais, aux premières notes qu'elle lança, on comprit qu'on avait affaire à une artiste, une virtuose. Mlle Prisme possédait la voix la plus souple imaginable, et d'un régistre extraordinaire; sans effort apparent, elle atteignait les notes bien au-dessus de la portée; de plus, elle exécutait les triolets les plus difficiles avec aise et sûreté.

Nous l'avons dit déjà sans doute, Réal Savigny adorait la musique et le chant. En entendant chanter Athala, il devint pâle d'émotion.... Une voix comme la sienne, c'était un don du ciel, se disait-il; jamais il n'en avait entendu de pareille... Certes, Athala eut fait fortune sur le théâtre... Cette voix si riche... si cultivée... Car elle avait pris des leçons des meilleurs maîtres durant cinq ans. Inutile de le dire, elle était fière de son talent et elle n'était pas fâchée de la sensation qu'elle produisait... surtout sur le fiancé de Lorraine...

—Vous connaissez cet opéra, sans doute, M. Savigny? demanda-t-elle, lorsqu'elle eut reçu des remerciements, qu'elle jugea mérités.

—Oui... Un peu...

—Alors, chantons ensemble ce duo, voulez-vous?

—Oh! mais... Ma voix paraîtra tout à fait inculte... avec la vôtre, Mlle Prisme!

—Allons donc! Votre voix est... splendide! s'écria Athala. Essayons, voulez-vous?

Et les voilà chantant ensemble.... non seulement un duo; mais plusieurs, puis, entre chacun, causant ensemble, tout en feuilletant de la musique; de fait, pour le moment, Réal, sous le charme du don de Mlle Prisme, semblait avoir oublié tous... et toutes...

Lorraine qui, tout d'abord, avait paru charmée de ce régal vocal, finit par se sentir légèrement impatiente des attentions par trop évidentes et par trop soutenues de son fiancé envers Mlle Athala Prisme. Bientôt, elle éprouva un serrement de coeur, accompagné d'un sentiment qu'elle n'eut pu définir, puis elle sentit que ses yeux se remplissaient de larmes... Qu'avait-elle?... Sûrement, elle n'était pas jalouse!... Réal l'aimait, elle, Lorraine, elle seule... Il ne ressentait pas même de l'admiration pour Athala Prisme il le lui avait dit... Tout de même, il aurait bien pu cesser de chuchoter ainsi avec elle, quand ce ne serait que de musique et de chant... ce n'était pas du tout agréable pour celle qui se considérait sa fiancée!

Lorraine se demanda si elle allait pleurer, là, devant les demoiselles Branchaud, devant M. Prisme, qui la regardait d'un air quelque peu narguer? O ciel! Que le coeur lui faisait mal pourtant... Et parce qu'elle avait grandement envie de pleurer... que ses nerfs étaient tendus, à se rompre, elle partit d'un grand éclat de rire, à une... niaiserie que lui racontait Gédéon Prisme. Réal leva la tête, à l'éclat de rire de sa fiancée, et ce fut à son tour de souffrir... Comment Lorraine pouvait-elle se laisser conter fleurette par Gédéon Prisme?... Lorraine... s'amuser à ce garçon; un si piète individu, sans principes, sans honneur! Un si triste sire!... Lorraine! Sa Lorraine!

Réal quitta Athala et il alla s'asseoir auprès des demoiselles Branchaud, qui faisaient vis-à-vis à Lorraine; mais cette dernière évita le regard de celui qui l'aimait et qu'elle aimait en retour, la raison en étant qu'elle craignait, en rencontrant ses yeux, d'éclater en sanglots.

Quiproquos que tout cela... Quiproquos qui amènent souvent de graves catastrophes!...

A onze heures précises, Athala ouvrit de larges portes vitrées, à l'une des extrémités du salon et fit signe à ses invités de la suivre. On pénétra dans la salle à manger, une pièce luxueuse, quoique peu vaste.

On prit place autour d'une table, sur laquelle se voyaient de massives argenteries, de fines porcelaines, des fleurs de serres, et des mets exquis. Gédéon Prisme trouva le moyen de faire asseoir Lorraine à ses côtés, et Réal se vit obligé de s'installer auprès d'Athala; les demoiselles Branchaud se firent vis-à-vis l'une l'autre.

Minuit sonnait lorsque les Dlles Branchaud se levèrent pour partir, et Réal suivit leur exemple, s'offrant gentiment à reconduire ces demoiselles chez elles: d'ailleurs, leur demeure, *L'Isba*, était entre les Echelons et le Donjon. Les jeunes filles acceptèrent gaiement et franchement l'escorte du jeune homme.

Notre héros parvint à glisser quelques mots à sa fiancée, avant son départ :

—Passerez-vous encore quelques jours ici, Lorraine?

—Je serai ici jusqu'à demain soir seulement, répondit-elle.

—Ah! Tant mieux! s'écria-t-il Puis il ajouta d'un ton grave : votre place est au Val-Vert, Lorraine

Elle se disposait à répondre à cette observation sans doute, mais les Mlles Branchaud se dirigeaient vers la porte de sortie; Réal dut donc les suivre.

Ce fut en pleurant que Lorraine s'endormit, cette nuit-là...

Quant à Réal, s'il ne pleura pas il se sentait infiniment triste, en songeant à sa fiancée... Lorsqu'il se rappelait l'attitude de Gédéon Prisme, durant cette soirée qu'il venait de passer aux Echelons, ses poings se fermaient; il eut aimé à lui faire un mauvais parti à cet individu, qui paraissait vouloir essayer de faire la cour à sa promise, à lui, Réal

CHAPITRE X

INTRIGUES

Le lendemain, lundi, il plut, et la pluie dura presque toute la semaine.

Le samedi soir, Réal se rendit au Val-Vert. Toute une semaine sans voir sa Lorraine, cela lui avait paru bien long; aussi, combien il lui tardait de la revoir! Il avait, lui semblait-il, des milliers de choses à lui dire; de plus, il désirait lui faire part d'un rêve, qu'il caressait, depuis longtemps.

En pénétrant dans la salle d'entrée, chez les Jourdain, Réal reçut un coup rude en plein coeur. Lorraine était là cependant; mais elle n'était pas seule; Gédéon Prisme et sa soeur Athala veillaient au Val-Vert. Quelle déception pour notre ami, qui avait rêvé passer la veillée seul avec sa fiancée

LE PRET AGRICOLE

(Extraits du Hansard)

M. POULIOT : Au cours des cinq années du présent régime la classe agricole a perdu $2,000,000,000 sur la vente de quatorze produits de la ferme et, à cette heure, le Gouvernement dit aux cultivateurs : Nous allons vous assurer en vous prêtant $90,000,000. La classe agricole a besoin de cet argent, mais ne serait-il pas préférable que le ministre des Finances soumit à la Chambre d'autres mesures tendant à abattre les barrières tarifaires qui empêchent les cultivateurs de faire des échanges avec les autres pays du monde.

Quels sont ceux qui vont payer pour tout cela? Le cultivateur sera-t-il en mesure de se suffire à lui-même grâce à cette loi? Pas du tout, monsieur l'Orateur, car, répondant à une question de l'honorable député de Lambton-Ouest (M. Gray) le ministre des Finances a déclaré ceci : Le cultivateur sera tenu de rembourser ces sommes au gouvernement.

Encore une fois, blague que tout cela; on tente de jeter de la poudre aux yeux. Il s'agit d'un expédient pour sauter l'époque des élections générales et, après cela, le cultivateur ne sera pas en meilleure posture qu'avant. Le Gouvernement présente une mesure visant à permettre aux cultivateurs d'escalader la muraille tarifaire, mais il ne lui offre ni échelle ni aucun moyen de redescendre; par conséquent, le cultivateur court le risque de se rompre le cou lorsqu'il voudra redescendre de la muraille tarifaire élevée qui a été édifiée par le présent régime. Monsieur l'Orateur, quoi qu'il soit nécessaire de venir au secours du cultivateur, je constate que la mesure en discussion est stupide. Si le Gouvernement avait eu un grain de sagesse, les barrières tarifaires auraient été abattues et le cultivateur n'aurait pas été dans la nécessité de grimper au sommet de cette muraille; il aurait pu la franchir. Le seul dynamitage que le premier ministre devrait effectuer, ce serait de faire sauter la muraille tarifaire qu'il a lui-même érigée; voilà l'attitude la plus sensée qu'il devrait prendre.

Le ministre des Finances se rendra facilement compte qu'il serait bien plus logique et bien plus sensé d'abattre ces barrières tarifaires qui empêchent le cultivateur de trafiquer avec les autres pays du monde de façon à ce qu'il puisse vendre ses produits à l'étranger; de cette manière, il se remettra sur pied sans qu'il en coûte rien au pays, au lieu de lui prêter $90,000,000 et de le laisser dans l'embarras. Voilà quelque chose que je ne puis comprendre. Si nos gouvernants sont sincères lorsqu'ils prétendent qu'ils veulent sérieusement le bien-être de la classe agricole, ils n'ont qu'une chose à faire : c'est de réparer le mal qu'ils ont eux-mêmes causé au cultivateur. Les cultivateurs de notre pays ont depuis cinq ans que ce Gouvernement est à la direction des affaires perdu deux billions de dollars sur la vente de quatorze produits agricole seulement. Mon honorable ami ne peut contester ces chiffres. Ils figurent au hansard depuis le 1 juin 1934. J'aimerais à demander au ministre comment les cultivateurs qui ont perdu tant que cela à cause de la politique du Gouvernement se trouveront en meilleure posture du fait qu'ils pourront emprunter une somme qui seulement représente le p. 100 de leurs pertes. Loin d'être exagéré le chiffre que je cite ne représente pas la perte réelle, vu qu'il ne s'applique pas à tout ce que l'on produit sur la ferme. Le ministre sait fort bien que nous ne grossissons pas les difficultés et les ennuis des cultivateurs et il sait également bien qu'une si petite fraction de leurs pertes n'apportera guère de soulagement ou d'aide aux cultivateurs. Aussi, je lui demande s'il n'est pas d'avis qu'il serait dans l'ordre de faire avantage pour le cultivateur, de dérober un bâton de dynamite dans le bureau du premier ministre et de s'en servir pour pratiquer dans la muraille tarifaire une breche qui permettra au cultivateur de négocier avec les autres pays du monde, ce qui amoindrirait les obligations du Gouvernement et les contribuables, et aiderait vraiment les cultivateurs.

REPONSE DU MINISTRE :

L'hon. M. RHODES : J'ajouterai que mon honorable ami de Témiscouata (M. Pouliot) serait le dernier à attendre de moi que je réponde à son discours politique, qu'il était à repéter ici en vue de faire à ses "électeurs" le tableau des jours paisibles du printemps dans la jolie campagne qu'il représente. Si son discours avait été le moindrement régulier, il l'aurait peut-être été lors de la deuxième lecture du bill, mais je ferai observer à mon honorable ami qu'il n'a guère apporté d'éclaircissements sur l'article même du bill que nous sommes à discuter. En temps voulu, et dans les règles appropriées, je serais on ne peut plus heureux d'entamer un débat politique avec mon honorable ami, mais je suis certain qu'après réflexion, il serait le dernier à compter que je le fasse dans les circonstances. Pour l'instant, je me bornerai à dire que je n'accepte pas ses chiffres, ses arguments ou ses assertions, mais je n'entreprendrai pas de les réfuter par le menu à ce moment-ci.

M. POULIOT : A la page 1360 du compte rendu non revisé du hansard d'hier, version française, je constate que le très honorable chef de l'opposition a posé la question suivante :

Le très hon. Mackenzie King : Le leader de la Chambre aurait-il l'obligeance de nous dire quel sera le programme de demain?

Le très hon. sir Georges Perley : Demain, nous aborderons l'examen des bills inscrits au nom du ministre des Finances. Si la Chambre se forme en comité des subsides, nous mettrons en délibération les crédits des ministères de l'Agriculture et des Travaux publics.

Le très hon. Mackenzie King : Nous n'aborderons l'examen d'aucune mesure sociale demain?

Le très hon. sir George Perley : Non.

Par conséquent, si j'ai bien compris, le Bill no 15 n'est pas une mesure sociale, d'après la déclaration qu'a faite dans cette Chambre, hier, le premier ministre intérimaire. Voilà une affaire très importante à décider dès le début. Il y a aussi un autre point à mentionner.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY : Je crois qu'il n'est que juste de rétablir un peu les faits. Le chef de l'opposition a été informé que le ministre des Finances mettrait son projet de loi en délibération aujourd'hui. Après cela, lorsqu'il a demandé si nous allions aborder l'examen des mesures sociales, il a fait allusion aux projets de loi qui sont inscrits au nom du premier ministre. Le leader du parti libéral savait que les bills du ministre des Finances seraient mis en délibération aujourd'hui. Il s'agit de mesures de secours; elle tendent aussi bien que d'autres à améliorer la situation du peuple; cependant, les mesures au sujet duquel le chef de l'opposition n'a que bonne sont celles qui sont inscrites au nom du premier ministre.

Par malheur, le premier ministre souffre d'un fort rhume en ce moment, mais aussitôt qu'il sera de retour, ces mesures seront mises en délibération.

M. POULIOT : En réponse aux observations du premier ministre du Canada, puis-je ajouter ceci : on a entendu à la radio que l'ancien ordre de choses a cessé d'exister...

Des MEMBRES : A l'ordre.

M. POULIOT : Un instant. Ce que je vais dire, j'en assure le comité, est parfaitement régulier. On nous a dit que l'ancien ordre de choses a cessé d'exister. Or, nous sommes, en ce moment, saisis d'une mesure législative concernant des prêts agricoles. Cette mesure diffère très peu de la loi antérieure; de fait, il s'agit en bonne partie d'augmenter le montant qui peut être avancé, et par conséquent l'ancien ordre de choses a cessé d'exister. Mais, monsieur le président, puis-je ajouter autre chose? J'étais sur le point de dire qu'il y a quelques mois, j'ai passé une fin de semaine chez moi et y ai rencontré plusieurs cultivateurs qui m'ont parlé de la politique et de la loi d'arrangements entre cultivateurs et créanciers. Ils me disaient que cette dernière loi leur avait fait perdre tout crédit aux banques, chez les marchands et les prêteurs d'argent, qu'aujourd'hui, le cultivateur ne peut plus emprunter. Cela n'est pas un nouvel ordre de choses, mais à l'arrivée d'une nouvelle ère que le premier ministre et ses satellites nous croyaient l'année dernière en créant une commission autorisée à diminuer de son propre chef les dettes d'un cultivateur. Mais cela veut dire que le crédit des cultivateurs est complètement anéanti et que leur seul recours est d'emprunter du gouvernement. Mais ce montant d'argent est-il suffisant pour acquitter toutes les dettes des cultivateurs? Non, monsieur, il ne l'est pas. Le Gouvernement, s'il est juste, assurera aux cultivateurs assez de fonds pour faire face à toutes leurs obligations, car, aujourd'hui, ils ne peuvent plus emprunter que du Gouvernement. Je ne suis pas le seul de cet avis; c'est aussi l'opinion professée par les intéressés eux-mêmes, les cultivateurs eux-mêmes, qui ne peuvent acquitter leurs engagements à cause de la loi adoptée par le Gouvernement l'année dernière. Et le présent projet de loi affecte même ceux qui n'ont pas encore emprunté de la Commission du prêt agricole, parce que cela leur fait perdre tout crédit. Aujourd'hui, les détaillants et ceux qui font des affaires avec les cultivateurs, non contents de leur refuser du crédit, les contraignent à payer ce qu'ils doivent déjà. Ceci démontre que le premier ministre n'a pas vu plus long que son nez le jour où il a fait adopter cette mesure législative. Je suis étonné que ses collègues ne lui aient pas signalé ce résultat. Je le regrette. Je le déplore pour les cultivateurs qui souffrent de cette loi prématurée. Ici encore une fois, j'attire l'attention de la Chambre et du pays sur le danger qu'il y a de faire préparer une loi par des gens qui ne connaissent pas le premier mot de la véritable situation des cultivateurs. Après avoir ruiné le commerce du cultivateur en relevant les barrières tarifaires...

M. le PRESIDENT (M. Morand) : Assurément l'honorable député n'entend pas discuter le tarif.

M. POULIOT : Un instant, monsieur. J'en viens à la cause...

M. le PRESIDENT (M. Morand) : Nous sommes à discuter ce bill.

M. POULIOT : Oui, monsieur, et je n'ai pas jugé nécessaire d'épeler tous les mots pour me faire comprendre de la Chambre, mais s'il le faut, je le ferai.

M. SPOTTON : Oh! oh!

M. POULIOT : J'entends mon honorable ami de Huron-Sud non pas Sud, parce que la circonscription de Huron-Sud est représentée par un bon libéral, comme le sera Huron-Nord après les élections générales.

M. GOTT : Et Témiscouata le sera par un conservateur.

M. POULIOT : Mon honorable ami a dit précisément la même chose au sujet d'Oxford-Sud, et il s'est trompé.

M. le PRESIDENT (M. Morand) : Je dois insister pour que la discussion se limite au bill.

M. POULIOT : J'en conviens parfaitement, monsieur, et si vous aviez dit à l'honorable député de Huron-Nord, qui respire si bruyamment, et à l'autre honorable député, de ne pas rendre l'âme de ce côté-ci de la chambre.

M. le PRESIDENT (M. Morand) : Je dois insister pour que la discussion se rapporte au bill à l'étude.

M. POULIOT : Si le cultivateur emprunte de l'argent, c'est qu'il en a besoin. Etes-vous de mon avis, monsieur le président? Et s'il en a besoin, il doit y avoir une raison, et la raison est c'est élémentaire — qu'il manque d'argent. Maintenant, pourquoi n'en a-t-il pas, et pourquoi lui faut-il s'adresser au gouvernement pour s'en procurer? C'est parce qu'il ne fait pas de profit. Et pourquoi? Parce qu'il ne peut vendre ses produits. Et pourquoi n'a-t-il pas de marché? C'est parce qu'il existe des murailles tarifaires trop élevées.

Des MEMBRES : Très bien! très bien!

M. SPOTTON : Oh! oh!

M. POULIOT : Je désirerais voir tous les cultivateurs de Huron-Nord présents dans la Chambre pour entendre l'honorable député. N'est-il pas toute une fanfare à lui seul?

M. le PRESIDENT (M. Morand) : A l'ordre?

M. POULIOT : Lorsque j'étudiais la philosophie au collège, la première chose que nous devions apprendre était l'ultimum quia, la raison même des choses.

M. le PRESIDENT (M. Morand) : Le principe du bill a été discuté, et nous étudions maintenant l'article premier.

M. POULIOT : Non, monsieur le président, nous en sommes encore au titre abrégé. Il est des plus importants. La chambre va-t-elle voter 90 millions sans savoir pourquoi? C'est une somme énorme, et il doit exister une raison pour cela. Il n'y a pas qu'un seul motif pour en établir la nécessité; il y en a plusieurs. Je ne les indiquerai pas tous maintenant, mais je vais poursuivre mon argumentation et observer le règlement de la Chambre en m'en tenant au sujet en discussion.

Maintenant, monsieur le président, prenez un pauvre cultivateur qui a une splendide récolte de patates dans sa cave, des patates de première qualité, des Montagnes Vertes, ou n'importe quelle espèce que vous voudrez, bien classées. S'il n'a pas de marché, comment peut-il les vendre? Elles restent donc dans sa cave. On peut lui offrir 10 c le sac, mais cela ne l'aide pas. Il en est de même de tous les produits de la ferme ainsi que du bois de commerce, parce que cet article intéresse les cultivateurs. En hiver, le cultivateur s'occupe beaucoup d'exploitation forestière. Il s'intéresse à la vente du bois de construction et de bois de pulpe. Le chemin de fer Pacifique-Canadien ne le concerne pas autant; je dis cela à mon honorable ami qui vient de grogner. Nous devons aider l'agriculteur. Mais pour cela, il ne faut pas nous contenter d'adopter seulement des dispositions lui permettant d'emprunter, bien que cela soit nécessaire de temps à autre, je l'admets. Pourquoi est-ce nécessaire? A cause des projets fous mis à exécution par la brutale majorité du Gouvernement depuis 1930. Telle est la cause de la misère actuelle des cultivateurs. Ce que je demande, monsieur le président, c'est que le cultivateur ait la chance de se remettre sur pieds. Je fais des suggestions claires et nettes au ministre, mais il refuse d'écouter tous ceux qui offrent des propositions sensées.

M. GOTT : Ils écouteront les gens sensés.

M. POULIOT : Je ne discuterai pas avec quelqu'un qui fait des farces sur la détresse des cultivateurs. Certaines personnes ont eu assez d'imprévoyance pour conseiller aux cultivateurs d'acheter de la terre pour la production du tabac, leur disant qu'ils auraient un marché illimité en Grande-Bretagne. Mais qu'est-il arrivé? Je ne donnerai pas de détails, mais les électeurs d'Essex-Sud savent quelles pertes ils ont subies dans la culture du tabac et des oignons depuis quelques années. Je représente ici non seulement mon comté, mais le Canada en général, et mon devoir comme celui de tous mes honorables collègues, est de défendre les intérêts des cultivateurs. Le cultivateur est un homme auquel le premier ministre fait la leçon mais qui ne reçoit pas d'aide du Gouvernement. C'est ce qui a lieu depuis 1930; voilà pourquoi le cultivateur est aujourd'hui dans la détresse. Le Gouvernement n'a aucune politique pour secourir les cultivateurs, de même qu'il n'a aucune politique relativement à tout ce dont il est question dans le discours du trône. C'est le résultat d'un trust de l'intelligence. Il est très dangereux, monsieur le président, d'enlever une cervelle de son crâne et de la mettre entre les mains d'un trust de l'intelligence. Il en est résulté que les cultivateurs ont souffert. J'ai donné un exemple l'autre jour; je vais le répéter aujourd'hui et je défie le ministre des Finances de me contredire. Puisque l'honorable ministre annonce à la Chambre que le Gouvernement va prêter 90 millions aux cultivateurs, au lieu de 15 millions, n'est-ce pas parce que les cultivateurs sont dans une situation six fois pire que sous le ministère Mackenzie King? C'est la une proposition élémentaire. Le ministre des Finances peut bien faire des farces à ce sujet, il peut bien parler sur un ton solennel ou me lancer des sarcasmes, cela m'est égal. Mes honorables collègues pourront me donner tous les noms qu'ils voudront, comme l'honorable député de Végreville l'a fait l'autre soir sur une autre question, cela m'est indifférent. Ils diront ce qu'ils voudront, bah! cela m'est égal, cela n'a aucune importance. Je suis ici pour faire mon devoir; je suis ici pour dire, au nom de ceux qui souffrent des actions iniques du Gouvernement...

M. SPOTTON : Oh! oh!

M. POULIOT : Encore un grognement dans les rangs de la fanfare.

M. GOTT : Où est le bon sens ici? Cela n'est pas un discours.

M. POULIOT : Voilà un battement de tambour; je n'y attache aucune importance. J'aimerais à voir dans les galeries les cultivateurs des comtés d'Essex-Sud et de Huron-Nord qui pourraient désirer bénéficier de cette loi, je voudrais bien qu'ils entendent ce qu'ont à dire ces deux honorables députés; aucun de ces cultivateurs ne voudrait désormais voter pour eux. C'est le moment de parler de la détresse des cultivateurs, mais mon honorable ami de Huron-Nord a parcouru la chère vieille province d'Ontario pour dire aux cultivateurs ce que le Gouvernement actuel a fait pour eux. La prochaine fois qu'il y retournera, qu'il demande donc aux cultivateurs si leurs goussets ont été remplis par le Gouvernement. Le Gouvernement va leur prêter de l'argent; il va accroître leurs dettes, mais il ne leur tournira pas l'occasion de se remettre sur pied en ces jours difficiles que nous traversons par suite de la politique du Gouvernement.

Tout ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur, se rapporte absolument à la question que nous discutons. Je regrette d'avoir parlé si longtemps, mais je l'ai fait pour satisfaire votre curiosité, puisque vous désirez savoir pourquoi je parlais de ces choses. Pour me résumer après ces brèves remarques préliminaires, je me permets de dire au ministre des Finances qui m'écoute en ce moment et qui, je l'ai dit, est généralement très courtois envers les honorables membres, que ce n'est pas toujours un plaisir de parler à la Chambre des Communes. Mais j'ai un devoir à remplir envers les gens qui sont aujourd'hui pauvres et négligés, qui étaient prospères il y a quelques années et qui ont cessé de l'être. Ils se rendent compte aujourd'hui qu'ils sont devenus très pauvres par suite de la politique du Gouvernement. Nous avons un devoir à remplir envers le public et nous le remplirons jusqu'au bout, jusqu'à ce que le Gouvernement actuel ait été chassé du pouvoir par la volonté des cultivateurs, des ouvriers et de toute la population de notre grand pays.

contre **BOUTONS**

Ajoutez au Minard une quantité égale de crème ou d'huile douce puis appliquez le mélange une fois par jour. Un traitement très simple qui vous éclaircira le teint!

26F

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

SI VOUS AVIEZ UN MILLION!

Que de choses vous feriez! Automobiles, maisons, yachts, riches toilettes, etc., etc., tout vous serait permis. Il est une chose, cependant, sans laquelle votre million serait inutile, une chose qu'un million ne saurait acheter lorsque perdue mais que quelques sous suffisent à conserver.

Cette chose importante, c'est votre santé. Comment pouvez-vous jouir de la vie, si vous êtes pâle, faible, si vous souffrez de :

Nervosité	Douleurs de dos,	Irrégularités
Manque d'appétit	Douleurs de reins	Troubles internes
Fatigues	Périodes douloureuses	essentiellement féminins.

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

N'attendez pas d'être rendue trop loin alors que des traitements dispendieux et pas toujours efficaces deviendront nécessaires. Prenez les bonnes PILULES ROUGES. Tonifiez-vous, surmontez les fatigues de la vie. Quarante années d'usage par des millions de femmes sont la preuve que vous en retirerez du bien.

"Depuis un mois que je perdais l'appétit, mes forces s'en allaient, j'étais étourdie et me sentais bien que lorsque j'étais couchée, je voulais toujours dormir et je maigrissais. Ma mère me fit prendre les PILULES ROUGES. Après quelques boites, je me sentais mieux, mon appétit augmentait et j'ai beaucoup engraissé. Je me suis complètement rétablie dans peu de temps et tous mes malaises ont disparu, grâce aux PILULES ROUGES.

(Signé)—Mme EDOUARD BLAIS,
29B, Windsor, Sherbrooke, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI, à Sherbrooke, ce 7ème jour de septembre.
(Signé)—EUGENE GERVAIS, notaire.

Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1570, rue St-Denis, Montréal.

Cette annonce est faite de bonne foi; nous tenons à votre disposition les preuves écrites de ce que nous avançons.

LA FEUILLE D'ERABLE

(Dédié aux tout petits)

Vois la jolie feuille d'érable,
attachée à cette branche flexible et
que berce mollement la brise
légère du printemps. Elle vient à
peine de naître, et déjà elle montre avec orgueil sa ligne capricieuse de son contour échancrée avec grâce et symétrie; sur sa surface lisse et verdoyante, on découvre des millions de filets blancs qui s'entrecroisent en tous sens, et portent jusqu'à l'extrémité de chaque dent aigue la sève bienfaisante qui doit y entretenir la vie et la fraîcheur. Plus tard, la feuille verra se tarir cette source vivifiante, mais avant de mourir elle jettera un éclat beaucoup plus vif et se revêtira de la parure riche et brillante d'une rose délicate.

Il en est ainsi de ta jeune âme, ô mon enfant; si tu la tiens constamment soumise aux enseignements de notre mère commune, la sainte Eglise, elle sera toujours fraîche et innocente et lorsque le terme de tes jours approchera, elle jettera autour d'elle le vif éclat des vertus et des bonnes oeuvres.

"SOURIANTE".

En badinant sur les lettres

Quelles sont les lettres les plus anciennes? Les lettres a, g.

Les plus légères? Les lettres l, é.

Les moins faciles à lire? Les lettres f, a, c.

Les moins spirituelles? Les lettres é, b, t.

Les plus laborieuses? Les lettres o, q, p.

Qu'on ne voit que par morceaux? Les lettres k, c.

Les plus impies? Les lettres a, t.

Les plus remuantes? Les lettres a, j, t.

Les plus soumises? Les lettres o, b, i, c.

Les plus hautes? Les lettres l, v.

Les plus difficiles à manier? Les lettres r, i, c.

Qui prêchent l'action? Les lettres a, j, c.

Qu'on aime? Les lettres m, é.

Qu'on n'aime pas? Les lettres a, .

Coupées en morceaux, D, p. c.

Mortes? D, c, d.

Ste-Françoise

Divers.— M. et Mme Aquilas Corriveau, Mme Omer Chassé et leurs enfants, de St-Anaclet, étaient dernièrement de passage chez MM. Eugène Jean et Henri Morin.

Mmes Arthur Dauteuil, Lawrence Godbout, Brodberry et Bissette, M. et Mme J. Painchaud, de Lewiston, Maine, sont en visite chez M. Edouard Ouellet.

Mlles Jeanne Beaulieu, de St-Jean de Dieu, et Adrienne Beaulieu, de Montréal, passent quelque temps chez leur soeur, Mme Victor Beaulieu.

M. Arthur Boucher, de Hartford, Connecticut, Mlles Adrienne Boucher, de Montréal et Bertha Boucher, de St-Mathieu, sont chez leur oncle, M. Donat Lavoie.

Mlle Georgine Morin nous a quittés pour retourner à Montréal.

Après un séjour de quelque temps chez Mme Vve Jean-Baptiste St-Laurent, M. et Mme Ernest Favreau et leur fille, Mme D'Outre sont retournés à Montréal.

Mlle Hélène Chamberland, de Montréal, est chez ses parents, M. et Mme Louis Chamberland.

Mlle Elise Gagnon est revenue dans notre paroisse après un séjour de quelque temps à St-Mathieu chez sa soeur, Mme Romuald Jean.

Mlle Simonne Belzile, de St-Eloi est en visite chez ses oncles, MM. Donat et Wilfrid Belzile.

—Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie du "SAINT-LAURENT", de Rivière-du-Loup. Vous aurez entière satisfaction et à de très bas prix.

St-Hubert

Naissances.— Dans le cours de juillet ont été baptisées :

Marie, Emilienne, enfant de M. et Mme Edmond Morin (Marie Lepage).

Marie et marraine : M. et Mme Alphonse Lepage, de St-Cyprien, oncle et tante de l'enfant.

Marie, Germaine, enfant de M. et Mme Wilfrid Plourde (Marie Gosselin). Parrain et marraine : M. et Mme Louis Simard, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient.— Mlle Imelda Caron, d'Edmundston, est en vacance d'un mois chez son père, M. Paul Caron. Elle a passé une semaine à St-Cyprien chez sa soeur, Mme Willie Malenfant. Elle a aussi visité son frère M. Louis Caron et de nombreuses amies.

Mme Charles Dumont, Mlles Rose-Alma Ouellet et Alice Morin, de St-Hubert et Mlles Rose-Laurette, Bertha et Alice Malenfant, de St-Cyprien. Elle nous a quitté le 10 août enchantée de son voyage, pour aller visiter M. et Mme Pitt Sirois, de St-Honoré et retourner ensuite à Edmundston.

Mme Willie Malenfant, de St-Cyprien, est en visite avec son jeune fils Jeannot chez son père, M. Paul Caron.

M. et Mme Adélard Beaulieu, M. et Mme Félix Lagacé, Mlles Simone Labrie et Maria Beaulieu et M. J.-Baptiste Labrie étaient en visite chez M. Ernest Labrie, dimanche dernier.

Mlles Marie Anne Beaulieu, Marianne Beaulieu et Rita Rousseau, MM. Gérard Beaulieu, Lucien Beaulieu et Charles Beaulieu sont allés en visite, le 4 août, chez M. Camille Michaud à Rivière-du-Loup.

M. et Mme Charles Dumont, leur fillette Annette, et Mlle A. Dumont sont allés visiter M. et Mme Israel Dumont.

Mlle Annie Santerre, de St-Clément, est pour une couple de mois chez sa soeur, Mme Adélard Ouellet.

Le 6 août, M. Robert Côté de St-St-Honoré l'hôte de Mlle Bertha Deschênes.

Le 5 août, M. Léo Lepage, de Ste-Rita, était l'hôte de Mlle Angéline Dumont.

Le 6 ao't, M. Robert Côté, de St-Cyprien, était l'hôte de Mlle Simone Labrie.

LEJEUNE

Mme Timothée Dumond est depuis une quinzaine à l'hôpital de Rivière-du-Loup ou elle a subi une grave opération.

Mlle Blanche Desjardins, fille de M. Wilfrid Desjardins, est aussi à l'hôpital de Rivière-du-Loup où elle a été opérée pour l'appendicite. Elle est sous les soins du Dr Paradis.

Mlle Marthe Michaud, fille de M. Eugène Michaud, est de retour de l'hôpital où elle a aussi subi une opération.

A ces malades nous souhaitons prompt rétablissement.

Va et vient.— M. Joseph St-Pierre est venu en promenade chez son frère Napoléon St-Pierre.

Mlle Clara St-Pierre, fille de M. Napoléon St-Pierre est allée passer une quinzaine à la Rivière-du-Loup.

M. Lucien St-Pierre est allé en promenade à St-Cyprien chez son beau-frère, M. Charles Roy. Il était accompagné de Mlle Clairina Gosselin et de M. Camille Gosselin.

En servant de près l'âme du pays, nous approchons toujours plus de la vérité poétique.

Frère Marie VICTORIN.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

CORDE A LIER

EN BALLE DE 5 LBS 650 PIEDS..... .55

EN BALLE DE 5 LBS 600 PIEDS..... .52

Arthur L. Pelletier, Enrg.
Quincaillerie
127 Lafontaine, Riv.-du-Loup Station.

Livrets de Comptoir
de toutes dimensions et de tous genres.

Feuilles simples, duplicatas et triplicatas avec feuille de carbon ou carbon au dos. Commandez-les avant que votre réserve soit complètement épuisée.

Apportez ou envoyez-nous un modèle en mentionnant le nombre de livrets désirés et livraison vous sera faite dans les 15 jours.

Imprimerie du Saint-Laurent
234-236 rue Lafontaine Tel. 369
RIVIERE-DU-LOUP, Qué.

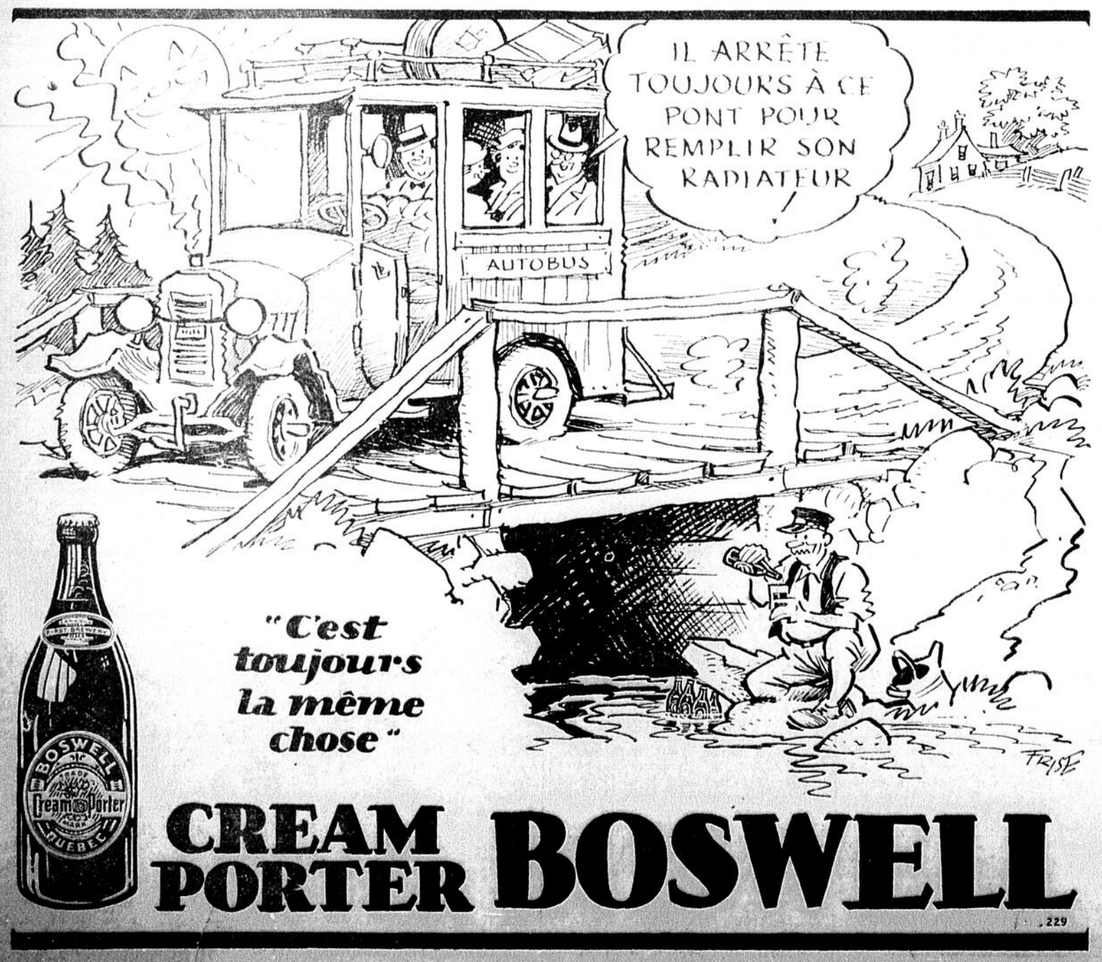

CREAM PORTER BOSWELL

229

Téléphone 4163 Casier Postal 33

J. A. MERETTE

Membre de "RADIOS MANUFACTURERS SERVICE"

89½, rue Lafontaine Rivière-duLoup, Sta.

DEPARTEMENT DE SERVICE
Réparation générale de radios de toutes marques par technitiens.
NOUS INSPECTONS VOTRE RADIO GRATUITEMENT
Lampes et Accessoires de Radios.

Refrigérateurs électriques NORGE et SPARTON
Radios STROMBERG CARLSON, SPARTON et STEWART WARNER.
SEPCIALITE:- LAMPES DE FANTAISIE
UNE VISITE EST SOLLICITEE

Arthur Bernard

Entrepreneur - Couvreur

Licencié pour installation de
PARATONNERRES

Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations,

Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.

Boite Postale 132 Tél. 114
RIVIERE-DU-LOUP